

L'Avortement à la lumière des Ecritures

(dernière mise à jour en Octobre 2016)



Embryon avorté!

Les partisans de l'esclavage étaient libres,

Les partisans de l'avortement sont nés...

Ainsi fonctionnent l'oppression et ses supporters!



Bébé avorté!



Pétition à l'attention de: **MADAME LE MINISTRE DES FAMILLES - DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES:**

Défendons la liberté d'expression contre le **délit d'entrave numérique sur l'IVG!**

<http://www.citizengo.org/fr/37540-defendons-liberte-dexpression-contre-le-delit-dentrave-numerique-sur-livg?m=5&tcid=27749529>





" [...] **Voici, des fils sont un héritage de l'Éternel, Le fruit des entrailles est une récompense.** ([Psaumes](#) 127/3)

13 **C'est toi qui as formé mes reins, Qui m'as tissé dans le sein de ma mère.**
14 **Je te loue de ce que je suis une créature si merveilleuse. Tes oeuvres sont admirables, Et mon âme le reconnaît bien.**
15 **Mon corps n'était point caché devant toi, Lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, Tissé dans les profondeurs de la terre.**
16 **Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient; Et sur ton livre étaient tous inscrits Les jours qui m'étaient destinés, Avant qu'aucun d'eux existe.** ([Psaumes](#) 139/13-16)

" [...] **Avant que je t'aie formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu sois sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations.** ([Jérémie](#) 1/5)

" [...] **Tu ne prononceras point de sentence inique, et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste; car je n'absoudrai point le coupable.** ([Exode](#) 23/7)

" [...] **Il n'y aura dans ton pays ni femme qui avorte, ni femme stérile. Je remplirai le nombre de tes jours.** ([Exode](#) 23/26)



SOS-IVG

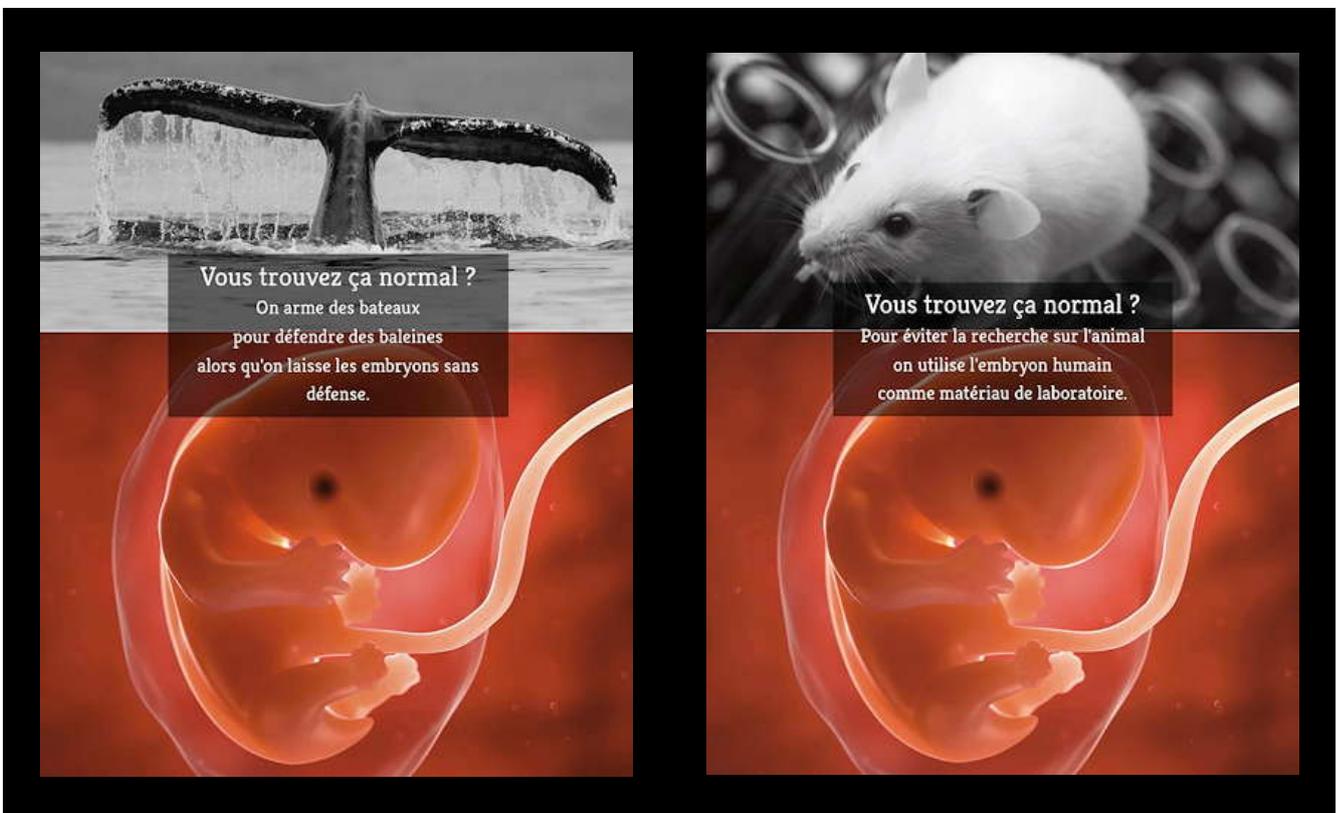
CENTRE NATIONAL D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUIT :

N°Vert 0 800 202 205

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
TOUS LES JOURS DE 10H À 20H

Vous êtes enceinte ...
Vous avez des questions ?
Ne restez pas seule !

Sources: <http://www.ivg.net/>



Vous trouvez ça normal ?
On arme des bateaux
pour défendre des baleines
alors qu'on laisse les embryons sans
défense.

Vous trouvez ça normal ?
Pour éviter la recherche sur l'animal
on utilise l'embryon humain
comme matériau de laboratoire.

Défense de l'embryon

Sources: <http://www.vous-trouvez-ca-normal.com/>



Manifestation des Femen pro-avortement en Novembre 2013
pendant une manifestation anti-avortement à Madrid

" [...] Elles avaient sur elles comme roi l'ange de l'abîme, nommé en hébreu Abaddon, et en grec Apollyon. (Apocalypse 9/11)

Le serment d'Hypocrate

Je jure par Apollon, médecin, par Esculade, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivants: je mettrai mon maître de médecine au même rang que les auteurs de mes jours, je partagerai avec lui mon savoir, et, le cas échéant, je pourvoirai à ses besoins; je tiendrai ses enfants pour des frères, et, s'ils désirent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans salaire ni engagement.

Je ferai part des préceptes, des leçons orales et du reste de l'enseignement à mes fils, à ceux de mon maître, et aux disciples liés par un engagement et un serment suivant la loi médicale, mais à nul autre.

Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice.

Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion; semblablement, je ne remettrai à aucune femme un **pessaire abortif**.

Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté.

Je ne pratiquerai pas l'opération de la taille, je la laisserai aux gens qui s'en occupent.

Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrompteur et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves.

Quoi que je vois ou entende en société pendant l'exercice ou même hors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a pas besoin d'être divulgué, regardant la discrétion comme un devoir en pareil cas.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes; si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire!

Apollyon l'ange de l'abîme... est le nom de celui qui se tient masqué derrière celui d'**Apollon...**

Le **NOM UNIQUE** du Sauveur "**JESUS-CHRIST**" = **151**

Le nom double du pire ennemi du genre humain "**Abaddon/Apollyon**" = 41/110 = **151**



Avant de continuer, je reproduis un mot écrit et transmis par mail par une mère de famille.

NAÎTRE OU NE PAS NAÎTRE ?

Le carnage des hommes sans coeur,
A fait un grand vide....
Il est empli en permanence,
Par le cri silencieux des absents....

Auxquel s'ajoutent les pleurs inaudibles,
De tous ceux qui auraient été aimés par eux

Tragédie sans noms...
En apparence inexistante, invisible,
Dans ce monde d'apparence lisse....
L'intérêt est ailleurs,
Envers les choses futiles.
Eux, dès avant leur naissance,

Ils ont été jetés dans l'oubli,
Et qui s'en soucie ?

De tombe, ils n'ont point.
Leurs corps adorables
Ont été mutilés puis brûlés,
Pour effacer toute trace à cette infamie....

Cela dure en toute légalité depuis environ quarante ans

Combien de vies brisées à jamais
Dans l'indifférence générale ?
Combien d'êtres uniques, jamais remplacés,
Qui nous manquent tant aujourd'hui ?

Combien de célibataires involontaires,
Au coeur brisé
D'avoir tant attendu,
En vain,
De n'avoir jamais, jamais
Rencontré leur Bashert ?

Et cela continue,
Dans le silence lisse
De cette humanité déshumanisée,
Que plus rien ne choque,
Que plus rien n'émeut.

Notre société est malade,
Elle souffre de l'absence cruelle
De tous ceux que l'on a empêchés de naître.

Le sein de la femme,
Son ventre où Dieu crée la vie,
Lieu de protection ultime,
Par la méchanceté et la cruauté des hommes,
Le Berceau du Créateur,
Est devenu un tombeau.

Natacha DASZKEL
le 4/12/2011

-
- 15 *Le roi d'Égypte parla aussi aux sages-femmes des Hébreux, nommées l'une Schiphra, et l'autre Pua.*
 - 16 *Il leur dit: Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux et que vous les verrez sur les sièges, si c'est un garçon, faites-le mourir; si c'est une fille, laissez-la vivre.*
 - 17 *Mais les sages-femmes craignirent Dieu, et ne firent point ce que leur avait dit le roi d'Égypte; elles laissèrent vivre les enfants.*
 - 18 *Le roi d'Égypte appela les sages-femmes, et leur dit: Pourquoi avez-vous agi ainsi, et avez-vous laissé vivre les enfants?*
 - 19 *Les sages-femmes répondirent à Pharaon: C'est que les femmes des Hébreux ne sont pas comme les Égyptiennes; elles sont vigoureuses et elles accouchent avant l'arrivée de la sage-femme.*
 - 20 *Dieu fit du bien aux sages-femmes; et le peuple multiplia et devint très nombreux.*
 - 21 *Parce que les sages-femmes avaient eu la crainte de Dieu, Dieu fit prospérer leurs maisons.*
 - 22 *Alors Pharaon donna cet ordre à tout son peuple: Vous jetterez dans le fleuve tout garçon qui naîtra, et vous laisserez vivre toutes les filles.*
 - 2:1 *Un homme de la maison de Lévi avait pris pour femme une fille de Lévi.*
 - 2 *Cette femme devint enceinte et enfanta un fils. Elle vit qu'il était beau, et elle le cacha pendant trois mois.*
 - 3 *Ne pouvant plus le cacher, elle prit une caisse de jonc, qu'elle enduisit de bitume et de poix; elle y mit l'enfant, et le déposa parmi les roseaux, sur le bord du fleuve.*
 - 4 *La soeur de l'enfant se tint à quelque distance, pour savoir ce qui lui arriverait.*
 - 5 *La fille de Pharaon descendit au fleuve pour se baigner, et ses compagnes se promènèrent le long du fleuve. Elle aperçut la caisse au milieu des roseaux, et elle envoya sa servante pour la prendre.*
 - 6 *Elle l'ouvrit, et vit l'enfant: c'était un petit garçon qui pleurait. Elle en eut pitié, et elle dit: C'est un enfant des Hébreux!*
 - 7 *Alors la soeur de l'enfant dit à la fille de Pharaon: Veux-tu que j'aie te chercher une nourrice parmi les femmes des Hébreux, pour allaiter cet enfant?*
 - 8 *Va, lui répondit la fille de Pharaon. Et la jeune fille alla chercher la mère de l'enfant.*
 - 9 *La fille de Pharaon lui dit: Emporte cet enfant, et allaite-le-moi; je te donnerai ton salaire. La femme prit l'enfant, et l'allaita.*
 - 10 *Quand il eut grandi, elle l'amena à la fille de Pharaon, et il fut pour elle comme un fils. Elle lui donna le nom de Moïse, car, dit-elle, je l'ai retiré des eaux. ([Exode](#) 1/15-22 et 2/1-10)*

Ce passage Biblique mentionne le cas des sage-femmes qui avaient désobéi au pharaon en refusant de provoquer la mort d'enfants mâles à leur naissance et la bénédiction divine qui s'en était suivie.



"Le Cri silencieux"

("The Silent Scream Bernard Nathanson" FR)

Pour ceux qui privilégient les images, je leur conseille de visionner "Le Cri silencieux", un clip de 30 mn pour savoir ce qu'est vraiment un avortement... sur le lien qui suit:

<http://www.youtube.com/watch?v=toF8v8Cxd3E>

ou en tapant: "Cri silencieux" sur Youtube.

Un film du Dr Nathanson, ancien avorteur. (voir son témoignage en annexe).

C'est tout simplement l'échographie d'un avortement, d'un bébé de onze semaines, soit une semaine de moins que la limite autorisée en France. Que l'on soit pour ou contre, il me paraît important de le regarder entièrement afin d'en savoir davantage sur le processus d'un avortement. Réalisé en 1984 par Bernard Nathanson ce documentaire est l'un des documentaires les plus vus au monde, par des millions de téléspectateurs. Il a été vu en particulier par le Sénat français ou la Chambre des Communes à Londres, ainsi que le Sénat américain. Ce fut le premier à montrer la réalité de l'avortement, et à montrer les réactions du fœtus grâce à l'échographie.

Bernard Nathanson fut d'abord un activiste partisan de l'avortement, responsable de milliers d'avortements. Il était directeur d'une des plus grandes cliniques avorteuse de New-York et a co-fondé NARAL l' institution américaine à l'origine de la légalisation de l'avortement aux Etats-Unis, une institution qui procède à des milliers d'avortement chaque année aux Etats Unis.

Attaqué, ce documentaire fut l'objet de procès en diffamation qui prouvèrent finalement son authenticité. N'hésitez pas à faire circuler.



Auteur : NATHANSON B.
Parution: 2008,
Editeur : American Portrait Films
The Silent Scream (le Cri Silencieux), a été réalisée à partir d'une échographie, celle de l'avortement par aspiration d'un fœtus de douze semaines. Des images difficilement soutenables et qui ont fait pleurer le président Reagan. Au début le fœtus (« l'enfant à naître ») flotte paisiblement dans l'utérus maternel en suçant son pouce. Et puis, apparaît la canule. « La bouche de l'enfant commente Nathanson, s'ouvre dans un cri silencieux, un cri de souffrance. Il se déplace, il lutte désespérément pour tenter d'échapper à l'instrument qui va le démembrer. » « C'est un documentaire purement scientifique, éducatif, destiné à montrer ce qu'est vraiment un avortement. »

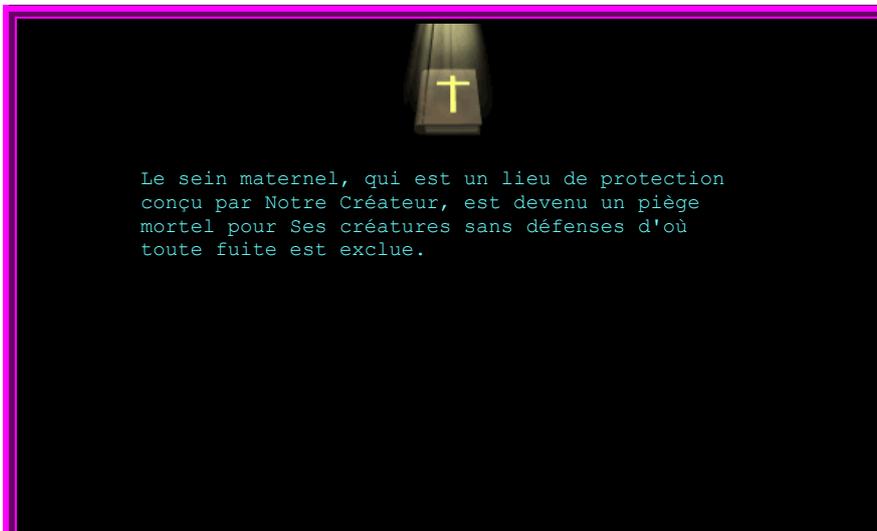
Le Cri Silencieux

Sources: <http://www.asonimage.fr/A-2023-le-cri-silencieux-dvd.aspx>

Le Cri Silencieux a été réalisé à partir d'une échographie, celle de l'avortement par aspiration d'un fœtus de douze semaines.

Des images insoutenables. Pour un public averti.

Au début le fœtus («l'enfant à naître») flotte paisiblement dans l'utérus maternel en suçant son pouce. Et puis, apparaît la canule. «La bouche de l'enfant, commente le Docteur Nathanson, s'ouvre dans un cri silencieux, un cri de souffrance. Il se déplace, il lutte désespérément pour tenter d'échapper à l'instrument qui va le démembrer.» C'est en filmant lui-même l'avortement, que le Docteur Nathanson a décidé d'arrêter ces pratiques : ce DVD a converti l'auteur lui-même ! C'est un documentaire purement scientifique, éducatif, destiné à montrer ce qu'est vraiment un avortement. Ce DVD fut la source de tout un déchaînement médiatique injustifié, voulant masquer la réalité des faits. Il faut savoir que ce film correspond bien à la réalité : il est non truqué. Après une telle visualisation, personne ne pourra plus dire "je ne savais pas". L'enjeu, ce sont nos propres enfants à sauver, toute une génération (plus de 700 bébés meurent par avortement, par jour, en France !): le fait que nous ne les voyons pas à l'oeil nu, n'enlève rien à la culpabilité des responsables de l'avortement. Souvenons-nous du 5è Commandement : "Tu ne tueras pas"





🎓 " [...] *Vous avez pour père le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds ; car il est menteur et le père du mensonge* ". ([Jean](#) 8/44)



Majestueuse dans son habit vert Chanel, **Simone Veil**, grande dame politique, rescapée des camps de la mort, féministe et femme préférée des Français, a fait jeudi (Mars 2010° son entrée à l'Académie Française sous une Coupole vibrante d'admiration pour cette sixième "immortelle" de son Histoire.

Sources: http://www.lexpress.fr/culture/simone-veil-est-entree-a-l-academie-francaise_856388.html

Nous devons en France, à **Simone Veil**, une femme juive rescapée des camps de concentration et des fours crématoires, la loi qui a rendu légal l'avortement au nom du droit des femmes de disposer de leur corps – à noter qu'il existe une "**Simone Weil**" dont le nom s'écrit avec un "**W**" et non un "**V**" qui était une philosophe, n'ayant rien à voir avec l'ancienne ministre de la santé – Celle que l'on a parfois surnommée la "mère Veil" aura des comptes à rendre devant le trône céleste, d'où s'élèveront des accusations de ceux qui n'auront pas eu le droit à la vie que leur avait donnée L'Eternel à l'origine et selon Ses desseins.

8 000 000 d'enfants avortés en France depuis le vote de cette loi demanderont des comptes à cette "immortelle" devant Le Trône du Juste"...

On compte grosso modo ces dernières années 800 000 naissances par an pour 200 000 avortements.

Et le pouvoir du Verbe nous fait tinter dans les oreilles une autre vérité, incontournable, car le Créateur ne laisse pas ses enfants sans connaissance à propos de Sa volonté:

En effet, d'autres messages de vérité, [révélés par la langue Française](#), se font entendre:

- la "mère Veil"
- La "mère veille"
- La "merveille"...



La vie est un sujet d'émerveillement et notre rôle est de la protéger, pas de l'anéantir dans l'œuf!





sources; <http://www.greaterthings.com/News/Images/hand21weeks.jpg>

Voir [photo couleur](#) en annexe

Cette petite main nue qui saisit celle du praticien, gantée, suffit pour faire comprendre le rapport de force qui existe entre un être innocent sans défense arraché de son milieu de vie naturel, — **sauvé dans ce cas présent** par le chirurgien Joseph Bruner — et les hommes qui, par des lois iniques, s'arrogent le droit de supprimer des vies qu'ils sont bien incapables de créer ou même de cloner mais au moins de sauver comme cette image nous le montre au-delà des mots!

Cette petite main est celle de **Samuel Alexander Armas**, âgé de 21 semaines qu'une procédure chirurgicale d'urgence par incision de l'utérus maternel a permis de sauver car il était atteint d'un mal (spina bifida dans le texte anglais d'origine) que seule une extraction prématurée permettait de soigner pour le garder en vie. Au cours de l'opération délicate, le petit être a fait passer sa main, minuscule certes mais parfaitement développée, par l'incision opérée par le praticien pour lui saisir fermement un doigt comme pour le remercier de lui donner la vie.

La photo, que des centaines de mots ne pourraient remplacer, n'est pas truquée et montre clairement l'événement qui a suscité beaucoup d'émoi lors de sa diffusion aux USA.

La photo surnommée "la main de l'espoir" a paru dans l'édition du 16 novembre 2000 du journal "The Inquirer". Cette photo de l'année ou de la décennie montre qu'un fœtus est bien une personne humaine et non un simple assemblage de tissus organiques.

Les gants, dans le cas des avortements "légaux" dispensent symboliquement de se laver les mains. A propos d'un autre innocent, à une autre époque, un homme s'est lavé les mains, refusant d'écouter les avertissements de son épouse et ignorant qu'il condamnait Jésus-Christ, son Créateur:

" [...] Pilate, voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte augmentait, prit de l'eau, se lava les mains en présence de la foule, et dit: Je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde". (Mt 27/24)

La grossesse n'est plus considérée comme une question de vie mais comme un choix.

Le film " *silent scream* " (" *le cri silencieux* "), évoqué en début de page, mettant " *en scène* " un avortement par la méthode KARMAN (par aspiration), dissuaderait bien des descendantes d'Eve de recourir à un avortement si elles avaient pu le voir une seule fois seulement au cours de leur vie ! Mais la France là encore, se distingue dans l'occultation de certaines vérités par trop gênantes à révéler.

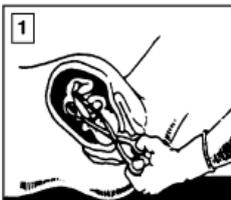
Au moment où l'embout de succion s'approche de l'embryon, celui-ci recule pour se soustraire au danger. Son rythme cardiaque passe de 160 à plus de 200 battements par minute. Sa bouche s'ouvre comme pour pousser des hurlements... que sa mère ne risque pas d'entendre.

Plus le stade de grossesse est avancé et plus **l'avortement devient un acte sanglant et horrible**. Non seulement la procédure est délicate mais elle est dangereuse. La vue des instruments utilisés, qui s'apparentent presque à ceux utilisés pour la torture parfois, dissuaderait bien des mères d'avoir recours à une interruption de grossesse et que dire de la façon de les employer.

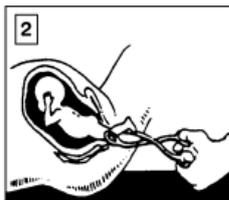


Enfant démembré après avortement...

Car il faut parfois démembrer un fœtus, lui dilater, compresser ou broyer certaines parties du corps. Le pire est la méthode qui consiste à aspirer le cerveau en perforant la base du crâne afin de pouvoir réduire le volume de la tête et extraire, évacuer devrais-je dire, le corps de l'enfant mort.



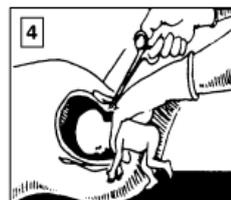
1 Guidé par ultrasons, le praticien saisit une jambe du bébé à l'aide d'un forceps.



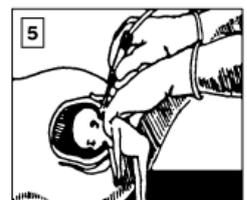
2 Le bébé est alors tiré vers l'extérieur par une jambe



3 Le praticien délivre le corps entier du bébé à l'exception de la tête.



4 Le praticien introduit alors les ciseaux dans le crâne du bébé et les écarte pour élargir le trou.



5 Afin de provoquer la réduction du crâne, les ciseaux sont sortis et un tube de succion aspire le cerveau...

Avortement par succion.

Un des moyens utilisés pour enrayer la progression de la maladie de *Parkinson* ou d'*Halzheimer*, caractérisée par les tremblements (comme en sont atteints entre autres, l'ancien président des Etats Unis R. Reagan, l'ancien boxeur Cassius Clay devenu Mohamed Ali après sa conversion à l'Islam et qui a été le dernier porteur de la flamme olympique lors de l'inauguration des jeux d'Atlanta...) consiste à implanter des cellules cérébrales prélevées sur des foetus avortés, afin de suppléer à la production déficiente du cerveau malade en substances nécessaires à la transmission des impulsions nerveuses. Cette nouvelle méthode en gestation dans les hôpitaux soulève de nouveaux problèmes d'éthique :

- ➔ le caractère humanitaire de la transplantation donnerait un ébauche de légitimité à l'avortement
- ➔ Un nouveau commerce rémunérateur risquerait de naître avec un nouveau type de mères porteuses, certaines travaillant déjà en ce sens pour des laboratoires développant de nouveaux produits cosmétiques.
- ➔ le receveur étant du monde " apparent " des vivants, son statut le placerait en priorité par rapport au foetus non né.
- ➔ la légalisation puis la " démocratisation " de ce type de transplantations élargirait le secteur des dons d'organes en créant de nouveaux marchés que l'on devrait plutôt appeler trafics. (Une greffe nécessite 8 embryons).
- ➔ Certaines décisions d'avortement seraient facilitées par ces appels incitatifs au don d'organes.
- ➔ De telles pratiques renforceraient la légitimité sociale du droit de la femme à disposer de son corps, de la vie et du droit d'avorter c'est à dire d'assassiner consciemment ou non, un être en gestation et possédant une identité propre devant le véritable Créateur.



" [...] C'est toi qui as formé mes reins, Qui m'as tissé dans le sein de ma mère. Je te loue de ce que je suis une créature si merveilleuse. Tes œuvres sont admirables, Et mon âme le reconnaît bien. Mon corps n'était point caché devant toi, Lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, Tissé dans les profondeurs de la terre. Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient ; Et sur ton livre étaient tous inscrits Les jours qui m'étaient destinés, Avant qu'aucun d'eux existât ".

([Psaumes](#) 139/13-16)



Le problème, le dilemme qui assaille une femme avant de décider de recourir à l'avortement est de savoir comment et quand aura lieu l'opération alors qu'elle devrait plutôt se poser la question de savoir si elle en a le droit ou non.



No comment!

La question serait de savoir si un fœtus séparé ou non de sa mère est un être à part entière ou non. En effet si au moment de l'avortement, le fœtus est plus qu'une excroissance organique, il s'agit alors d'un meurtre et aucune autorité médicale n'a pu prouver le contraire jusqu'à présent. Les législateurs, eux, en ont décidé autrement. Il ne s'agissait pas pour eux de définir le droit à la vie du fœtus mais le droit "légalement enregistré" de la mère à en décider.

Et les arguments du genre "*je ne suis pas prête pour une telle responsabilité*" ou "*je n'ai pas les moyens d'en assurer l'éducation*" ou bien "*je n'en veux pas*"... La responsabilité de l'homme étant également partagée, justifie la décision finale alors qu'aucun consensus médical n'a pu établir à quel moment la vie commence, ou plus simplement à quel étape conceptuelle un être humain est une personne à part entière.

Au nom de la **liberté individuelle**, l'argument pro-avortement a la faveur des politiciens qui ne veulent pas perdre des voix d'électeurs et sur ce plan particulier, la partie est perdue d'avance... et la **liberté sexuelle** étant intrinsèquement liée à la **liberté individuelle**, tout semble irréversible, irrémédiable presque car la grossesse est consécutive à une relation sexuelle.

La libération sexuelle en particulier et celle des mœurs en général a été et demeure une entreprise de subversion subtile au sens révolutionnaire en vue d'établir la tyrannie Antechristique de la Fin des temps.

Cette évolution des mœurs n'est en rien spontanée ou issue du hasard mais est totalement orchestrée en coulisse par les serviteurs du Malin.

L'un des premiers rouages a été de déposséder la femme de son rôle de mère et d'éducatrice de ses enfants.

Le meilleur moyen d'attaquer l'éthique chrétienne Biblique était de détruire la famille qui est le composant de base de la cohésion d'une société au sens civilisé car la dégradation actuelle relègue les débauchés et les infidèles au niveau de certaines espèces animales, ce qui est peu flatteur pour plusieurs espèces comme le film "la marche de l'empereur" est une parfaite illustration. L'abnégation et l'engagement d'un manchot sont en effet en tous points admirables au sens noble du terme.

Ramener le mariage ou l'union d'un homme et d'une femme à une simple relation d'ordre sexuel, c'est les condamner à l'échec à plus ou moins brève échéance. Une femme "libérée" cherchera donc d'avantage à séduire à cette seule fin, à "paraître" désirable, un chemin qui peu à peu l'amènera sur celui des rencontres d'un soir et à accroître son insatisfaction dans une quête perdue d'avance. A trop chercher le prince charmant et parfait qui n'existe que dans les contes et les fables, on finit par épouser un crapaud.

Ce rôle de séductrice qui s'évaluera selon le concept publicitaire bien connu du "parce que je le vauds bien" l'éloignera peu à peu de sa vocation première, celui de devenir mère.

La fréquentation des salles obscures où l'Évangile Hollywoodien est pro-acclamé la rassurera sur sa "Liberté" chèrement ou même "chèrement" acquise et dont une statue dans le port de New York, une abomination donc, constitue la meilleure représentation occulte.

Cette libéralisation des mœurs a donné à l'homme le pouvoir d'assouvir ses plus bas instincts et d'avoir une représentation avilie de la femme qui ne peut devenir la femme d'une vie ou la mère de ses enfants. La performance sexuelle devenant un élément de jugement de la part de la partenaire, celle-ci peut alors paraître comme inaccessible ou abordable pour un temps éphémère, le temps étant justement l'ennemi de la femme!

Tous les âges sont à présent concernés avec le rôle clé du V-i-a-g-r-a pour exemple incontournable et incontesté. Très facilement, les pulsions sexuelles entretenues par l'environnement commercial ne peuvent alors être évacuées qu'avec des partenaires de même sexe, plus "compréhensifs", et surtout

beaucoup moins exigeants. On parle alors à nouveau de sentiments, d'amour, de "fidélité" et finalement du désir d'officialiser l'union.

Les Lois Bibliques sont alors neutralisées puis carrément contredites.

Une perte du taux de fertilité s'accroît alors avec la légalisation de l'avortement, une autre solution "sociale" devenue légale pour évacuer le problème de la prise en charge d'une progéniture dévoreuse de temps, d'argent et de liberté.

La confusion des genres, l'environnement sexualisé à la limite de la p/o/r/n/o/graphie comme on peut le constater dans les pharmacies par exemple transforme une fonction naturelle humaine en une obsession, un engrenage infernal dans lequel la jeunesse se trouve peu à peu piégée.

Tous les supports médiatiques permettant à la p/o/r/n/o/graphie de se développer sont florissants. Plus de 250 000 000 de sites dédiés occupent l'espace Internet.

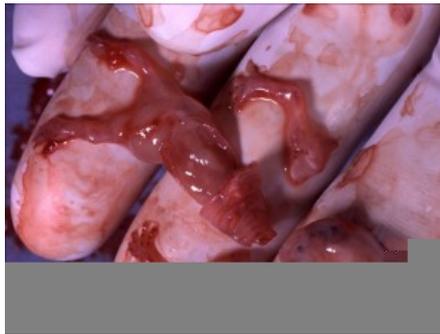
Des "sociologues" osent avancer le fait que la vie de l'homme se rallongeant, il lui est désormais et fatalement impossible de supporter la même partenaire pendant une vie entière!

La dérive dans les pays riches transforme la société en piège à fœtus avec un taux d'avortement croissant selon des séquences à 5, 6 ou 7 chiffres selon les pays et leur population, bien supérieur à celui des naissances.

Cette libéralisation des mœurs a, au nom d'une liberté individuelle, leurré les "sans foi ni loi" qui tout affairés à vouloir satisfaire leur "quête" dont on serait tenté de redoubler les trois premières lettres, se sont engagés sur une forme d'asservissement marketé avant d'être marqueté, avec pour échéance proche la "[marque de la Bête](#)" ("une [puce](#)?"), qui ne peut que les affaiblir, puis finalement les asservir pour en faire une sous-race captive de ses désirs et contrôlée par une élite qui use de magie et de drogues, ces "enchanteurs" dont parlent abondamment les Ecritures.

Afin de déculpabiliser les candidates à l'avortement, on leur parle de "fœtus", d'"embryon" mais jamais de "bébé" ou de "personne". On accuse les "intégristes" combattant contre la légalisation de l'avortement d'être dénués de compassion envers les [futures] mères désemparées

Il suffit d'ajouter les cas de mise en danger de la vie de la mère, ou plus directement d'inceste, de viol et autres abominations pour entériner l'argumentation pro avortement. Il s'agit de détournement car le sujet principal est de définir si oui ou non il y a meurtre et rien d'autre.

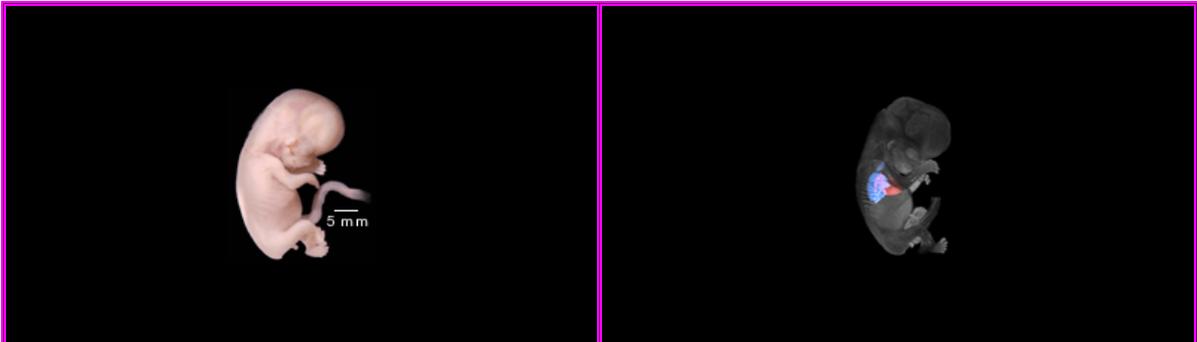


Et que dire des trafics liés aux fœtus...



Satan qui agissait derrière le roi Hérode au moment de la naissance de Jésus, continue de mener sa guerre contre l'homme et sa **haine inextinguible** au fur et à mesure que son temps s'amenuise, est capable à présent de l'atteindre et de l'éliminer " en douceur " avant même qu'il naisse ! La perversité du système est telle que bon nombre de croyants se posent la question de savoir si un enfant, mort en bas âge ou avant d'être baptisé suivant le **rite catholique**, peut avoir sa place un jour au Purgatoire (1)!!!! Puis au Paradis ! Et quand il s'agit d'embryons avortés chez un proche parent, si jamais la question se pose, la perplexité est totale. Une partie de l'humanité future, intégrée dans le plan de DIEU connaît déjà la persécution, la tribulation puis la mort avant même d'avoir eu le droit à la vie qui n'appartient pas à l'homme. Chaque homme par son capital génétique est unique au monde et par extension, chaque embryon dès ses premières heures de vie est tout aussi unique. Il y a actuellement 2 avortements en moyenne pour 5 naissances dans le monde, **holocauste** presque aussi invisible que la mort que l'on cache de plus en plus, histoire d'endormir et d'obscurcir un peu plus les consciences des hommes aveuglés par leur égoïsme et la " **défense** " de leurs désirs purement charnels. Plus de 36 000 000 d'avortements ont déjà été opérés rien qu'aux USA au 20e siècle, une nation qui a inscrit " nous croyons en DIEU " sur le **dollar**.

 " [...] **L'Eternel m'a appelé dès ma naissance, Il m'a nommé dès ma sortie des entrailles maternelles** ". ([Esaie](#) 49/1)



D'un point de vue médical, la présence du cœur d'une grosseur de quelques millimètres, dont les battements sont distincts de ceux sa mère dès le 18e jour après sa conception prouve que ceux, qui l'empêcheront d'assurer son rôle vital avant que la grossesse ne vienne à terme, en sont totalement dépourvus comme les Ecritures l'avaient annoncé pour la fin des temps:



" [...] Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles. Car les hommes seront égoïstes, amis de l'argent, fanfarons, hautains, blasphémateurs, rebelles à leurs parents, ingrats, irréligieux, insensibles, déloyaux, calomnieux, intempérants, cruels, ennemis des gens de bien, traîtres, emportés, enflés d'orgueil, aimant le plaisir plus que Dieu,"

(2 [Timothée](#) 3/1-4).

Le critère légal de présence de la vie chez un individu s'appuie sur l'émission d'ondes cérébrales. Elles sont détectables chez l'embryon dès le 49e jour après sa

conception.

Au cours des différents stades de sa vie intra utérine, un fœtus est capable de réagir, de respirer, d'entendre, de dormir, de s'exciter, de ressentir de la peine, d'apprendre et même de... s'ennuyer!.

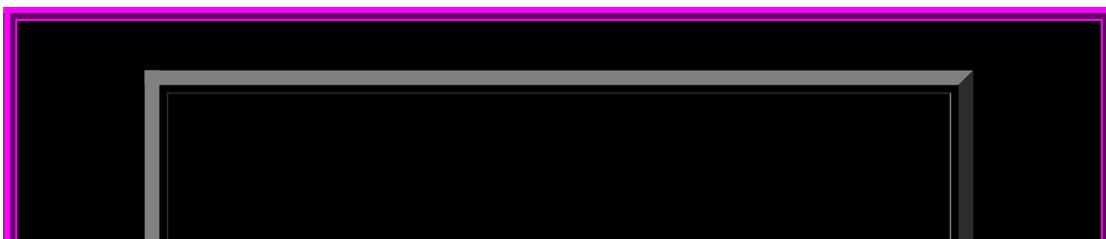


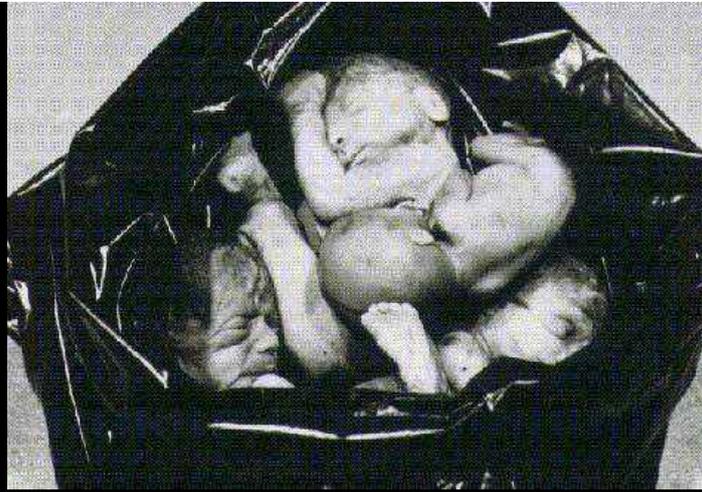
Fœtus avorté de 11 semaines

Dès sa conception, l'embryon est génétiquement distinct de sa mère avec une construction chromosomique personnelle.

📖 " [...] *Si des hommes se querellent, et qu'ils heurtent une femme enceinte, et la fassent accoucher, sans autre accident, ils seront punis d'une amende imposée par le mari de la femme, et qu'ils paieront devant les juges. Mais s'il y a un accident, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,* ". ([Exode](#) 21/22-24)

📖 " [...] *Les enfants se heurtaient dans son sein ; et elle dit : S'il en est ainsi, pourquoi suis-je enceinte ? Elle alla consulter l'Eternel. Et l'Eternel lui dit : Deux nations sont dans ton ventre, et deux peuples se sépareront au sortir de tes entrailles ; un de ces peuples sera plus fort que l'autre, et le plus grand sera assujéti au plus petit* ". ([Genèse](#) 25/22-23)





Les fœtus, momentanément entassés dans des vulgaires sacs de poubelles, seront ensuite incinérés avec les chiens et les chats, certaines de ces bêtes bénéficiant d'ailleurs d'une sépulture!...

Cette incinération d'embryons est à mettre en parallèle avec le culte du Dieu **Moloch** appelé aussi **Milcom** et le sacrifice d'enfants dans l'Antiquité.

Moloch:

Moloch = "roi"

1) le nom du dieu, idole des Ammonites, à qui des victimes humaines étaient offertes en sacrifice, particulièrement de jeunes enfants. Son image était une **statue creuse en bronze, avec une tête de bœuf, et des bras humains. Un grand feu était allumé à l'intérieur, et les enfants étaient placés sur ses bras pour être lentement brûlés, tandis que les sacrificateurs battaient du tambour pour que les parents n'entendent pas les cris.**

 " [...] *Salomon alla après Astarté, divinité des Sidoniens, et après Milcom, l'abomination des Ammonites. et Salomon fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, et il ne suivit point pleinement l'Éternel, comme David, son père. (1 Rois 11/5-6)*



Gravure encyclopédique Allemande
représentant
une statue de Moloch

Un grand feu était allumé à l'intérieur, et les enfants étaient placés sur ses bras pour être lentement brûlés, tandis que les sacrificateurs battaient du tambour pour que les parents n'entendent pas les cris.

...//...



La statue de **Moloch** était un four gigantesque dans lequel on plaçait des bûches pour chauffer la statue et lui donner un aspect de braise. On distingue sur cette gravure illustrant une encyclopédie Allemande la bouche du four à la base et les 7 ouvertures en façade pectorale. Les sacrificateurs posaient l'enfant en offrande sur les bras ou les genoux de la statue de **Moloch** (suivant sa facture) chauffée au rouge, provoquant ainsi lentement sa mort ou instantanément lorsque le corps de la petite victime basculait dans la fournaise. C'est une des sources du culte du Minotaure en Crète où l'enfant posé sur les bras relevés en pente basculaient en roulant dans une ouverture, une "fenêtre", ouverte sur la fournaise.

" [...] Et cela, parce qu'ils m'ont abandonné, et se sont prosternés devant Astarté, divinité des Sidoniens, devant Kemosch, dieu de Moab, et devant **Milcom**, dieu des fils d'Ammon, et parce qu'ils n'ont point marché dans mes voies pour faire ce qui est droit à mes yeux et pour observer mes lois et mes ordonnances, comme l'a fait David, père de Salomon. ([1 Rois](#) 11/33)

" [...] Le roi souilla les hauts lieux qui étaient en face de Jérusalem, sur la droite de la montagne de perdition, et que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis à Astarté,

*l'abomination des Sidoniens, à Kemosch, l'abomination de Moab, et à **Milcom**, l'abomination des fils d'Ammon. ([2 Rois](#) 23/13)*

Milcom

1) **Milcom** est le dieu des Ammonites et Phéniciens, à qui des Israélites sacrifièrent des enfants

" [...] *Il marcha dans la voie des rois d'Israël; et même il fit **passer son fils par le feu**, suivant les abominations des nations que l'Éternel avait chassées devant les enfants d'Israël. ([2 Rois](#) 16/3)*

" [...] *Il fit **passer son fils par le feu**; il observait les nuages et les serpents pour en tirer des pronostics, et il établit des gens qui évoquaient les esprits et qui prédisaient l'avenir. Il fit de plus en plus ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, afin de l'irriter. ([2 Rois](#) 21/6)*

" [...] *il brûla des parfums dans la vallée des fils de Hinnom, et il fit **passer ses fils par le feu**, suivant les abominations des nations que l'Éternel avait chassées devant les enfants d'Israël. ([2 Chroniques](#) 28/3)*

" [...] *S'échauffant près des térébinthes, sous tout arbre vert, **Égorgeant les enfants dans les vallées, Sous des fentes de rochers?** ([Esaïe](#) 57/5)*

" [...] *Ils ont bâti des hauts lieux à **Topheth** dans la vallée de Ben-Hinnom, Pour **brûler au feu leurs fils et leurs filles**: Ce que je n'avais point ordonné, ce qui ne m'était point venu à la pensée. ([Jérémie](#) 7/31)*

" [...] *Ils ont bâti des hauts lieux à Baal, Pour brûler leurs enfants au feu en holocaustes à Baal: ce que je n'avais ni ordonné ni prescrit, ce qui ne m'était point venu à la pensée. C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Éternel, Où ce lieu ne sera plus appelé **Topheth** et vallée de Ben-Hinnom, Mais où on l'appellera vallée du carnage. ([Jérémie](#) 19/5-6)*

"**Topheth**" signifiant tambour, c'est par le son de ces instruments que les prêtres couvraient les hurlements des victimes sacrifiées.

" [...] *Tu as pris tes fils et tes filles, que tu m'avais enfantés, et tu **les leur as sacrifiés** pour qu'ils leur servent d'aliment: n'était-ce pas assez de tes **prostitutions?** Tu as **égorgé mes fils**, et tu les as donnés, en les **faisant passer par le feu** en leur honneur. ([Ezechiel](#) 16/20-21)*

" [...] *Je les souillai par leurs offrandes, quand ils faisaient **passer par le feu tous leurs premiers-nés**; je voulus ainsi les punir, et leur faire connaître que je suis l'Éternel. ([Ezechiel](#) 20/26)*

" [...] *En présentant vos offrandes, en faisant **passer vos enfants par le feu**, vous vous souillez encore aujourd'hui par toutes vos idoles. Et moi, je me laisserais consulter par vous, maison d'Israël! Je suis vivant! dit le Seigneur, l'Éternel, je ne me laisserai pas consulter par vous. ([Ezechiel](#) 20/31)*

" [...] *Elles se sont livrées à l'adultère, et il y a du sang à leurs mains: Elles ont commis adultère avec leurs idoles; Et les enfants qu'elles m'avaient enfantés, elles les ont fait **passer par le feu** Pour qu'ils leur servent d'aliment...//... Elles ont **immolé leurs enfants** à leurs idoles, et elles sont allées le même jour dans mon sanctuaire, Pour le profaner. C'est là ce qu'elles ont fait dans ma maison. ([Ezechiel](#) 23/37-39)*

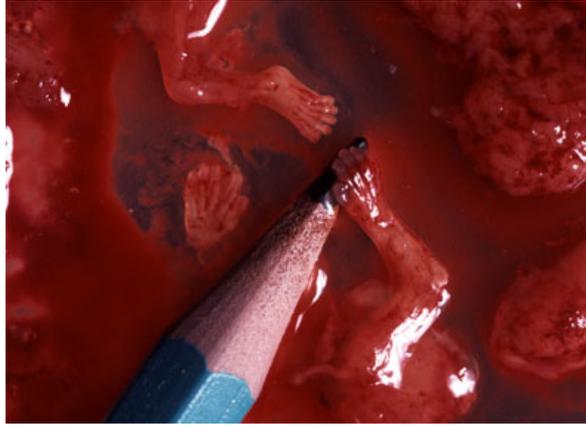
Certaines statues étaient divisées en sept étages compartimentés. Des animaux étaient sacrifiés dans les six premiers et un être humain (un enfant la plupart du temps) dans le septième.

C'est sous ce terme de **Moloch** que le Diable a d'abord été nommé et fait l'objet de cultes sanglants dans la Haute Antiquité Biblique comme évoqués dans les versets ci-dessus. **Moloch**, confondu parfois avec Baal, était principalement adoré par les Ammonites, en guerre contre David, mais aussi par les Moabites, les Carthaginois et les Hébreux idolâtres.

Ce culte ayant transité par la Sardaigne, l'expression "rire sardonique" s'y rattache directement en décrivant le rictus de douleur des victimes soumises au supplice du feu.

Lorsque l'enfant n'était pas sacrifié à **Moloch**, on allumait des feux devant la statue du dieu et on faisait traverser les flammes à l'enfant pour le consacrer à **Moloch**. Contre toute attente et à l'insu de ceux qui le pratiquent, ce rite initiatique demeure avec les feux de la "St Jean" allumés au solstice d'été au-travers desquels passent en sautant les participants à cette fête totalement païenne.

Cette abomination n'a donc pas disparu mais elle a gagné en importance avec l'[incinération](#) par centaines de milliers dans le monde des embryons sacrifiés par avortement. Seuls les adeptes du satanisme connaissent cette sinistre réalité (se reporter au développement au chapitre dédié au [sceau de Salomon](#)).



Dans la poubelle d'une clinique, un foetus de 8 semaines

sources: <http://www.blogdei.com/index.php/2008/03/24/3420--rediffusion-moloch-et-l-europe-comment-le-vieux-continent-sombre-peu-a-peu-dans-les-tenebres-du-paganisme>

Tuer un enfant sans défense dans le ventre de sa mère, un lieu de création divine, est le plus précieux sacrifice qui puisse être fait au Malin. Ceci n'est pas un jugement de ma part mais seulement un rappel.

" [...] *C'est pourquoi je vous dis: Tout péché et tout blasphème sera **pardonné** aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné.* ([Matthieu](#) 12/31)

► Tout péché est pardonnable, en dehors de celui contre l'Esprit, et peut être **pardonné** nous affirment les Ecritures selon La Parole de Jésus.



Campagne de boycott de la Galaxie Pepsico

sources: <http://www.lifesitenews.com/news/pro-life-groups-call-for-pepsi-boycott-over-aborted-fetal-cell-lines>

Le mouvement Pro-Vie Américain a lancé une campagne de boycott des produits fabriqués par la Galaxie Pepsico qui utilise des cellules de reins extraites d'embryons humains avortés dans le cadre de sa recherche d'exhausteurs de goût pour ses boissons...



le planning familial

Le nombre **666** dans le logo du Planning familial

Le Planning familial a parmi ses fonctions celui de défendre le droit à l'avortement

La charte du serment d'Hippocrate stipule entre autres de ne pas donner de [pessaire abortif](#) à une femme. (Voir le texte entier du [serment d'Hippocrate](#) en Documentation en fin de chapitre). Alors comment concevoir que des médecins qui l'affichent dans leur cabinet, acceptent de participer à cette entreprise de mort sans se remettre en question?

- ➡ **Un crime est une violation des lois humaines.**
- ➡ **Un péché est une violation des lois Divines**

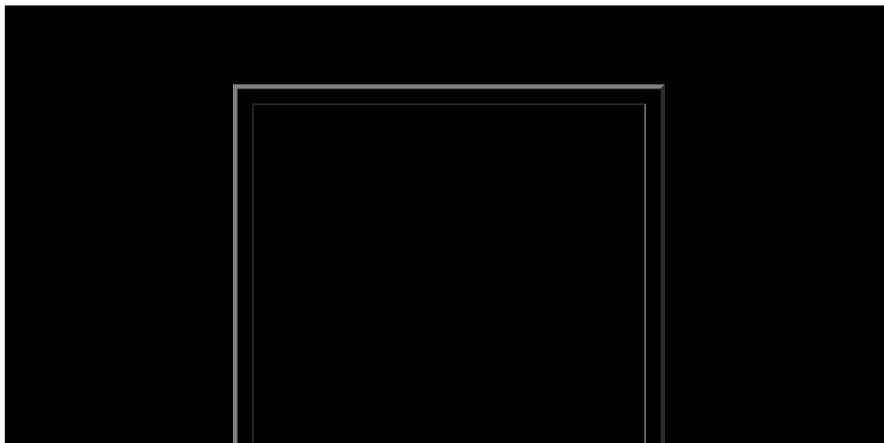
 " [...] *Quiconque pêche transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi*". ([1 Jean](#) 3/4).

Ce qui est légal aux yeux des hommes peut être péché aux yeux de Dieu, en d'autres mots, des hommes ont le pouvoir de légaliser le péché.

Mettre un terme à toute vie a pour nom "meurtre". c'est aussi simple que cela et la loi de Dieu commande de ne pas tuer.

Commandement VI - " [...] *Tu ne tueras point*". ([Exode](#) 20/13)

Si les hommes sont encore incapables de savoir déterminer quand la vie commence, alors qu'en est-il du commencement d'une vie spirituelle.





Premiers jours de vie de l'embryon

Les Ecritures comparent la croissance embryonnaire à un développement d'une conscience et d'une vie spirituelles.

L'esprit d'un homme est associé à sa conception et dès sa conception, il s'unit à L'Esprit-Saint.

Supprimer une vie pendant le temps de sa gestation fœtale, c'est éliminer une créature spirituelle, enfant de Dieu potentiel.

Dieu a permis à l'homme d'être conscient de la création et de la transmission de la vie et le distingue en cela du monde animal.

L'acceptation du salut gratuit offert par Dieu par le Sacrifice de Son Fils unique est une opportunité unique offerte à l'homme, gratuitement.

Ignorer cela, est spirituellement mortel.

Toute femme qui par ignorance a subi un avortement, peu importe le motif, est **pardonnée** à partir de l'instant où elle s'en repent et confesse cette faute auprès de l'Eternel. Tant qu'elle n'accomplit pas cet acte de repentance, la colère de Dieu demeure sur elle et en fait un enfant de la rébellion et non de Dieu.

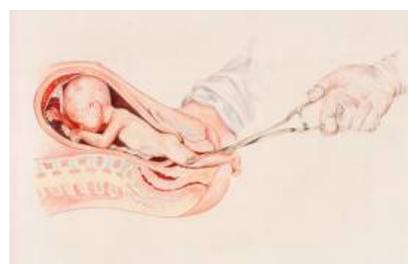
Pas besoin de faire un **pacte avec le Diable** pour lui appartenir. Il suffit seulement de ne pas confesser et reconnaître notre état de pécheur perdu devant Dieu, de ne pas **accepter Jésus-Christ comme Sauveur Unique et Personnel**, Notre Avocat devant le trône pour nous défendre contre les **accusations** justifiées de **l'accusateur**, Celui qui nous y **accuse** jour et nuit...

 " [...] *Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait: Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ; car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit.* ([Apocalypse](#) 12/10)

Beaucoup ignorent cette réalité.



Dessin 1 de Tanja Butler



Dessin 2 de Tanja Butler



Dessin 3 de Tanja Butler



Dessin 4 de Tanja Butler



Dessin 5 de Tanja Butler

Sources: [National right to life](http://www.nrlc.org/abortion/pba) - (<http://www.nrlc.org/abortion/pba>)

http://www.nrlc.org/abortion/pba/PBA_Images/Pba15.jpg (Dessin 1)

http://www.nrlc.org/abortion/pba/PBA_Images/Pba25.jpg (Dessin 2)

http://www.nrlc.org/abortion/pba/PBA_Images/Pba35.jpg (Dessin 3)

http://www.nrlc.org/abortion/pba/PBA_Images/Pba45.jpg (Dessin 4)

http://www.nrlc.org/abortion/pba/PBA_Images/Pba55.jpg (Dessin 5)

Voir aussi les planches sur: <http://www.nrlc.org/abortion/pba/DEabortiongraphic.html>



en mémoire, grâce aux témoignages des rescapés encore vivants, de ce qu'est capable une faction de la race humaine au chapitre des abominations et atrocités dont tout fonctionnaire Allemand attribuait, en toute bonne conscience bien sûr, la faute au couple infernal [Hitler/Himmler](#) pour se disculper devant la justice des hommes.

A cette époque les incrédules ne pouvaient accuser Dieu d'être à l'origine de ce génocide, un terme créé au 20^e siècle, mais d'avoir "laissé faire". En d'autres termes, Dieu était coupable d'avoir doué Sa créature de liberté, un mot qui se traduit alternativement par "Freedom" ou "Liberty" dans la bouche de Monsieur Bush, comme l'atteste la quarantaine d'occurrences dans son discours d'investiture de Janvier 2005.

" [...] *Votre or et votre argent sont rouillés; et leur rouille s'élèvera en témoignage contre vous, et dévorera vos chairs comme un feu. Vous avez amassé des trésors dans les derniers jours!* ([Jacques](#) 5/3)

L'Allemagne a eu le triste privilège d'avoir été la seule nation responsable de deux guerres mondiales. En créant des lieux d'enfer sur ses territoires, elle a donné à l'**Occident** une résonance avec le mot **Oxydant**. Et comme nous le verrons, ce pays s'engage à nouveau sur une voie inique!

" [...] *Car le mystère de l'iniquité agit déjà; il faut seulement que celui qui le retient encore ait disparu. Et alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement.* ([2 thess.](#) 2/7-8).

Les cérémonies commémoratives du 27 Janvier 2005 nous ont rappelé la réalité du **mystère de l'iniquité** évoqué par les Ecritures qui annoncent que l'Histoire se répétera malheureusement. Avec les discours de Monsieur **Putin** ou de Madame **Veil**, on a pu déjà en détecter les premiers hoquets, hoquets qui nous donnent déjà l'envie de vomir. Le **Veilleur** que je suis ne saurait laisser passer une occasion de réveiller les consciences, endormies par des discours qui ne sauraient cependant nous tromper, à l'heure des leurres.

Madame **Veil** a évoqué qu'à une époque, elle n'était qu'un, je traduis, "morceau" ou "pièce" pour les tortionnaires en place. Mais que sont ou comment nommer les créatures en devenir, les "foetus" dont le destin a été brutalement interrompu... en toute légalité!

" [...] *Un fleuve de feu coulait et sortait de devant lui. Mille milliers le servaient, et dix mille millions se tenaient en sa présence. Les juges s'assirent, et les livres furent ouverts.* ([Daniel](#) 7/10)

Je me fais à nouveau intercesseur, (avec d'autres... voir en annexe) pour l'immense "cri silencieux" dont je ne cesse d'entendre, en toute impuissance ici-bas, l'écho aux confins de l'Univers, là où 10 milliards d'êtres célestes s'étonnent de la patience infinie du Seigneur.

" [...] *Le fleuve fourmillera de grenouilles; elles monteront, et elles entreront dans ta maison, dans ta chambre à coucher et dans ton lit, dans la maison de tes serviteurs et dans celles de ton peuple, dans tes fours et dans tes pétrins.* ([Exode](#) 8/3)

" [...] *C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits.* ([Luc](#) 12/3)

" [...] *Mais quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme ta porte, et prie ton Père qui est là dans le lieu secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.* ([Matthieu](#) 6/6)

Dans la Bible, la **chambre** est aussi une pièce secrète et les **chambres** à gaz étaient des **lieux** tenus secrets, édifiés vers l'Est (parfois par des Juifs "qualifiés" et voués à l'extermination par ce moyen) au fur et à mesure des conquêtes Hitlériennes.

" [...] *Si donc on vous dit: Voici, il est dans le désert, n'y allez pas; voici, il est dans les chambres, ne le croyez pas.* ([Matthieu](#) 24/26)

Tout "minuit" pouvant se traduire par un 24/24, je saisis cette opportunité pour citer les 8 versets de contexte dans l'Evangile de Matthieu, en résonance avec les derniers jours de l'année 2004:

24 *Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; ils feront de grands prodiges et des miracles, au point de séduire, s'il était possible, même les élus.*
25 *Voici, je vous l'ai annoncé d'avance.*
26 *Si donc on vous dit: Voici, il est dans le désert, n'y allez pas; voici, il est dans les chambres, ne le croyez pas.*
27 *Car, comme l'éclair part de l'orient et se montre jusqu'en occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.*
28 *En quelque lieu que soit le cadavre, là s'assembleront les aigles.*
29 *Aussitôt après ces jours de détresse, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.*
30 *Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et une grande gloire.*
31 *Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une extrémité des cieux jusqu'à l'autre.*

Le premier programme d'euthanasie **nazi TA** avait pour but d'éliminer les handicapés aussi bien mentaux que physiques afin de "purifier" la race dans une perspective "aryenne" (Les "bons à rien"... donc, je veux dire les "bons aryens"...). La construction des premières **chambres** à gaz permit de mettre en place par la suite le programme eugénique intégrant la "solution finale" planifiée des camps de concentration/extermination nazis.

La solution de "choix" qui, à l'examen est plutôt de "non choix" pour un autre type de "solution finale", car du point de vue de l'embryon, c'est bien de cela qu'il s'agit à son niveau, est proposé

aux femmes n'est qu'une mascarade, un leurre semblable aux mensonges de la propagande Allemande des années 30.

Pour le bien du peuple Allemand, il fallait opérer un "nettoyage", un "tri" visant à en éradiquer ses "maléfactions" et ses "ennemis".

L'Axe du Mal à cette époque était avant tout constitué par l'"infiltration" des "Juifs" qu'une campagne de déshumanisation avait assimilés à une "sous-race", des "sous hommes" parasites qu'il fallait faire disparaître au profit de la Nouvelle race élue.

Pour le bien de l'humanité sur le long terme il fallait donc entreprendre une discrimination entre ceux qui étaient "l'avenir" de la race humaine et ceux qui en "souillaient" le patrimoine génétique.



Sitôt mise en place, cette fausse "fatalité" créée et justifiée par des hommes et non Dieu... débarrassait les "artisans" de la mise en place de la "Solution finale" de toute forme de scrupules ou de considération morale.

On avait donc, en les déshumanisant par toutes sortes d'arguments philosophiques, religieux, racistes ou "purement" éthiques, pu mettre en place une campagne "officielle" d'extermination d'êtres vivants.

Dans le cas des enfants "non-nés" et "non-désirés", il s'agit de la même argumentation, enrichie de nouveaux concepts New Agiens propagée par un outil multimédia et une "dés"-information à l'échelle planétaire.



Au nom de la politique **SS** nazie, l'Etat souverain pouvait "légitimement" décider du "droit de vie" ou "droit de mort" de tout citoyen, qu'il soit jeune ou vieux, bien portant ou handicapé, fort ou faible.

En l'espace d'une journée, un être humain se retrouvait coupé de la société, séparé de sa famille, dévêtu, rasé, gazé dans des chambres puis brûlé dans des fours, avec dispersion de ses cendres. On éliminait ainsi toute traçabilité du meurtre planifié et même les traces des traces. C'est ainsi qu'il n'existe aucune trace de dossiers, de photos ou du moindre indice dans certains camps.

Les premières fosses communes, même avec l'utilisation de la chaux, présentait le danger de constituer des "preuves" tôt ou tard et d'enrayer le mécanisme de la "Solution finale".

Selon ce même principe de "liberté" de décision humaine, une femme peut réduire à néant le droit de vie de l'enfant en gestation en son sein en l'espace de quelques heures.

On a inauguré, dans le quartier du Marais à Paris et dans le pavillon Français à Auschwitz-Birkenau, des plaques commémoratives sur lesquelles sont inscrits les 76 000 noms de Juifs dont 11 000 enfants. Ce nombre 76 000 entre en résonance avec Rouen en Seine Maritime dont le code postal est aussi 76 000. Les Anglais à une autre époque de notre triste histoire y avaient brûlé vive Jeanne d'**Arc**, dont Monsieur Le Pen a fait son porte drapeau, et dont de nombreux propos antisémites sont exposés dans un espace dédié au musée d'Anne Franck à Amsterdam.

Il est à peu près possible d'affirmer, preuves documentaires en main, qu'au moins 6 millions de personnes ont été exterminées dans les camps construits sur ordre du régime nazi. Ce nombre ne concerne en fait que le nombre de Juifs auquel il faut ajouter toutes les autres victimes, sans compter ceux qui sont morts quelque temps après, à cause de leurs passages dans ces camps.

Le lecteur notera au passage l'importance que revêt dans ce cas précis l'importance du mot "nombre" et de qu'il représente dans l'appréhension que nous avons de l'actualité, le tsunami en constituant la dernière illustration. Le reproche qui m'est fait parfois, de traiter de l'importance des nombres dans les Ecritures est absolument irrecevable!

On évalue à au moins 80 millions le nombre de personnes éliminées par le régime **Soviétique** au nom du Communisme!

Mais il est presque impossible actuellement d'évaluer le nombre d'enfants avortés à plusieurs dizaines de millions près, à l'échelon planétaire! Le nombre d'avortements pratiqués aux Etats-Unis depuis 30 ans est estimé à **43 millions**. (voir en annexe).

L'Inde et la Chine représentent la plus grande part de cette inconnue.

A notre époque, une conspiration du silence orchestrée entourant le suivi des opérations produisant les avortements s'est mise en place en se masquant derrière une campagne de dénonciation du "non-dit" et de l'aspect sordide des avortements clandestins, tout en "officialisant" et "légalisant" une campagne internationale de protection sociale et médicale de la jeune fille ou femme candidate, en lui donnant la "liberté" de choisir en toute "conscience"!

La politique "sécuritaire" du "sexe sûr" grâce au préservatif est un mensonge de plus, juste une pompe à fric permettant de générer des profits à faire rêver les spécialistes du marketing. De plus, le contribuable ignore qu'une partie de cette manne est alimentée par des budgets et des campagnes de

"sensibilisation" financées par les finances publiques. On raconte aux jeunes que les propos parentaux sont rétrogrades, qu'ils sont seuls maîtres de leur sexualité, que les tabous ont pour but de les culpabiliser et que le préservatif protège à double titre: le Sida et la grossesse. Cependant, 30% des préservatifs ne peuvent empêcher la transmission du virus, 450 fois plus petit qu'un spermatozoïde!

A titre d'exemple, on peut citer le cas de cette publicité matraquée sur les chaînes Françaises où l'on voit un homme proposer un test de grossesse à sa "partenaire" dans la salle de bain qui lui rétorque en ricanant qu'il n'y a pas de danger et qu'avec un préservatif, alors qu'ils ne se connaissent que depuis deux jours, il n'y a aucun risque. Le but final de la manœuvre pour l'"aspirant père" qui nourrit un espoir de paternité... est de pouvoir satisfaire son fantasme, à savoir acheter un monospace VW TOURAN EDITION ONE à 19990 € à vocation familiale!

Pour mémoire, Hitler avait promis à ses soldats de leur offrir une voiture, une VW ("Volkswagen" ou "voiture du peuple" en traduction littérale).

L'abomination que représente la "[statue de la Liberté](#)" New Yorkaise d'origine maçonnique Française au nom de laquelle le ["(chrétien)"] G. W. Bush a engagé sa croisade contre les ennemis de "la Liberté" ne représente que la Liberté sexuelle la plus débridée, la plus immorale qu'avaient établie les anges rebelles et déchus à Babylone (comme le décrit le [livre d'Enoch](#) évoqué par Jude dans son épître) et qui avait conduit L'Eternel à détruire la race humaine, génétiquement souillée par ces pratiques contre nature.

" [...] *Lorsque les hommes eurent commencé à se multiplier sur la face de la terre, et que des filles leur furent nées, les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent* ". ([Genèse](#) 6/1-2)

Consulter aussi les livres d'[Enoch I](#) et [II](#)

C'est avant tout dans cette perspective qu'il faut comprendre en quoi Noé et sa famille avaient été épargnés. Leur ADN n'avait pas été contaminé par l'apport génétique [Alien](#).

Le véritable but des [anges déchus](#) était d'empêcher que Le Sauveur se fasse Chair parmi les hommes et naisse d'une femme et d'un homme terrestres non souillés comme Le Plan DIVIN l'avait préétabli.

" [...] *Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient; Et sur ton livre étaient tous inscrits Les jours qui m'étaient destinés, Avant qu'aucun d'eux existât.* ([Psaumes](#) 139/16)

Une existence pré-établie comme pour chacun de nous!

L'eugénisme et l'Apostasie que professe **S.S. Raël**", je veux dire "**Sa** Sainteté Raël", le gourou soucoupiste, sont inspirés de [Lucifer/Satan](#), le "Père du mensonge" qui voue une haine sans égal au genre humain.

Il a ainsi donné quelques solutions à ses serviteurs:

- ➡ La "solution finale" au faux messie Hitler...
- ➡ La "solution Staline", à un "Père" à la Lénine pour "son" peuple avec les goulags.
- ➡ La "solution saline" comme une technique abortive à son "**Elite**" qui prépare L'Avènement de "Son" Christ...

A propos de la "solution saline", voir en annexe le document: [Témoignage d'un avortement](#), par Nancy Jo Mann

" [...] *Achab monta pour manger et pour boire. Mais Elie monta au sommet du Carmel; et, se penchant contre terre, il mit son visage entre ses genoux,* ([1 Rois](#) 18/42)

Il peut paraître aberrant au lecteur que je surligne le nom d'"Elie" dans le mot "**Elite**" mais nous reparlerons d'un autre type de parodie à propos de [char de feu](#). Le lecteur pourra alors comprendre le pourquoi du scandale de la présence de [Carmelites](#), à Auschwitz, dans la cellule affectée du temps de la "Solution finale" au stockage des cartouches de zyclon B. L'ordre des [Carmelites](#) est directement lié au mont [Carmel](#) où vivait [Elie](#).



Chaque point sur cette carte représente un camp d'internement!

Lénine avait mobilisé plus d'un millions de Juifs pour mener son entreprise de mort à l'encontre des chrétiens orthodoxes. Alors que les victimes étaient encore vivantes, on leur arrachait les yeux, coupait la langue, sciait les mains, vrillait le cou... on obligeait leurs compagnons d'infortune à les scalper, consommer leurs cervelles puis ceux-ci étaient à leur tour exécutés. Des femmes étaient violées et tuées devant leurs maris et enfants et finalement les rivières s'empourpraient du sang de ces victimes. Si la majorité des églises avaient été rasées, quelques unes étaient épargnées pour faire croire à la liberté de culte!

Les mêmes abominations avaient été pratiquées pendant la Révolution Française de 1789, le "siècle des lumières" comme on ose l'appeler dans les manuels d'histoire!

Hitler, selon le même plan Luciférien, s'était inspiré du système de goulags pour mettre en place ses camps de concentration avec l'aide de 600 000 **SS** affectés à cette seule "tâche". Seule différence majeure; aux résistants chrétiens, Témoins de Jéhovah, dissidents, homosexuels, tziganes, handicapés mentaux et physiques... ont été ajoutés près de 6 millions de Juifs.

Que ce soit dans des goulags, des camps de détention, des camps de concentration et d'extermination ou plus subtilement dans le ventre de leurs mères, des méthodes de plus en plus perfectionnées ont permis d'éliminer des êtres humains par la torture, les armes, le poison, la malnutrition, l'absence d'hygiène, l'épuisement par le travail, le suicide, le gaz, les expérimentations médicales sans nom, les produits abortifs, le feu, la succion, le démembrement intra-utérin... et ce, dans ces derniers cas, en toute légalité grâce à Madame Veil!

Pour ceux qui seraient persuadés qu'un embryon est dépourvu de conscience, de nombreux témoignages de médecins "avorteurs" et d'infirmières ou d'auxiliaires médicaux repentants ont été publiquement déclarés pour dénoncer cette fausse vérité avec pour preuve tangible l'imagerie médicale à ultrasons, grâce à laquelle ils avaient été témoins de la résistance d'un embryon à l'approche d'une pince pour lui crocheter un membre ou d'une aiguille pour le piquer.

Du temps des **chambres** à gaz, les victimes croyaient se dévêtir pour se rendre à la salle de douche. Le mensonge était grossier: non seulement il n'y avait pas "d'eau dans le gaz" selon notre expression populaire mais le gaz remplaçait l'eau! On lit "**gaz**" dans le signe "**SS**" en zigzag, signe de danger sur les panneaux routiers. Non seulement je ne pouvais comprendre que la "**Solution finale**" ait pu être perpétrée par des êtres humains alors que j'étais gosse mais ce "signe" ne m'a plus jamais quitté.

Petite parenthèse:

Instinctivement, et de façon naturelle j'ai l'habitude de méditer sur les termes qui s'affichent au hasard de mes lectures et cette pratique m'épuise à cause de la densité des messages subliminaux qui investissent chaque jour d'avantage notre environnement.

Lorsque mon correcteur orthographique me propose de remplacer "**L'Eternel**" par "**L'Éternel**" avec accent et que je clique sur "**ignorer**", c'est toujours avec un profond malaise...

Surligné à dessein par mes sons, le mot Français "**lieu**" ou "**endroit**" pouvant être traduit par "**spot**" en Anglais, "**Ort**" en Allemand, des termes comme "port", "sport" sont "chargés" de sens. Marseille et Hambourg, sont des lieux et plus précisément des ports.

Cette dernière remarque pourrait discréditer mes lignes, une nouvelle fois...



"Eclair clairement éclairé"

"Deal" idéal?

Le 23 Novembre 2004, en fin de journée, épuisé par la foule et sa fièvre acheteuse dans les rues de Paris, j'étais sur la place de l'Hôtel de ville pour observer les jeunes sur la patinoire (blanche donc) et les bambins sur le manège (gratuit... chose si rare à notre époque). Depuis le matin, la publicité d'un anti-virus liée au film "le Jour d'après" (voir [tsunami](#)) me hantait au point de me sentir défaillir. J'ai donc cherché un coin pour pouvoir m'asseoir et tous les "bars et cafés" (on en reparlera en fin de mise à jour) étant bondés et enfumés, c'est dans un fast-food que j'ai pu prendre 20 minutes de repos, le temps de boire un café et de méditer sur la publicité qui me faisait face.

"DEAL D'ENFER" est un mélange d'Anglais et de Français, du "Français" donc. Un "DEAL D'ENFER" est

présenté la jeunesse comme un "IDEAL". On aperçoit la rune **S** placée comme trait d'union.

Questions...

Une deuxième rune "**S**" se cacherait-elle?

"E" et "A" étant les deux seules voyelles, pourquoi le "**E**" est-il diminué en taille, dans ses trois occurrences?

Je donne la réponse pour la première question avec son contexte dans l'image qui suit.

La deuxième, selon mes propositions personnelles se trouvera dans la 3^e partie du chapitre consacré au [tsunami](#) en "Asie".



A la lumière d'un "**spot**" donc...

La deuxième rune "**S**", "personnalisée" ou plutôt "bestialisée"!

"BOX" comme "BOXE" un "**sport**", "HALO" comme "**HALLOWEEN**", "PAIRE D'YEUX" comme "PERE DIEU"...

Fermons cette petite parenthèse...

Avant chaque session d'exécution par cette méthode, ces **chambres** à gaz étaient soigneusement assainies et débarrassées de toute trace du meurtre de masse précédent à l'exclusion des traces d'ongles lacérant le béton des plafonds qu'atteignaient les plus forts cherchant à échapper aux effets indescriptibles du Zyclon B.

Le lavage de cerveau actuel qui s'opère est tout aussi tragique sur un plus long terme.

Quelques survivants des **chambres** à gaz ont eu assez de conscience pour comprendre qu'ils étaient installés et couchés sur des **chariots** pour être incinérés dans des fours.

" [...] *And it came to pass, as they still went on, and talked, that, behold, there appeared a **chariot of fire**, and horses of fire, and parted them both asunder; and **Elijah** went up by a whirlwind into heaven.* (2 [Rois](#) 2/11)

" [...] *Comme ils continuaient à marcher en parlant, voici, un **char de feu** et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et **Elie** monta au ciel dans un tourbillon.* (2 [Rois](#) 2/11)

Ces **chariots** de fraude annoncent d'autres **chariots** de feu parodiques que sont les OVNI/UFOS et l'Ultime Déception du genre humain. Reconsidérons ce verset dans son contexte, une séquence **9-11**:

9 *Lorsqu'ils eurent passé, **Elie** dit à Elisée: Demande ce que tu veux que je fasse pour toi, avant que je sois enlevé d'avec toi. Elisée répondit: Qu'il y ait sur moi, je te prie, une double portion de ton esprit!*

10 ***Elie** dit: Tu demandes une chose difficile. Mais si tu me vois pendant que je serai enlevé d'avec toi, cela t'arrivera ainsi; sinon, cela n'arrivera pas.*

11 *Comme ils continuaient à marcher en parlant, voici, un **char de feu** et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre, et **Elie** monta au ciel dans un tourbillon.*

"Quatre" se disant "four" en Anglais, j'ai développé ce thème avec mes [chapitres dédiés](#) au livre de Daniel. "Quatre" comme les "quatre" nouvelles années de mandat pour le président G. W. Bush... La réduction de la population mondiale est un thème New Agien dont un prince Charles ou un Ted Turner sont les apôtres actifs et militants. L'avortement n'en est qu'un aspect.

Au chapitre consacré au nom de [NOE ou Nouvel Ordre Economique](#), j'avais écrit:

...//...

Selon l'Ordre divin du Commencement, 10 lois ou commandements avaient été gravés en lettres **de feu** sur des tables de pierre et donnés par Dieu aux hommes par l'intermédiaire de Moïse.

Des hommes se sont pris pour des dieux et en ont institué d'autres:



Sous prétexte d'être chrétien, un certain Monsieur R.C. CHRISTIAN. a effectué la commande de ces pierres mégalithiques au nom d'un groupe de citoyens Américains loyaux ("Lucis trust" certainement, un mouvement New Age qui s'appelait d'abord "Lucifer Trust") qui voulaient demeurer anonymes pour les faire ériger (22 Mars 1980) dans un lieu retiré de la Georgie, non loin de l'autoroute 77, avec 10 préceptes gravés sur le granit énonçant en 8 langues (Anglais, Russe, Hébreu, Arabe, Hindou, Chinois, Espagnol, et le Swahili) les moyens de maintenir la conservation de la race humaine. Dans la plus pure tradition mégalithique du Stonehenge anglais, des trous judicieusement placés dans le monument permettent des observations de conjonctures stellaires. Le site est aussi bien fréquenté par des touristes que des druides, des shamans, des hippies, des sorciers...

Les "10 commandements" parodiquement gravés dans la pierre qui pourraient être ceux de l'[antichrist](#) sont:

1. Maintenir la population mondiale en dessous de 500 000 000 en équilibre avec la nature.
2. Contrôler la reproduction au profit de la diversité et de sa justification.
3. Un seul langage pour l'humanité.
4. Maîtriser avec raison les passions, la foi, la tradition et toutes choses
5. Protéger les gens et les nations avec des lois et des cours de justice équitables
6. Laisser toutes les nations se gouverner intérieurement et résoudre les litiges externes avec une cour internationale
7. Eviter les lois sans intérêt.
8. Equilibrer les droits personnels avec les devoirs sociaux.
9. le juste prix de la vérité, de la beauté de l'amour en cherchant l'harmonie avec l'infini.
- 10 Ne pas être un cancer pour la planète... laisser la nature prendre son espace.

Cette philosophie d'un âge de raison à venir, visant à réduire la population mondiale au [13^e](#) de sa taille actuelle, avec l'établissement d'un gouvernement mondial environnementaliste promouvant une nouvelle spiritualité antichrétienne, est d'inspiration New Agienne en phase avec la charte compilée sous la direction de M. Gorbatchev et les déclarations de Yoko Ono, la veuve de John Lennon, le [Beatle](#) "pacifiste" assassiné.

...//...

" [...] *Consacre-moi tout **premier-né**, tout **premier-né** parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des animaux: il m'appartient.* ([Exode](#) 13/2)

" [...] *et, comme Pharaon s'obstinait à ne point nous laisser aller, l'Éternel fit mourir tous les **premier-nés** dans le pays d'Egypte, depuis les **premier-nés** des hommes jusqu'aux **premier-nés** des animaux. Voilà pourquoi j'offre en sacrifice à l'Éternel tout **premier-né** des mâles, et je rachète tout **premier-né** de mes fils.* ([Exode](#) 13/15)

Etant moi-même un **premier-né**, j'ai découvert très tardivement ces versets qui m'ont permis de comprendre ma véhémence qui peut choquer parfois et être mal interprétée, en ce qui concerne tout ce qui touche les preuves de l'existence de Dieu, et les ruses du Malin pour les gommer, une "élection" naturelle qui touche tous les **premier-nés**.

Les **premier-nés** qui ont été éliminés par avortement, une autre forme d'"élection" mais d'origine humaine, sont autant de témoins potentiels absents, de génies, d'artistes, de bienfaiteurs, de savants pour n'en citer que quelques uns pêle-mêle, rendus muets par des hommes "libres" de leurs

choix, et qui de plus, l'affichent dans la rue en manifestant.

" [...] *Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait: Maintenant le salut est arrivé, ainsi que la puissance, le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ; car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit.* ([Apocalypse](#) 12/10)

Ils devront en répondre devant Le Trône du jugement pour ceux qui ne seront pas repentis et confiés au Seigneur, sans Avocat donc, mais avec un **accusateur** acharné et attentif, agissant dans les Ténébres.

" [...] *et elle enfanta son fils premier-né. Elle l'emballota, et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.* ([Luc](#) 2/7)

Jésus-Christ est lui-même un **premier-né**!

" [...] *Alors je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem Un Esprit de grâce et de supplication, Et ils tourneront les regards vers moi, celui qu'ils ont percé. Ils pleureront sur lui comme on pleure sur un fils unique, Ils pleureront amèrement sur lui comme on pleure sur un premier-né.* ([Zacharie](#) 12/10)

Ces versets, où le terme "**premier-né**" est employé pour la dernière fois dans l'Ancien Testament, relatent les pleurs du peuple Juif lorsqu'il découvrira au milieu de la période de **grande tribulation**, la **fin de notre temps** (et non des temps ou du monde), qu'il a été trompé par l'Antéchrist, le faux prince de paix et que Jésus était bien Leur Messie tant attendu.

Satan étant à ce moment de la "**Semaine de tribulation**" chassé du ciel, une nouvelle "**Solution finale**" se mettra en place.

" [...] *Alors Hérode, voyant qu'il avait été joué par les mages, se mit dans une grande colère, et il envoya tuer tous les enfants de deux ans et au-dessous qui étaient à Bethléhem et dans tout son territoire, selon la date dont il s'était soigneusement enquis auprès des mages.* ([Matthieu](#) 2/16)

Et à propos de mages et du roi "**Hérode**", il est bon de rappeler les identités différentes connues sous le nom d'Hérode:

La référence Strong 2264 nous apprend:

Hérode = "héroïque"

1) nom de plusieurs souverains de la Palestine et des régions voisines.
Le NT mentionne 3 Hérode et un Hérode Agrippa.

1a) Hérode le Grand, 2ème fils de l'Iduméen Antipas (Antipater) et de Cypros, princesse de même race. Il devint roi de Judée en 37 av. J.C. Rendu à moitié dément par des complots continuels de ses épouses et de ses enfants, il commit de nombreux meurtres, ce qui explique sa colère quand les mages lui demandèrent "où est le roi des Juifs qui vient de naître?". Il avait la passion des constructions grandioses, et contribua à l'embellissement de Jérusalem.

1b) Hérode le Tétrarque, fils d'Hérode le Grand et de Malthace la Samaritaine, appelé Antipas ou Hérode. Frère d'Archélaüs et demi frère de Philippe, il n'obtint que la tétrarchie de Galilée et de Pérée. Il épousa une fille d'Arétas, roi des Arabes nabatéens, puis il épousa sa belle soeur Hérodiad, femme de Philippe, ce qui provoqua la colère d'Arétas qui le vainquit. Notre Seigneur parle de lui en l'appelant "ce renard" (#Luc 13:31-32) et de son influence en parlant du "levain d'Hérode" (#Marc 8:15). Ennemi de Pilate, ils se réconcilièrent lors de la crucifixion de Jésus.

1c) le roi Hérode Agrippa I, devant lequel Paul comparut. Il était fils d'Aristobule et de Mariamne. Il devint roi avec deux tétrarchies: celle de son oncle Philippe et celle de Lysanias, puis plus tard celle de Galilée, et encore plus tard la Samarie et la Galilée. Il fit décapiter Jacques, frère de Jean, et emprisonner Pierre. Ayant accepté à Césarée des honneurs dus à Dieu, il mourut brusquement, rongé de vers, en 44 ap.J.C, âgé de 54 ans

1d) Hérode Agrippa II, fils d'Hérode Agrippa I, et petit fils d'Hérode le Grand, frère de deux femmes de mauvaise réputation, Bérénice et Drusille. Il reçut un titre de roi, avec en particulier la tétrarchie de Philippe. Il causa du scandale par des relations coupables avec sa propre soeur Bérénice, de laquelle il était accompagné lors du procès de Paul devant Festus. Après la chute de Jérusalem il se retira avec Bérénice à Rome, avec une charge de préteur. Il mourut en 100 ap. J.C.

Très souvent, un avortement concerne le premier enfant à naître, un **premier-né** en devenir d'une femme pour les raisons qu'il est inutile d'évoquer. L'angoisse totalement compréhensible d'une femme soudainement frappée et désemparée, souvent jeune voire même très jeune la fragilise d'autant plus que l'inconnu entre en compte. De plus la pression familiale, les questions sans réponses, l'attitude de l'entourage s'ajoutent à cette remise en question totale du devenir proche de la femme concernée (sans mauvais jeu de mots).

L'avortement sous le titre de "droit fondamental" dans de nombreux pays, est donc devenu un ancien rituel sacrificiel codé insoupçonné du plus grand nombre, promu par la mise en place des idées "flower power" révolutionnaires des années 60 concernant la liberté sexuelle et la consommation de produits hallucinogènes aliénants contrôlés par les cercles mafieux. L'avortement est avant tout un produit du péché au sens Biblique puisque ce mot "péché" n'a pratiquement plus de signification en dehors de ce contexte dans notre société actuelle. Et les mêmes milieux mafieux contrôlent l'industrie de l'avortement et des trafics d'organes dont les enfants sont les principales victimes.

L'argument constamment invoqué que la légalisation d'une pratique "illicite", "délictueuse", "répréhensible" l'élimine, n'est jamais vérifié dans les faits, bien au contraire avec pour

illustration l'exemple qui suit:

Dans la continuité de la politique sociale souvent "avant-gardiste" des Pays-Bas, afin de réduire le crime organisé et contrecarrer toutes sortes de trafic dont souffrent principalement les femmes, l'Allemagne, deux ans après leur voisin, a légalisé la **prostitution** en 2002.

Nous allons donc voir ce que peut évoquer le nom de Monsieur **Putin!**

Alors que ce pays est reconnu pour avoir l'un des meilleurs système de prise en charge solidaire et de lutte contre le chômage, de nouvelles lois se mettent en place pour réduire le nombre des chômeurs qui a atteint 5 millions en Janvier 2005. L'oppression s'installe lorsque les hommes libres se taisent et Hitler avait su exploiter ce potentiel d'apathie en son temps. En fin de droits, un chômeur touche 345 Euros par mois dans ce pays et lorsqu'en regard de sa qualification, une activité salariée de réinsertion complémentaire lui est "proposée", c'est à raison de 30h/semaine, à 1 Euro de l'heure... soit une moyenne mensuelle de 120 Euros. En cas de refus, l'allocation de 345 Euros lui est retirée! Selon ce protocole, et de manière unilatérale, une femme, âgée de moins de 55 ans, au chômage depuis plus d'un an, ayant travaillé dans un bar, un café, un hôtel, le phoning, le télémarketing... ne peut refuser un poste dans une activité "légale" assimilable.

Un job dans le secteur de la messagerie rose, le sex-phoning... peut donc être légalement proposé à une salariée ayant eu une expérience dans une société dite "de service"! Cette industrie étant à présent légale, les offres d'emploi peuvent donc passer par les Job-Centers et autres agence spécialisées. Pour appeler les choses par leurs noms, le même statut est accordé à une épicerie ou un "bordel". Le pas est donc franchi pour "pousser" des femmes en difficulté dans des "services" liés à la **prostitution**.

L'implantation des camps de "détention", "concentration"... étaient "légaux" dans ce pays à une autre époque...

*A noter que les maisons ou "hôtels" de passe étaient autrefois repérables par une **lanterne rouge**. Rome en **falsifiant** les Ecritures, a remplacé la table de la dernière cène (voir Da Vinci...) par un "**autel**" alors que le sacrifice ultime a été accompli une fois pour toutes sur la croix. La **Lumière rouge** posée sur un **autel** fait croire à la "présence" de Dieu sur les lieux au fidèle "abusé". Dieu est partout présent, pas particulièrement dans les églises aux heures d'ouverture au public. Ce mensonge est un signe de **prostitution** parmi d'autres au sens Biblique!*

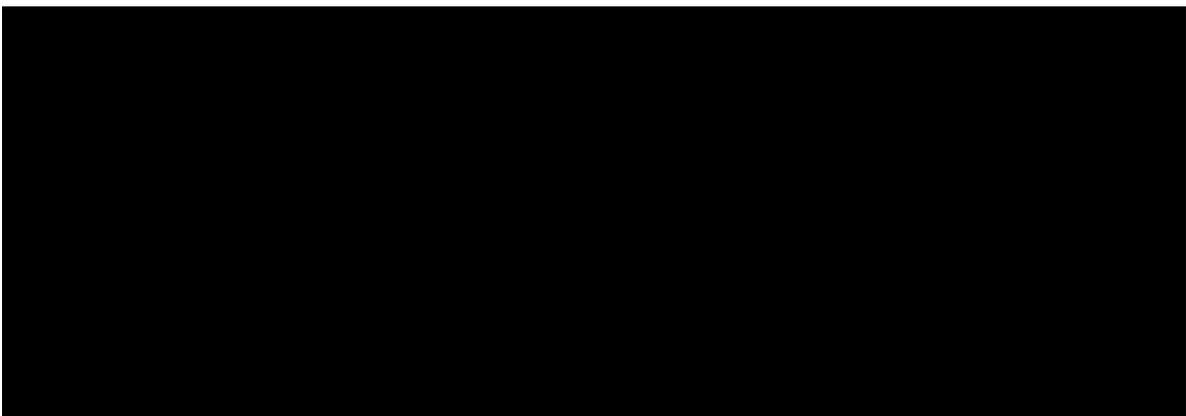
Puisqu'ils travaillent en "toute légalité", payent des taxes, des cotisations patronales au régime de **Sécurité Sociale**, les patrons de maisons de passe, (de "bordels" pour ceux qui ne connaissent pas les termes officiels) peuvent adresser leurs "offres d'emploi" auprès des agences et autres Job-Centers pour recruter leur personnel.

Ainsi une ancienne serveuse âgée de 25 ans, reconvertie dans la collecte et la constitution de bases de données, s'est vue proposer un job dans une maison de passe parce qu'elle avait eu une expérience professionnelle dans un bar ouvert en nocturne. Son profil correspondant à l'offre dans les bases de données du "Job Center", c'est en rencontrant son employeur éventuel qu'elle s'était rendue compte qu'il s'agissait en fait d'une maison que les Français nomment "maison de tolérance"!

Refusant l'"offre", le "Job Center" l'a alors "**légalement**" menacée de lui supprimer son allocation. En effet, un employeur peut "**légalement**" attaquer les employés d'un "Job Center" qui ne "pénaliseraient" pas un "privé d'emploi" qui refuserait une proposition de travail. La ville de Hambourg, qui par certains aspects ressemble à "notre" Marseille, est la plus touchée par cette nouvelle campagne de légalisation des "activités louches".

D'autre part, toute entreprise en Allemagne est astreinte à prendre un(e) apprenti(e) par tranche de 15 employé(e)s, avec amendes à la clé en cas de non respect de ces "normes" sociales "**imposées**" au sens multiple de ce terme.

Il y a naturellement des hommes "bien pensants", qu'on aurait plutôt envie d'appeler "fils de putes", pour parler de "progrès" en la matière à condition que ce ne soit pas leur femme ou leurs filles qui soient concernées, il va de soi! Le courant de recrutement dans ces secteurs d'activités autrefois condamnés s'amplifie donc, alors que 500 000 esclaves s-e-x-uelles (sans compter les hommes) "travaillent" illégalement en Europe et que plus de 280 millions de sites p-o-r-nos (orthographe segmentée pour éviter d'être censuré) sont recensés sur le Net! L'industrie du s-exe a été fragilisée sur certains secteurs touchés par le **tsunami** et la générosité "mondialisée" d'une partie des donateurs en état de sidération par une élite tyrannique, "sponsorisée" par les médias complices... va permettre à une grande partie des mafieux de s'enrichir, d'augmenter leurs pouvoirs et leurs zones d'influences.





Images et posters publicitaires
du Film de S. Kubrick
"2001: L'odyssée de l'espace"



A la fin des années "flower power", en 68, cette image du célèbre film d'anticipation "**L'odyssée de l'espace**" de S. Kubrick aurait pu aussi suggérer "**L'odyssée de l'espèce**" en sous-titre. Mais la technologie virtuellement annoncée comme libératrice de l'homme l'engage chaque jour sur la voie de l'esclavage Orwellien.

Au stade de la haute et de la nanotechnologie, le **biochip** composé de protéines vivantes a dépassé celui de l'expérimentation. Faite à partir de tissus prélevés sur des fœtus encore vivants parfois, dont une partie est broyée pour composer des cosmétiques, elle sera capable d'agir sur la mémoire ou la pensée d'un individu. La puce de l'"avenir" est donc faite de matière vivante, "parasitant" tout individu implanté. Le numéro de "**SS**", (**S**écurité **S**ociale Française) ferait partie des données consultables comme complément d'informations identitaires comprenant l'ADN bien sûr. La traçabilité d'un implanté serait en ce cas instantanée avec tout ce que peut comporter le mot "trace" à l'atteinte à la vie privée de tout citoyen.

Ces traces naturellement pourraient être effacées en un... **éclair**... sur une console ou un clavier et l'individu serait neutralisé de son vivant ou effacé des registres et bases de données officielles.

Comme on peut le lire sur le site: http://www.implanter.org/buts_pretendus.html, Kevin Warwick est connu pour communiquer avec un ordinateur à l'aide d'une puce implantée dans son cerveau. Comme il l'explique lui-même, ceci a des impacts au niveau psychologique : sa notion des valeurs se voit transformée.

Comme il est dit dans l'article du 12 octobre 2004 dans le journal "24 heures", "Faire fusionner l'homme et la machine", il s'est aussi fait implanter une puce "Cyborg 2.0" dans le bras qui a le pouvoir d'interférer dans tout son système nerveux et le mettre au service d'ordinateurs.

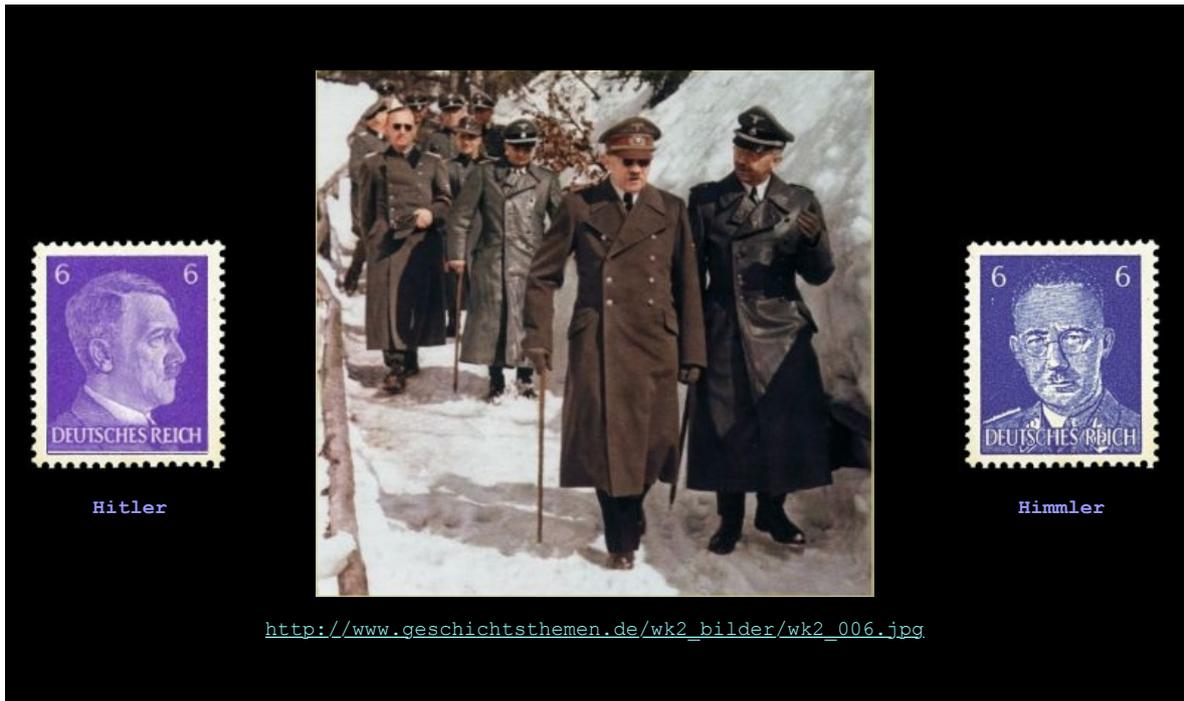
...//... Comme expliqué dans un article de la "**dépêche du midi**", non-seulement un homme

peut communiquer avec un ordinateur à l'aide d'une puce, mais certains scientifiques veulent mener cette découverte plus loin : le projet est de pousser ces implant à un outil de télépathie ! ...//...

Einstein, par l'influence du champ électromagnétique terrestre et son influence sur l'homme, avait déjà prouvé en son temps qu'une "conscience du temps", avec un commencement et un "Continuum", s'établissait dans l'esprit du fœtus dès sa conception et non au bout de 6 à 8 semaines comme on tente de nous le faire croire.

Cette notion de conscience du temps, de référence par rapport à un axe temporel, sera abordée à l'occasion d'une prochaine mise à jour, avec le voyage dans le temps et les "marqueurs" temporels.

La légalisation de l'euthanasie au nom de la liberté de choix individuelle s'imposera un jour prochain comme s'est faite celle de l'avortement, à une époque où l'on parlait de camp de concentration mais jamais de camp d'extermination et ce pendant plus d'un quart de siècle, ce dont je suis le témoin personnellement. "Etat nazi" rime avec "euthanasie". Et ce chemin peut passer par celui de la prostitution, au nom de la même "légalité", séduction aidant.



La Bête bicéphale que constituait le tandem [Hitler](#) et son Doppelgänger [Himmler](#) "patronymiquement" liés, était une préfiguration de l'antéchrist et de son faux prophète à venir, les deux Bêtes décrites dans l'[Apocalypse Johannique](#) et c'est dans des wagons à bestiaux que les victimes déshumanisées et réduites à la condition animale étaient [acheminées](#) vers les camps de la mort et leurs [cheminées](#) infernales.

A propos du pouvoir des mots, je propose au lecteur de méditer sur la peur que pouvait engendrer chez leurs victimes, le "[timbre](#)" des voix de ces deux Caïnites, sous contrôle de Satan.

" [...] Il arriva dans un [lieu](#) où il passa la nuit; car le soleil était couché. Il y prit une pierre, dont il fit son chevet, et il se coucha dans ce [lieu](#)-là. Il eut un songe. Et voici, une [échelle](#) était appuyée sur la terre, et son sommet touchait au ciel. Et voici, les anges de Dieu montaient et descendaient par cette [échelle](#). Et voici, l'Eternel se tenait au-dessus d'[elle](#); et il dit: Je suis l'Eternel, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac. La terre sur laquelle tu es couché, je la donnerai à toi et à ta postérité. Ta postérité sera comme la poussière de la terre; tu t'étendras à l'occident et à l'orient, au septentrion et au midi; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. Voici, je suis avec toi, je te garderai partout où tu iras, et je te ramènerai dans ce pays; car je ne t'abandonnerai point, que je n'aie exécuté ce que je te dis. Jacob s'éveilla de son sommeil et il dit: Certainement, l'Eternel est en ce [lieu](#), et moi, je ne le savais pas! Il eut peur, et dit: Que ce [lieu](#) est redoutable! C'est ici la maison de Dieu, c'est ici la porte des cieux! Et Jacob se leva de bon matin; il prit la pierre dont il avait fait son chevet, il la dressa pour monument, et il versa de l'huile sur son sommet. Il donna à ce [lieu](#) le nom de Béthel; mais la ville s'appelait auparavant Luz. Jacob fit un vœu, en disant: Si Dieu est avec moi et me garde pendant ce voyage que je fais, s'il me donne du pain à manger et des habits pour me vêtir, et si je retourne en paix à la maison de mon père, alors l'Eternel sera mon Dieu; cette pierre, que j'ai dressée pour monument, sera la maison de Dieu; et je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras. ([Genèse](#) 28/11-21)

Cette [pierre de Jacob](#) ou [pierre de la destinée](#) serait actuellement au Royaume Uni.



Rail et rampe d'accès à Auschwitz

Jacob avait vu les anges monter et descendre sur l'échelle céleste. L'échelle d'Hitler, le grand prêtre qui aimait être représenté sous la forme d'un chevalier Teutonique en quête d'un Graal abyssal, est terrestre, en lien direct avec l'enfer. La quête du Graal est une chimère permettant à toutes sortes de *doctrines de démons* d'opérer des diversions en s'éloignant des sujets essentiels.

"Graal" se dit "**Graail**" en Anglais! Et plus subtilement, menant sur une voie sans issue, ces rails sont cependant toujours raccordés à l'ensemble du réseau ferroviaire Européen.

" [...] *Car alors, la **détresse** sera si grande qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais.* ([Matthieu](#) 24/21)

" [...] *Car la **détresse**, en ces jours, sera telle qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde que Dieu a créé jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais.* ([Marc](#) 13/19)

Cette **détresse** est appelée plus spécifiquement "**temps de Jacob**" ou "**temps d'angoisse pour Jacob**" pour la tribulation à venir du peuple Juif.

" [...] *Malheur! car ce jour est grand; Il n'y en a point eu de semblable. C'est un **temps d'angoisse pour Jacob**; Mais il en sera délivré.* ([Jérémie](#) 30/7)

" [...] *Une nation s'élèvera contre une nation, et un royaume contre un royaume; il y aura des tremblements de terre en divers lieux, il y aura des famines. Ce ne sera que le commencement des **douleurs**.* ([Marc](#) 13/8)

" [...] *Tout cela ne sera que le commencement des **douleurs**.* ([Matthieu](#) 24/8)

Les références Strong révèlent plusieurs sens possibles pour "**douleurs**" comme suit:

Référence Strong n°5604:

douleurs, liens (de la mort), enfantement;

- 1) la souffrance de l'enfantement, la peine d'un accouchement, l'angoisse d'une naissance
- 2) l'angoisse intolérable, dans la pensée des calamités qui précéderont la venue du Messie

Référence Strong n°4944:

souffre les douleurs de l'enfantement;

- 1) ressentir ensemble les peines de l'enfantement, être en travail ensemble
- 2) souffrir l'agonie avec (comme une femme qui accouche)

Référence Strong n°5605:

éprouver les douleurs de l'enfantement, être en travail;

- 1) ressentir la souffrance de la naissance d'un enfant, accoucher

Référence Strong n°4192:

douleur;

- 1) grand trouble, désir intense
- 2) douleur, peine

Référence Strong n°928:

tourmenter, souffrir, battre, peine, douleur;

- 1) mettre à l'épreuve (des métaux) par une pierre de touche, pierre siliceuse utilisée pour

la vérification de la pureté de l'or ou de l'argent par examen d'une rayure par cette pierre

- 2) interroger en soumettant à la torture
- 3) torturer
- 4) vexer gravement, tourmenter
- 5) être harcelé, affligé
- 5a) de ceux qui, en mer, naviguent avec le vent en face

La politique de légalisation de l'avortement, comme dans le cas de la Loi Veil, est une "Solution finale" similaire au génocide élaboré par le régime nazi. Ce terme, comme évoqué au chapitre sur le tsunami, rime et entre en résonance avec "asie", une occasion d'accuser **L'Eternel** de tous les maux, de remettre en question SON EXISTENCE alors que ce sont ce que les Ecritures nomment les premières "**douleurs de l'enfantement**" qui annoncent le "**jour du Seigneur**" ou "Jour de colère de L'Eternel".

" [...] *Il y a six choses que hait l'Eternel, Et même sept qu'il a en horreur; Les yeux hautains, la langue menteuse, Les mains qui répandent le sang innocent, Le cœur qui médite des projets iniques, Les pieds qui se hâtent de courir au mal, Le faux témoin qui dit des mensonges, Et celui qui excite des querelles entre frères.* ([Proverbes](#) 6/16-19)

On ne peut trouver plus d'innocence que chez un fœtus. En acceptant que de telles pratiques soient exercées à l'encontre de vies d'innocents, en si grand nombre, privés d'aides et d'un soutien quelconque, nous nous en faisons les complices et nous aurons à en répondre tôt ou tard devant CELUI qui est LE SEUL à être capable de créer LA VIE et d'en COMPTER les jours. Rien que sur le territoire de Monsieur Bush, en l'espace de 2 ou 3 ans, le nombre d'enfants privés de destin est supérieur au bilan de la "Solution finale" sous le régime nazi. (2 500 000 avortements/an pour 1 500 000 naissances rien que sur les Etats Unis. 2% de ces avortements ont pour cause le viol, l'inceste ou la mise en péril de la santé de la mère). Et selon des chiffres officiels et reconnus, il meurt plus de femmes suite à des complications dues à un avortement "légal" qu'il n'en mourrait du temps où les avortements se pratiquaient dans l'illégalité et la clandestinité!

L'avortement est en fait le nom du tueur en série n°1, bien au-delà des guerres, des génocides, de la famine, des accidents de la route, de la maladie... ou autres formes de fléaux!



Ludwig van Beethoven

Citons le cas d'école classique évoqué par les chrétiens aux partisans de l'avortement:

On a posé le problème suivant aux étudiants de la Faculté de Médecine de Los Angeles:

"Le père était syphilitique, la mère souffrait de tuberculose, ils avaient quatre enfants. Le premier était aveugle, le second mourut en bas-âge, le troisième était sourd-muet, le quatrième tuberculeux. La mère, enceinte de son cinquième enfant, songeait à un avortement. Quelle décision lui auriez-vous conseillée?"

Presque tous les étudiants se prononcèrent pour l'avortement...

"L'Avortement?"

Félicitations! vous venez d'éliminer Beethoven!"

En effet, cette famille accablée par le sort exista réellement.

Le cinquième enfant naquit, il s'appelait : Ludwig van Beethoven!

Il existe une vidéo , non traduite en Français, d'une employée Américaine témoignant des faits vérifiés et avérés exacts qui suivent.

Son rôle était de travailler pour une agence chargée de collecter des tissus provenant de fœtus avortés. Intégrée au sein d'une équipe elle devait donc se rendre plusieurs fois par semaine dans les cliniques spécialisées dans les avortements mettant un terme à des grossesses avancées. Les femmes qui se trouvent dans ces situations sont prêtes à payer des sommes conséquentes pour être avortées dans ces cliniques et cette activité contractuelle liée à l'industrie de l'avortement est très lucrative, un business tenu caché aux regards du profane.

Plus le "spécimen" est gros, plus il est âgé, plus il est vivant et plus il rapporte financièrement. Le profit généré ne peut qu'inciter à encourager l'avortement de masse et maintenir le public dans l'ignorance totale de l'enjeu financier si jamais une loi "rétrograde" inversait la tendance. Le Viagra est bien moins "profitable" que tout médicament ou drogue permettant de soigner les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ou Alzheimer.

Cette femme donc travaillait pour une agence dont la spécialité était la recherche d'organes et de tissus de haute qualité prélevés sur des fœtus avortés exempts de malformations congénitales. Son premier constat était que seulement 2% de ces fœtus avortés étaient atteints de malformations congénitales. Les autres n'étaient tout simplement pas désirés, en parfaite santé, âgés pour la plupart de 30 semaines.

Les "éléments" prélevés sur les "spécimens" étaient ensuite vendus à des sociétés privées spécialisées dans ce type de négoce qui à leur tour les revendaient à des chercheurs, des laboratoires, des industries pharmaceutiques ou des Universités.

La demande étant très importante, les envois se font par colisage express et peu de messageries ont conscience qu'un colis peut contenir des tissus humains, des "morceaux" de bébé comme dirait madame Veil, des lots d'yeux, de foies, de poumons, de cœurs.. voire même un fœtus intact complet sous l'intitulé "cellules humaines" ou "cellules d'origine humaine" apposé sur la feuille de colisage.

Les parties non récupérées, trop grosses pour être évacuées par le réseau d'eaux grises traditionnel étaient stockées et congelées dans des armoires pour être ensuite placées dans des incinérateurs. Mais il advint qu'un jour, ayant entre les mains une paire de fœtus (jumeaux) âgés de 24 semaines et encore en vie, elle déclara au médecin, fier de lui "fournir" deux beaux "spécimens", que son contrat de travail ne prévoyait pas de la faire travailler sur des "spécimens" encore en vie. (D'où l'origine du témoignage de cette employée Américaine impliquée dans cette activité macabre).

Le médecin fit couler le contenu d'une bouteille d'eau stérilisée à l'aide d'un entonnoir dans la bouche des jumeaux jusqu'à ce que l'eau en ressorte par les lèvres et les narines, provoquant leur mort par noyade. Et après avoir quitté la salle pour ne pas assister à la scène, cette employée était revenue pour continuer son travail de dissection.

D'autres méthodes comme "tordre le cou" d'un fœtus, le frapper à mort à l'aide d'une paires de pinces... étaient employées pour mettre un terme à la vie de fœtus âgés de 16 à 30 semaines.

Le but des praticiens était de "récupérer" des fœtus dans le meilleur état possible. En ouvrant la poitrine d'un "spécimen", il arrivait d'y découvrir que le cœur y battait encore ou qu'abandonné dans un seau dans un coin jusqu'à ce que la mort s'ensuive "à petit feu", le fœtus le fasse bouger.

A d'autres occasions, une femme en "état de dilatation" pouvait revenir sur sa décision et demander à conserver l'enfant. En vain car l'équipe en place faisait alors pression et lui laissait croire que l'opération était irréversible, (irréversible?).

Certains contrats spécifient que le fœtus doit être disséqué et emballé dans les 10 minutes qui suivent la sortie du ventre de la mère.

La vente d'organes d'enfants avortés ou de tissus d'origine fœtale étant interdite, il suffit de contourner la loi par le truchement de "dons" d'organes tout en facturant à prix d'or le "magasinage" et le maintien logistique pour les maintenir en "bonne condition" ou "état de conservation". Le cas d'un élevage de poissons-chats, discrètement et en partie "reconverti" dans cette activité, perdu en pleine campagne, illustre ce type de contournement des lois fédérales en vigueur aux Etats Unis.

Pour "noyer le poisson" et déculpabiliser une femme enceinte, on lui dit que La Recherche sur le fœtus permettra de soulager des malades ou de guérir des patients atteints de maux encore incurables.

On lui gave l'esprit de termes qui lui font croire qu'une "masse informe" de chair est en gestation tout en spéculant sur la commercialisation d'organes complets en "état de marche". (les yeux livrés avec le nerf optique et selon des astreintes protocolaires de conditionnement très strictes constituent un exemple typique). En bref, sans mauvais jeu de mots, on la "trompe", selon de fausses motivations en lui faisant croire qu'elle participe à la "Défense et la Préservation de la Vie", en apportant sa "contribution" à La Recherche!

" [...] *Quand les hommes diront: Paix et sûreté! alors une ruine soudaine les surprendra, comme les douleurs de l'enfantement surprennent la femme enceinte, et ils n'échapperont point.* ([1 Thess.](#) 5/3)

" [...] *Le jour du Seigneur viendra comme un voleur; en ce jour, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec les œuvres qu'elle renferme sera consumée.* ([2 Pierre](#) 3/10)

" [...] *Car vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit.* ([1 Thess.](#) 5/2)

Et une nouvelle fois, avec les versets qui suivent, j'en reviens à l'association que j'ai faite avec **Elie** et la conscience humaine d'un fœtus, dès sa conception et son existence dans le sein de sa mère, la "MATRICE" véritable selon l'ORDRE DIVIN et non le CHAOS HUMAIN.

" [...] **Car il sera grand devant le Seigneur. Il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante, et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère; il ramènera plusieurs des fils d'Israël au Seigneur, leur Dieu; il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Elie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants, et les rebelles à la sagesse des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple bien disposé. (Luc 1/15-17).**

En guise de conclusion de cette mise à jour, quelques versets cités méritent d'être réunis et réinscrits dans leur contexte Biblique;

- 1 Comme Jésus s'en allait, au sortir du temple, ses disciples s'approchèrent pour lui en faire remarquer les constructions.
- 2 Mais il leur dit: Voyez-vous tout cela? Je vous le dis en vérité, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.
- 3 Il s'assit sur la montagne des Oliviers. Et les disciples vinrent en particulier lui poser cette question: Dis-nous, quand cela arrivera-t-il, et quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde?
- 4 Jésus leur répondit: Prenez garde que personne ne vous séduise.
- 5 Car plusieurs viendront sous mon nom, disant: C'est moi qui suis le Christ. Et ils séduiront beaucoup de gens.
- 6 Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres: gardez-vous d'être troublés, car il faut que ces choses arrivent. Mais ce ne sera pas encore la fin.
- 7 Une nation s'élèvera contre une nation, et un royaume contre un royaume, et il y aura, en divers lieux, des famines et des tremblements de terre.
- 8 Tout cela ne sera que le commencement des douleurs.
- 9 Alors on vous livrera aux tourments, et l'on vous fera mourir; et vous serez hais de toutes les nations, à cause de mon nom.
- 10 Alors aussi plusieurs succomberont, et ils se trahiront, se haïront les uns les autres.
- 11 Plusieurs faux prophètes s'élèveront, et ils séduiront beaucoup de gens.
- 12 Et, parce que l'iniquité se sera accrue, l'amour du plus grand nombre se refroidira.
- 13 Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.
- 14 Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin.
- 15 C'est pourquoi, lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie en lieu saint, -que celui qui lit fasse attention! -
- 16 alors, que ceux qui seront en Judée fuient dans les montagnes;
- 17 que celui qui sera sur le toit ne descende pas pour prendre ce qui est dans sa maison;
- 18 et que celui qui sera dans les champs ne retourne pas en arrière pour prendre son manteau.
- 19 Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là!
- 20 Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat.
- 21 Car alors, la détresse sera si grande qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais.
- 22 Et, si ces jours n'étaient abrégés, personne ne serait sauvé; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés.
- 23 Si quelqu'un vous dit alors: Le Christ est ici, ou: Il est là, ne le croyez pas.
- 24 Car il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes; ils feront de grands prodiges et des miracles, au point de séduire, s'il était possible, même les élus.
- 25 Voici, je vous l'ai annoncé d'avance.
- 26 Si donc on vous dit: Voici, il est dans le désert, n'y allez pas; voici, il est dans les chambres, ne le croyez pas.
- 27 Car, comme l'éclair part de l'orient et se montre jusqu'en occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme.
- 28 En quelque lieu que soit le cadavre, là s'assembleront les vautours.
- 29 Aussitôt après ces jours de détresse, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées.
- 30 Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec puissance et une grande gloire.
- 31 Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, d'une extrémité des cieux à l'autre.
- 32 Instruisez-vous par une comparaison tirée du figuier. Dès que ses branches deviennent tendres, et que les feuilles poussent, vous savez que l'été est proche.
- 33 De même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche, à la porte.
- 34 Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera point, que tout cela n'arrive.
- 35 Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.
- 36 Pour ce qui est du jour et de l'heure, personne ne le sait, ni les anges des cieux, ni le Fils, mais le Père seul.
- 37 Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même à l'avènement du Fils de l'homme.
- 38 Car, dans les jours qui précéderent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche;
- 39 et ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à ce que le déluge vienne et les emporte tous: il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme.
- 40 Alors, de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé;
- 41 de deux femmes qui moudront à la meule, l'une sera prise et l'autre laissée.
- 42 Veillez donc, puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra.
- 43 Sachez-le bien, si le maître de la maison savait à quelle veille de la nuit le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison.
- 44 C'est pourquoi, vous aussi, tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas.

Si jamais il m'arrivait d'assister à une séance d'avortement, je poserais cette simple question au praticien:

"Que **"fais-tu?"** une façon d'intercéder pour un **"fetus"**."

Dans le cadre de mon site, j'ai écrit plusieurs centaines de fichiers, disparates par les thèmes abordés et cette page sur l'avortement, contre toute attente, est la plus lue depuis des années. En Décembre 2004, elle est passée en seconde position après le chapitre dédié à la "fête" de Noël, une autre histoire de naissance donc! Je me devais donc de la remettre à jour, ce qui ne fait que repousser la date à laquelle je pourrai mettre enfin un terme à ces pages.

Deux bébés discutent avant leur venue au monde .

Très jolie métaphore, bien plus profonde qu'on ne pourrait le penser à première vue.

- Bébé 1 : Et toi, tu crois à la vie après l'accouchement ?

- Bébé 2 : Bien sûr. C'est évident que la vie après l'accouchement existe.

Nous sommes ici pour devenir forts et nous préparer pour ce qui nous attend après.

- Bébé 1: .. tout ça, c'est insensé. Il n'y a rien après l'accouchement !

A quoi ressemblerait une vie hors d' un ventre ?

- Bébé 2 : Eh bien, il y a beaucoup d'histoires à propos de "l'autre côté"...

On dit que, là-bas, il y a beaucoup de lumière, beaucoup de joie et d'émotions, des milliers de choses à vivre... Par exemple, il paraît que là-bas on va manger par notre bouche.

- Bébé 1 : Mais c'est n'importe quoi ! Nous avons un cordon ombilical et c'est ça qui nous nourrit.

Tout le monde le sait.

On ne se nourrit pas par la bouche ! Et, bien sûr, il n'y a jamais eu de revenants de cette autre vie... donc, tout ça, ce sont des histoires de personnes naïves.

La vie se termine tout simplement à l'accouchement. C'est comme ça, il faut l'accepter.

- Bébé 2 : Et bien, permets-moi de penser autrement. C'est sûr, je ne sais pas exactement à quoi cette vie après l'accouchement va ressembler, et je ne pourrais rien te prouver.

Mais j'aime à croire que, dans la vie qui vient, nous verrons notre maman et elle prendra soin de nous.

- Bébé 1 : "Maman" ? Tu veux dire que tu crois en "Maman" ??? Ah ! Et où se trouve-t-elle ?

- Bébé 2 : Mais partout, tu vois bien ! Elle est partout, autour de nous !

Nous sommes faits d'elle et c'est grâce à elle que nous vivons.

Sans elle, nous ne serions pas là.

- Bébé 1 : C'est absurde ! Je n'ai jamais vu aucune Maman donc c'est évident qu'elle n'existe pas.

- Bébé 2 : Je ne suis pas d'accord, ça c'est ton point de vue.

Car, parfois lorsque tout devient calme, on peut entendre quand elle chante.

On peut sentir quand elle caresse notre monde.

Je suis certain que notre Vraie vie va commencer après l'accouchement. ...

lequel vous avez persévéré,
2 et par lequel vous êtes sauvés, si vous le retenez dans les termes où je vous l'ai
annoncé; autrement, vous auriez cru en vain.
3 Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos
péchés, selon les Ecritures;
4 qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Ecritures;
5 et qu'il est apparu à Céphas, puis aux douze.
6 Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois, dont la plupart sont encore
vivants, et dont quelques-uns sont morts.
7 Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres.
8 Après eux tous, il m'est aussi apparu à moi, comme à l'avorton;
9 car je suis le moindre des apôtres, je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que
j'ai persécuté l'Eglise de Dieu.
10 Par la grâce de Dieu je suis ce que je suis, et sa grâce envers moi n'a pas été vaine;
loin de là, j'ai travaillé plus qu'eux tous, non pas moi toutefois, mais la grâce de Dieu
qui est avec moi. ([1 Corinth.](#) 15/1-10)

La référence Strong n°1626 mentionne à propos du mot "**avorton**":

LSG - **avorton**: 1 occurrence

- 1) un avorton, naissance prématurée
- 2) naissance à une date trop précoce



Amanda Palmer

se reporter au chapitre sur le [signal satanique de l'œil illuminati](#)

La chanteuse américaine **Amanda Palmer**, en tournée mondiale après la sortie de son album "Who killed Amanda Palmer?" fait scandale en Grande-Bretagne où les radios et les chaînes de télévision musicales interdisent d'antenne une chanson sur l'avortement. Dans le morceau intitulé "Oasis", l'artiste américaine raconte l'histoire d'une jeune fille qui décide d'avorter après avoir été violée au cours d'une soirée où elle était sérieusement éméchée. Et elle s'en moque, car elle a reçu par la Poste un autographe de son groupe préféré, Oasis.

Seule la station de radio BBC6, spécialisée dans les musiques alternatives, a accepté de diffuser cette chanson, mais une seule fois: dans le cadre d'un long entretien avec la chanteuse à l'occasion de son passage à Londres. "Quand je me suis fait avorter, j'ai emmené mon petit ami. On est arrivés avec une heure d'avance au rendez-vous. A l'extérieur, il y avait ces emmerdeurs de fondamentalistes chrétiens. On a essayé de les ignorer": ces paroles ont valu à l'artiste d'être accusée de banaliser l'avortement, de tourner en ridicule la religion et de cautionner le viol. Sur son journal électronique

(blog.amandapalmer.net), la chanteuse se défend d'avoir voulu choquer ou blesser quiconque mais elle revendique "la liberté de rire de tout".

Sources: <http://www.ladepeche.fr/article/2009/02/06/536483-chanteuse-amanda-palmer-fait-scandale-chanson-avortement.html>



Orlando Women's Center
Where Quality Care is Tradition

SAVE \$50.00 WITH THIS WEB COUPON
VALID FOR ABORTION SERVICES AT
ORLANDO WOMEN'S CENTER ON
SUNDAYS ONLY

FREE DEEP IV SEDATION
(ESCORT REQUIRED)

ADDITIONAL \$25.00 FOR ADVANCED IV SEDATION
(PATIENT ABLE TO DRIVE HERSELF
TO AND FROM OFFICE)

This offer does not include office visit charge, GYN visits, Emergency Contraception, ultrasound, lab tests, blood work, Birth control pills, or shots

One Coupon Per Patient

Offer not valid without web coupon being presented to receptionist at time of abortion. \$50 credit towards cost of abortion. No cash value. One coupon per patient

Ce coupon promotionnel circulant à Orlando propose aux femmes enceintes désireuses de se débarrasser de leur enfant d'épargner 50 dollars à condition d'avorter un Dimanche exclusivement avec une prime additionnelle de 25 dollars si elles se sentent capables de rentrer chez elles par leurs propres moyens!

Annexes



Vidéo Youtube 15 mn: Gianna Jessen, rescapée de l'avortement. Melbourne 2008 - sous-titres en Français

<https://www.youtube.com/watch?v=luIp87XgIyg#t=31>



Fœtus exposés au musée "Mysterious Life" à Dalian en Chine

Article paru sur le site "PAROLE DE VIE": http://www.paroledevie.org/base/articles/html/A362_foetus.htm

A362. Le fœtus est-il une personne ?

Article de My Fortress. L'original peut être consulté en Anglais à l'adresse suivante :

<http://www.myfortress.org/Abortion.html>

Reproduction de la traduction française autorisée, pourvu qu'elle soit intégrale, et que les sources soient indiquées.

Le problème de l'avortement est lié à celui du statut accordé au fœtus ou à l'embryon. Pour la loi humaine, ni l'ovule fécondé, ni l'embryon, ni le fœtus, ne bénéficient du statut de personne humaine. Que dit la Bible à ce sujet ?

L'enseignement de la Bible sur ce sujet est parfaitement clair. Comme je le dis à ma femme : "La Bible parle de tous les problèmes que nous pouvons rencontrer dans la vie. Si tu ne trouves rien, cherche encore, parce qu'il y a toujours soit un principe, soit une illustration directe!"

En ce qui concerne la question posée : "Le fœtus est-il une personne ?", la Bible est très claire sur deux points essentiels : le fœtus est une personne humaine, et l'avortement est un péché.

Examinons Exode 21, pour y recevoir une instruction concernant le problème de l'avortement :

"Si des hommes se querellent, et qu'ils heurtent une femme enceinte, et la fassent accoucher, sans autre accident, ils seront punis d'une amende imposée par le mari de la femme, et qu'ils paieront devant les juges. Mais s'il y a un accident, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure" ([Exode 21/22-25](#)).

Ce passage nous montre que s'il arrive quoi que ce soit à un bébé dans le sein de sa mère, il arrivera la même chose à la personne qui a provoqué ce dommage. Ainsi, si quelqu'un provoque un accouchement prématuré, et que le bébé meure, celui qui a causé cet accident le payera de sa vie. Cela ne peut pas être plus clair, mes amis ! Nous devons prendre Dieu à Sa Parole, sinon, nous Le faisons menteur ! Je prie que vous puissiez choisir de Le croire !

Selon la Bible, le fœtus est-il une personne ?

Oui, cent fois oui ! De nombreux passages de l'Écriture parlent de ce problème important. L'avortement est un meurtre, et le sang de millions de bébés crie pour réclamer un jugement. Quand on décide qu'un être n'est pas une personne humaine, on franchit le premier pas vers le génocide.

En 1936, la Cour Suprême Allemande a décrété que les Juifs n'étaient pas des "personnes," et l'Holocauste s'ensuivit. En 1856, la Cour Suprême des États-Unis a décrété que les Noirs n'étaient pas des "personnes," et l'esclavage put se développer. Le 23 janvier 1973, la Cour Suprême des États-Unis a décrété qu'un fœtus n'était pas une "personne," et l'holocauste de l'avortement s'ensuivit. Il continue à se produire aujourd'hui encore.

Je me contenterai de donner une liste de versets bibliques qui prouvent, sans l'ombre d'un doute, qu'un fœtus est un être humain à part entière.

"Dès qu'Elisabeth entendit la salutation de Marie, **son enfant tressaillit dans son sein**, et elle fut

remplie du Saint-Esprit." ([Luc](#) 1/41).

"Comme tu ne sais pas quel est le chemin du vent, ni comment se forment les os dans le ventre de la femme enceinte, tu ne connais pas non plus l'œuvre de Dieu qui fait tout." ([Ecclésiaste](#) 11/5).

"Comme il y pensait, voici, un ange du Seigneur lui apparut en songe, et dit: Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ta femme, car l'enfant qu'elle a conçu vient du Saint-Esprit" ([Matthieu](#) 1/20).

"C'est toi qui as formé mes reins, qui m'as tissé dans le sein de ma mère. Je te loue de ce que je suis une créature si merveilleuse. Tes œuvres sont admirables, et mon âme le reconnaît bien. Mon corps n'était point caché devant toi, lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, tissé dans les profondeurs de la terre. Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient ; et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui m'étaient destinés, avant qu'aucun d'eux existât." ([Psaumes](#) 139/13-16).

"La parole de l'Eternel me fut adressée, en ces mots : Avant que je t'eusse formé dans le ventre de ta mère, je te connaissais, et avant que tu fusses sorti de son sein, je t'avais consacré, je t'avais établi prophète des nations." ([Jérémie](#) 1/4-5).

"Que ne m'a-t-on fait mourir dans le sein de ma mère ! (Le texte Hébreu dit : "Pourquoi ne m'a-t-Il pas (Dieu) fait mourir dans le sein de ma mère ?") Que ne m'a-t-elle servi de tombeau ! Que n'est-elle restée éternellement enceinte ! Pourquoi suis-je sorti du sein maternel pour voir la souffrance et la douleur, et pour consumer mes jours dans la honte ?" ([Jérémie](#) 20/17-18).

"Iles, écoutez-moi ! Peuples lointains, soyez attentifs ! L'Eternel m'a appelé dès ma naissance, Il m'a nommé dès le sein de ma mère (trad. litt.). Il a rendu ma bouche semblable à un glaive tranchant, Il m'a couvert de l'ombre de sa main ; Il a fait de moi une flèche aiguë, Il m'a caché dans son carquois. Et il m'a dit : Tu es mon serviteur, Israël en qui je me glorifierai. Et moi j'ai dit : C'est en vain que j'ai travaillé, c'est pour le vide et le néant que j'ai consumé ma force ; mais mon droit est auprès de l'Eternel, et ma récompense auprès de mon Dieu. Maintenant, l'Eternel parle, Lui qui m'a formé dès ma naissance (héb. : "conception") pour être son serviteur, pour ramener à lui Jacob, et Israël encore dispersé ; car je suis honoré aux yeux de l'Eternel, et mon Dieu est ma force" ([Esaïe](#) 49/1-5).

"Celui qui m'a créé dans le ventre de ma mère ne l'a-t-il pas créé ? Le même Dieu ne nous a-t-il pas formés dans le sein maternel ?" ([Job](#) 31/15).

Note de Parole de Vie :

Puisque, d'après la Bible, un fœtus est un être humain à part entière, l'avortement est donc un péché et un meurtre. Mais ce n'est pas un péché impardonnable. Celui ou celle qui a pratiqué un avortement, réalisant l'horreur de son crime, peut recevoir de Dieu la repentance et le pardon, grâce au sacrifice expiatoire de Jésus-Christ sur la croix.

"Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité" ([1 Jean](#) 1/9).

Gloire à Dieu pour Sa miséricorde et Sa grâce !

sources: http://www.paroledevie.org/base/articles/html/A362_foetus.htm



Odyssée de la vie

(2005)

Documentaire de Nils Tavernier

captures d'écran

Emission de France 2 (diffusée à 20:50 le 31 Janvier 2006)



Cette émission de télévision existe en DVD:

fiche complète sur: <http://www.dvdfr.com/dvd/dvd.php?id=21513>

Sources et liens commerciaux à titre indicatif:

...//...

FNAC.COM: <http://www.fnac.com/Shelf/article.asp?PRID=1757480&Mn=1&Origin=DVDBONUS&Ra=-3&To=0&Nu=1&Fr=-1>

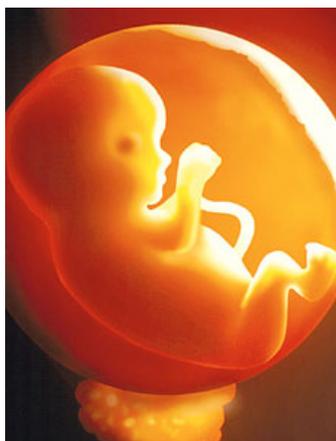
AMAZON.FR: <http://www.amazon.fr/exec/obidos/tg/detail/-/dvd/B000BPYY1U/tech-info/171-9408698-4997031>

ALAPAGE.COM: http://www.alapage.com/-/Fiche/DVDVideo/885240/DVD/?id=&donnee_appel=ALAPAGE&sv=5-51641~5-259238_B&id=&donnee_appel=ALAPAGE

...//...



"Aujourd'hui, ma maman m'a fait mourir", agenda d'un fœtus in-utero



Mon corps n'était pas caché devant toi, lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, tissé dans les

profondeurs de la terre. Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient et sur ton livre étaient tous écrits le nombre des jours de ma vie avant qu'aucun d'eux n'existe..." (La Bible, livre des Psaumes, ch.139, v.15 à 17)

Un gynécologue se fait le porte-parole d'un fœtus.

1er mai - Par amour, mes parents, aujourd'hui, m'ont appelé à la vie.
15 mai - Mes premières artères apparaissent et mon corps se forme très rapidement.
19 mai - J'ai déjà une bouche.
21 mai - Mon cœur commence à battre.
22 mai - Je ne sais pas du tout pourquoi maman se fait tant de soucis.
28 mai - Mes bras et mes jambes commencent à croître. Je m'étends et je m'étire.
8 juin - À mes mains, poussent des petits doigts.
16 juin - C'est seulement aujourd'hui que maman a appris que j'étais là.
20 juin - Maintenant c'est sûr, je suis une fille.
24 juin - Tous mes organes se dessinent. Je peux sentir la douleur.
6 juillet - J'ai des cheveux et des sourcils.
8 juillet - Mes yeux sont finis depuis longtemps même si mes paupières sont encore fermées.
19 juillet - Mon cœur bat magnifiquement. Je me sens protégée.
20 juillet - Aujourd'hui, ma maman m'a fait mourir.

Sources: <http://www.blogdei.com/index.php/2007/05/10/1803-aujourd-hui-ma-maman-m-a-fait-mourir-agenda-d-un-foetus-in-utero>



Un bébé naît malgré un avortement et la contraception de sa mère en Grande-Bretagne



Finley Crampton est un véritable miraculé. Ce bébé britannique a survécu à l'avortement.

"Je ne parviens pas à y croire, cet enfant est parvenu à surmonter tout cela", Jodie Percival, une jeune maman de 25 ans est aux anges en racontant cette histoire invraisemblable.

Porteuse du gène de dysplasie rénale multikystique, Jodie a déjà perdu un enfant décédé vingt minutes après sa naissance prématurée et a mis au monde un petit garçon de 20 mois atteint lui-aussi par la terrible maladie.

Jodie prenait la pillule quand elle a appris qu'elle était encore enceinte. Craignant de perdre un autre enfant ou de mettre au monde un autre enfant malade, Jodie et son compagnon Billy (35 ans) ont donc pris la difficile décision d'avorter.

"La décision d'avorter à huit semaines était absolument horrible à prendre, mais je ne pouvais supporter l'angoisse de perdre un autre enfant" explique Jodie.

Deux mois après avoir avorté, Jodie ressentant de drôles de pulsations au niveau du ventre, se rend chez le médecin et découvre qu'elle était toujours enceinte, qu'incroyablement, l'avortement n'avait pas fonctionné.

Quelques mois plus tard, Jodie naissance a donné naissance à un petit miraculé, Finley. Le petit garçon souffre également de la maladie génétique mais ses problèmes renaux sont mineurs. Le petit survivant vivra donc et vivra bien car selon les médecins, Finley devrait avoir une vie normale.

Conçu malgré la contraception, né en dépit d'un avortement et en pleine forme malgré une maladie génétique, Finley a vraiment décidé de vivre...



[infos voxdei](#)

France: Lettre ouverte à Madame Simone Veil, à l'occasion du 60ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau

(voxdei)

NDLR: Un message reçu de notre frère Jacques Caruel, d'ICCC France.

Chère Madame VEIL,

J'ai suivi comme de nombreux téléspectateurs, la retransmission de la cérémonie organisée le 27 Janvier dernier à Auschwitz-Birkenau, en mémoire de la libération, il y a 60 ans, de ce camp de concentration.

Mon cœur de juif (de naissance) a été profondément ému et bouleversé, comme celui des nombreux participants, par le rappel de tant d'horreurs et de cruautés innommables, que vous avez vous-même vécues.

Je peux facilement imaginer la douleur de ces fils et filles de déportés ayant perdu des êtres chers dans cet enfer. Je sais seulement que ma propre mère a pu, avec sa famille, par miracle et par la seule grâce de Dieu, échapper à la rafle des juifs en 42, à Paris.

Votre discours en particulier, Madame VEIL, m'a profondément touché et les mots que vous avez eus ont été forts et particulièrement poignants et je tiens à vous en rendre hommage.

Mais, permettez-moi, dans l'humilité, d'attirer respectueusement votre attention sur le point suivant :

Les nazis avaient décrété que les juifs n'étaient pas des êtres humains, et qu'à ce titre, ils pouvaient et devaient les exterminer comme de la simple vermine. « Nous n'étions plus que des « stücks » aux yeux des nazis », avez-vous dit, c'est-à-dire des « morceaux » ! Des être humains réduits à l'état de morceaux !

Chère Madame VEIL, j'aimerais solennellement vous poser la question suivante :

Qui a décrété et de quel droit, que le fœtus, dans le ventre de sa mère n'était pas non plus un être humain et que par conséquent l'éliminer n'était pas un crime? Quelle idéologie quel esprit, sont à l'origine d'une telle pensée, alors que Dieu déclare formellement dans la Bible, au Psaume 139 : « Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient, et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui étaient fixés, avant qu'aucun d'eux n'existe »

Qui a décrété Madame VEIL que le fœtus humain n'était de fait qu'un « stück », un « morceau » qu'on peut impunément éliminer?

Qui a fait du fœtus un « fœtu...de paille » qu'on peut faire disparaître? Où est la différence avec un « morceau »? Qui a le droit sacré de décider de la vie ou de la mort d'un être humain? Qui a le droit de décréter à partir de quel stade de développement le fœtus peut être considéré comme un humain à part entière? Qui, sinon le créateur de la vie, cette vie précieuse que nous pleurons tous sur les cendres d'Auschwitz?

Vous avez déclaré (je n'ai pas noté les paroles exactes) que les enfants ont été les premières victimes de la barbarie nazie « Que seraient devenus ces milliers d'enfants juifs assassinés si on les avait laissé vivre... », et vous avez cité quelques bienfaits qu'aurait pu en retirer l'humanité. Tant de merveilles, de découvertes, de progrès, sont en effet dus notamment à des génies juifs !

Madame VEIL, puis-je vous demander : que seraient devenus ces millions de fœtus assassinés dans le ventre de leur mère, non seulement en France, mais dans le monde entier et dans ce magnifique état d'Israël ressuscité, si on les avait laissés vivre? Des musiciens? Des artistes? Des savants? Quels progrès auraient-ils apporté à l'humanité? Nul ne le saura jamais. Certes, l'horreur visible et audible de ces malheureux petits enfants juifs innocents envoyés aux chambres à gaz à Auschwitz et ailleurs nous soulève l'âme et le cœur, nous révolte et nous bouleverse, mais qui a entendu le cri silencieux du sang de l'avorton innocent assassiné et exterminé qui demande justice et qui crie jusqu'à Dieu?

Je sais Madame VEIL qu'il s'agit-là d'un douloureux problème et je ne doute pas que vous avez agi dans cette législation sur l'avortement dans le louable souci humain d'éviter des drames terribles à de nombreuses mamans. Cela vous donne-t-il pour autant le droit de penser à la place de Dieu? L'essence même du péché Madame VEIL, c'est de s'arroger le droit de décider de ce qui est bien ou mal, COMME DIEU et A LA PLACE DE DIEU ! Et c'est ce que font orgueilleusement chaque jour nos brillantes démocraties, fières de leurs libertés ! Sachez que nous aurons chacun et chacune, un jour, des comptes à rendre à ce Dieu qui tient dans ses mains notre souffle.

Que le Seigneur de la Vie, le D.ieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le D.ieu d'Israël et des nations, vous accorde sa grâce et sa paix, qu'Il ouvre les yeux de votre cœur et qu'Il vous accorde son pardon en Jésus-Christ, telle est mon ardente prière et celle de milliers de mes frères.

Veuillez agréer, Madame VEIL, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Jacques CARUEL

2 Février 2005

(voxdei - Toutes nos sources) ajoutée le 2005-02-03

 [infos voxdei](#)

Témoignage d'un avortement, par Nancy Jo Mann

Mon bébé commença à se débattre. La solution saline brûlait sa peau, ses yeux, sa gorge. Elle était à l'agonie, essayant de s'échapper
Après que le liquide amniotique ait été retiré, il m'injecta 200cc de solution saline très concentrée (Technique des nazis. Le bébé est brûlé comme au napalm). A partir de ce moment, ce fut terrible.
Mon bébé commença à se débattre. C'était comme un match de boxe. Elle souffrait (c'était une fille).

La solution saline brûlait sa peau, ses yeux, sa gorge. Cela l'étouffait, la rendait malade. Elle était à l'agonie, essayant de s'échapper...

Pour diverses raisons, je n'avais jamais réalisé qu'avec un avortement, elle allait mourir. Je ne voulais pas que mon bébé meure. Je voulais simplement me débarrasser de mon "problème".

Mais c'était trop tard pour revenir en arrière. Il n'y avait plus moyen de la sauver.

Alors je lui ai parlé. J'ai essayé de la réconforter. J'ai essayé d'atténuer sa douleur. Je lui ai dit que je ne voulais pas lui faire cela, mais que c'était trop tard pour arrêter. Je ne voulais pas qu'elle meure. Je l'ai suppliée de ne pas mourir. Je lui ai dit que j'étais désolée, qu'elle me pardonne, que j'avais tort, que je ne voulais pas la tuer. Pendant 2 heures, je pouvais sentir sa lutte à l'intérieur de moi.

Puis, aussi soudainement que cela avait commencé, elle s'est arrêtée. Encore aujourd'hui, je me souviens de son tout dernier coup sur mon côté gauche. Elle n'avait plus de force. Elle mourut épuisée.

En dépit de ma culpabilité, j'étais soulagée que sa douleur ait finalement cessé. Mais je n'ai plus jamais été la même. L'avortement n'avait pas seulement tué ma fille. Il avait tué une partie de moi. Avant que l'aiguille ne traverse mon abdomen, j'avais une certaine estime pour moi-même. Mais quand l'enfant que j'avais abandonnée soudainement commença sa lutte en moi, j'ai commencé à me haïr moi-même. Il en a été ainsi rapidement. Toute notion d'estime de moi-même, toute valeur que j'avais respectée, tout espoir que j'avais toujours gardé, tout était anéanti par le poison de ce seul acte inutile. Tout souvenir de joie était maintenant souillé par l'odeur de la mort.

Il n'y avait aucun moyen de l'arrêter. Il n'y avait aucun moyen de tout remettre comme avant. Je n'avais plus aucun contrôle, aucun choix. J'étais sans puissance, faible. J'étais une meurtrière. Un petit moment après que mon bébé ait arrêté de bouger, ils m'ont fait une injection pour stimuler le travail. Pendant 12 h, toute la nuit, j'étais en travail. Lorsque finalement j'ai accouché, les infirmières n'étaient pas dans la pièce.

J'ai accouché ma fille moi-même à 5h30 le matin suivant. Après lui avoir donné naissance, je l'ai prise dans mes mains. Je l'ai regardé de haut en bas. Elle avait une tête avec des cheveux, ses yeux étaient ouverts. J'ai regardé ses petits pieds et mains. Ses doigts avaient même des ongles et des empreintes. Tout était parfait. Elle n'était pas un "foetus". Elle n'était pas le "produit de la conception". Elle était un petit être humain. Elle était ma fille. Déformée par l'agonie. Silencieuse et immobile. Morte.

Cela m'a semblé duré 10 mn ou plus, bien que cela n'ait peut-être duré que 30 s. Les infirmières sont venues et m'ont arraché ma fille des mains et l'ont jetée - littéralement jetée - dans une cuvette et l'ont emmenée"...

Pour ajouter à la douleur, après que ma fille ait été emmenée, ils ont amené une autre femme dans la chambre pour finir son travail. Mais cette femme n'avait pas un avortement. Non, elle a eu un beau petit garçon, en bonne santé. Aucun mot ne peut dire combien cela me fut pénible.

Je suis sortie de l'hôpital 8 jours après l'accouchement. Le compte-rendu officiel rempli par mon avorteur déclarait que le procédé s'était effectué 'sans complications'. Trois jours plus tard j'ai recommencé d'avoir ce que je ressentais comme les douleurs du travail, et j'ai perdu un morceau de placenta presque de la taille de ma main... Bientôt par la suite, j'ai choisi d'avoir une ligature des trompes. Je ne pouvais vivre avec l'idée que je pourrais peut-être tuer encore. C'était trop dévastateur... Mon corps qui avait le pouvoir de créer la vie était trop facilement un fantôme de mort.

J'ai commencé à être tourmentée par des pensées de mort. Je fantasmais au sujet de la manière dont je mourrais. Mon bébé avait lutté pendant deux heures. J'ai essayé de m'imaginer moi-même en train de mourir d'une mort similaire...

Quatre mois après mon avortement, les pertes de sang et l'infection continuaient. Trop honteuse pour aller chez mon propre gynécologue-obstétricien, je suis retournée vers le Dr. Fong et il a fait un D. et C. pour nettoyer l'utérus. Il a sectionné le col et a laissé ce qu'il y avait en moi. Trois semaines plus tard j'étais gravement surinfectée.

Sept mois plus tard, à l'âge de 22 ans, j'ai été contrainte de subir une hystérectomie totale - tout cela à cause de cet avortement légal "sûr et simple". A cette époque, je n'étais plus préoccupée de savoir si je vivais ou mourais encore... Je haïssais le monde au moins autant que je me haïssais moi-même. (9:XVI-XIX)

Extrait de "When does life begin?" - John ANKERBERG ET John WELDON

Nancy JO MAN est la fondatrice de "Women Exploited By Abortion" (WEBA)

Publié sur le site de Chrétiens Pour la Vérité



Allemagne: Vives critiques de milieux juifs et politiques à l'égard du livre du pape, qui fait le rapproche entre avortement et crimes commis par Hitler

(APIC)

Le nouveau livre de Jean Paul II a suscité de vives critiques, en Allemagne, quelques jours avant sa sortie. Le pape est accusé par de milieux juifs et politiques d'avoir fait des rapprochements entre l'avortement et les crimes du régime nazi.

Le président du Conseil central des juifs en Allemagne, Paul Spiegel, a fortement réagi au livre de Jean Paul II "Mémoire et identité", après que des extraits délivrés par la maison d'édition polonaise Znak aient déjà suscité quelques polémiques. Le pape fait un lien dans son ouvrage entre l'interruption de grossesse et les crimes d'Adolf Hitler.

La direction de l'Eglise catholique n'a "pas compris" ou ne veut pas comprendre qu'on ne peut pas comparer l'avortement à l'Holocauste, a déclaré Paul Spiegel au quotidien régional Netzeitung. Le chef du parti FDP, Guido Westerwelle, a affirmé pour sa part: "Qui condamne les moyens contraceptifs comme le fait l'Eglise catholique n'a pas le droit de criminaliser les femmes dans le désarroi". Le responsable de la fraction des Verts au parlement allemand, Volker Beck, a demandé au pape Jean Paul II de retirer son livre et l'accuse même d'incitation publique à la haine, rapporte Netzeitung.

Ce qui est légal n'est pas forcément légitime

Le pape aborde dans son livre la tension entre légalité et légitimité. Il s'appuie sur l'élection à la tête de l'Allemagne d'Adolf Hitler pour démontrer que ce qui est conforme aux lois d'un pays n'est pas pour autant légitime. Alors que le projet d'anéantissement des juifs a cessé avec la chute du

régime nazi, il n'est pas de même avec la destruction légale de la vie d'un enfant non encore né. Le cardinal Joachim Meisner, archevêque de Cologne, avait également suscité la controverse en janvier à la suite d'une virulente prédication tenue dans sa cathédrale lors de la fête de l'Épiphanie. Le prélat avait comparé l'interruption de grossesse avec le massacre des innocents par le Roi Hérode, ainsi qu'aux crimes de Hitler et de Staline. Il avait présenté ses excuses quelques jours plus tard, après les vives protestations de la communauté juive et de politiciens allemands. BB

Un ouvrage né d'entretiens avec des amis philosophes

Le nouveau livre de Jean-Paul II intitulé "Mémoire et identité". Conversation à cheval sur deux millénaires", sera présenté à la presse le 22 février à Rome. L'ouvrage publié par la maison Rizzoli sera mis en librairie dans sa version italienne le 23 février.

"Dans ce livre, le souverain pontife répond aux inquiétudes du monde moderne avec une réflexion profonde sur l'histoire à la lumière de l'annonce chrétienne, et avec une invitation adressée à l'humanité à enquêter sur les problèmes jusqu'à leurs racines", explique la maison d'édition Rizzoli dans un communiqué. En outre, elle y précise que Jean Paul II affronte aussi "les thèmes historiques majeurs du 20e siècle, en particulier celui du 'mal érigé en système' dans les régimes totalitaires comme le nazisme ou le communisme".

L'ouvrage n'est pas une autobiographie, mais un dialogue né d'entretiens entre Karol Wojtyła et ses amis philosophes polonais Krzysztof Michalski et Jozef Tischner, durant l'été 1993. Le pape ne l'a pas entièrement écrit. Son entourage polonais, en particulier Mgr Pawel Ptaszniak responsable de la section polonaise de la Secrétairerie d'Etat, s'est chargé de réunir et d'ordonner les notes et les lettres accumulées par Jean Paul II sur ces sujets, et d'apporter ainsi corrections et ajouts à ce dialogue.

"Mémoire et identité" est le quatrième livre de souvenirs et de réflexions de Jean Paul II, après "Entrez dans l'espérance", publié en 1994, "Ma Vocation, don et Mystère" publié en 1996, et "Levez-vous ! allons !" paru en mai 2004.

(APIC - Toutes nos sources) ajoutée le 2005-02-20



Israël: **Pour en finir avec le mot "Shoah"**, par Henri Meschonnic
(Le Monde/ H. Orquera)

"Comme tout ce qui touche au langage touche à l'éthique d'une société, donc à sa politique, je proposerais, pour qu'au moins une fois on l'entende, qu'on laisse le mot "Shoah" aux poubelles de l'histoire".

Jacques Sebag a rassemblé (Le Monde du 27 janvier) presque toutes les raisons de rejeter le terme "Holocauste" pour désigner l'extermination des juifs par le nazisme et par Vichy : puisque le mot désigne un sacrifice offert à Dieu, où, au lieu de manger la bête sacrifiée, on la brûle en entier, c'est-à-dire qu'on l'offre en entier à la divinité.

D'où le scandale d'user de cette appellation pour dire une extermination voulue par une idéologie sans rapport avec le divin. Appellation qui constitue un *"contresens majeur"*, comme disait Jacques Sebag, mais nullement une *"flagrante maladresse de langage"*. C'est bien plus grave. D'autant que le mot s'est installé, comme il le rappelle, aux Etats-Unis, conforté par la diffusion du film américain du même nom.

Pour condamner *"Holocauste"*, il faut ajouter que non seulement le terme implique une théologie qui justifie le meurtre de masse en le présentant comme une dévotion et un sacrifice en paiement des péchés, ce qui en fait une punition divine - sacrilège maximal au nom du religieux -, mais c'est aussi parce que c'est un terme grec, qui vient de la traduction des Septante, texte de base du christianisme, une christianisation, une archéologisation.

Le consensus s'est déplacé, en français, sur le mot *"Shoah"*, lui aussi porté par un film à succès, celui de Claude Lanzmann. Mais autant Jacques Sebag rassemble avec énergie l'argumentation *"pour en finir avec le mot Holocauste"*, autant il semble, comme tout le monde, accepter le mot *"Shoah"* et même le justifier : *"Shoah dit la judéité de la victime et souligne, à juste titre, sa spécificité religieuse et culturelle."*

Or, là aussi, il y a de l'intolérable, et il faut le faire entendre, d'autant plus qu'on ne l'entend pas. Les références mêmes à l'hébreu, avec l'apparence du savoir, inversent toute la réalité historique du mot, et aggravent un contresens généralisé qui ne semble gêner personne. Ce qui accroît le scandale. Car le mot *"Shoah"* n'a pas du tout, en hébreu, de *"connotation religieuse"*, et il ne désigne pas "également" un cataclysme et il ne renvoie pas "aussi à l'idée de "catastrophe naturelle"". Le mot n'a rien à voir avec le massacre, il n'introduit pas non plus du "providentiel".

Le scandale, que la médiatisation du mot rend inaudible, est que c'est un mot qui, dans la Bible où il se rencontre treize fois, désigne une tempête, un orage et les ravages - deux fois dans Job - laissés par la tempête dévastatrice. Un phénomène naturel, simplement.

Il y a d'autres mots, dans la Bible, pour désigner une catastrophe causée par les hommes. Le scandale est d'abord d'employer un mot qui désigne un phénomène de la nature pour dire une barbarie tout humaine.

L'hébreu dit, par exemple, "hurban". C'est le mot qu'emploie Manès Sperber dans *Etre Juif* (Odile Jacob, 1994). Je ne connais que trois auteurs qui emploient ce terme : Manès Sperber, Elias Canetti et Daniel Lindenber, dans *Figures d'Israël* (Hachette, 1997), qui note que *"hurb (a) n", en hébreu, égale "destruction, ruine (forme yiddish : hurbn)". Terme qui serait "peut-être plus approprié pour désigner le génocide nazi des juifs, entre 1941 et 1945"*.

Le consensus s'est collé sur le mot *"Shoah"*. Ecrit à l'anglaise. Et ce mot est une pollution de

l'esprit. Pour plusieurs raisons, qui tiennent à ses effets pervers. Il n'y a pas à céder, un peu vite et lâchement, à l'argument qui mettrait le rappel du sens biblique de ce mot au compte d'un souci déplacé pour une archéologie du langage. Il est vrai que l'histoire ne cesse de montrer que des mots prennent des sens nouveaux, perdent des sens anciens.

Mais il n'est pas anodin d'avoir pris, pour nommer une horreur toute ciblée, un mot d'hébreu biblique. Il y a là d'abord une insensibilité au langage qui juge ceux qui l'acceptent et s'y associent sans même le savoir, sans chercher à le savoir.

Ici intervient un autre aspect du scandale de ce mot, c'est qu'il est présenté comme le "nom définitif" de l'innommable. Tout se passe comme si Claude Lanzmann, l'auteur du film **Shoah**, identifiait son film à la nomination de l'innommable même, ayant choisi ce nom hébreu, de son propre aveu, parce qu'il ne connaît pas l'hébreu (Libération du 24 janvier) : "*J'ai choisi ce nom parce que je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire*". Où se mêlent l'idée de "destruction" et "aussi bien - celle d' - une catastrophe naturelle". D'où est privilégié l'"opaque", renforçant ainsi l'identification entre l'innommable au sens d'une horreur que le langage ne peut pas dire, et l'effet de nom "éponyme", "acte radical de nomination", qu'il s'approprie : "**L'auteur de la Shoah, c'est Hitler. Lanzmann, c'est l'auteur de Shoah.**"

Les nazis avaient des raisons qui étaient propres à leur tactique pour recourir à une terminologie de masquage qui était en même temps explicite : "solution finale", "évacuation" (pour déportation). Il n'y avait là rien d'innommable ou d'indicible. Tout était parfaitement nommé. Les états d'âme concernant la désignation sont apparus en 1944-1945, en même temps que le tabou qui rendait inaudibles les récits des témoins et survivants.

L'invention du terme "génocide" est assez vite devenue matière à problème, celui d'une spécificité-unicité. Revendiquée par les uns, refusée par les autres, étant donné la multiplication des massacres de masse : génocides arménien, cambodgien, rwandais... Ce que récemment l'apparition du terme "judéocide" tend peut-être à conjurer.

Car il y a bien, chaque fois, une spécificité, une unicité. La spécificité juive tient à tout un héritage d'enseignement non du "mépris", comme disait Jules Isaac, mais de la haine. Un héritage théologico-politique qui s'est biologisé, radicalisé, selon une rhétorique remarquable d'inversion : la haine contre ce que Hegel appelait la religion de la haine, opposée à la religion de l'amour - le christianisme. Même rhétorique de l'inversion, et je la mentionne parce qu'elle est essentielle, dans l'utilisation des Protocoles des Sages de Sion : une réelle volonté de destruction de ceux à qui on impute cette volonté de destruction. C'est la continuité de l'antijudaïsme chrétien à l'antisémitisme du XIXe siècle, qui aboutit à une radicalisation d'hygiène populiste avec Hitler et Vichy. Parfaitement nommée "solution finale".

Au passage, puisqu'on en est aux commémorations, je propose qu'on organise un centenaire des Protocoles des Sages de Sion : 1905. Ce serait une occasion unique à saisir pour montrer à tous la bête immonde et son utilisation par une autre rhétorique d'inversion, tout actuelle, la même et pas la même. Sans oublier que ce sont les Arabes chrétiens qui, vers 1920, ont traduit en arabe cette Bible du tuez-le-juif.

Là-dessus, deux problèmes. L'un est que le choix d'un mot hébreu pour désigner la "solution finale", liée à des siècles de haine, fait dire dans la langue emblématique des victimes un acte entièrement imputable aux hygiénistes de la race. Ce n'était pas la langue de ceux qu'on a massacrés. L'hébreu leur était une langue liturgique. Sans parler des enfants, dont beaucoup ne parlaient pas encore, mais Drieu La Rochelle avait dit de ne pas oublier "les petits". Nommer cet acte en allemand, Endlösung, serait aussi faire offense à ceux qui ont les premiers rempli les camps, et la langue allemande n'y est pour rien.

L'autre problème, dans ce mot empoisonné, c'est une victimisation tout aussi totalitaire que le massacre : ce qu'Ami Bouganim appelle le "traumatisme de la **Shoah**", dans Le Juif égaré (Desclée de Brouwer, 1990). On retrouve l'interdit énoncé par Adorno en 1949, qu'il serait barbare et impossible d'écrire des poèmes après Auschwitz.

Ainsi "**Shoah**" condense un "culte du souvenir" qui s'est mis à dévorer ce qui reste de vivant chez les survivants. Le procès apparemment fait à un mot porte sur tout ce qui porte ce mot, comme dit Yeshayahu Leibowitz : "La grande erreur d'aujourd'hui consiste à faire de la **Shoah** la question centrale à propos de tout ce qui concerne le peuple juif", et la **Shoah** est devenue ainsi pour certains "le substitut du judaïsme" (dans Israël et judaïsme, Desclée de Brouwer, 1996).

Le mot ramasse ce qu'on a appelé "la question juive". Qui est tout sauf juive. Une fois de plus, comme écrivait Hegel, les juifs n'ont pas d'histoire, n'ayant que celle de leur martyre. Alors, pour lutter contre les rhétoriques d'inversion et de dénégation liées à la victimisation, qu'énonçait déjà Rudolf Hoess, le chef du camp d'Auschwitz, dans ses Mémoires, quand il disait que, de cette extermination (inachevée), ce seraient encore les juifs qui tireraient le plus de profit, et comme tout ce qui touche au langage touche à l'éthique d'une société, donc à sa politique, je proposerais, pour qu'au moins une fois on l'entende, qu'on laisse le mot "**Shoah**" aux poubelles de l'histoire.

Raul Hilberg ne s'en embarrassait pas, dans son livre La Destruction des juifs d'Europe. Et lui ne voulait pas du terme d'"extermination". Il y a eu, et il y a encore, une purulence humaine qui a voulu et qui veut la mort des juifs. Il n'y a pas besoin d'un mot hébreu pour le dire. On peut le dire dans toutes les langues avec des mots qui disent ce qu'ils veulent dire, et dont chacun connaît le sens.

Le mot "**Shoah**", avec sa majuscule qui l'essentialise, contient et maintient l'accomplissement du théologico-politique, la solution finale du "peuple décide" pour être le vrai peuple élu. Il serait plus sain pour le langage que ce mot ne soit plus un jour que le titre d'un film.

Henri Meschonnic est traducteur de la Bible, professeur émérite à l'université Paris-VIII. (Le Monde/ H. Orquera - Toutes nos sources) ajoutée le 2005-02-24

Société: Un mémorial pour les foetus avortés
(Famille Chrétienne/ Génétique)

Dans le courrier des lecteurs, une femme revient sur les 30 ans de la loi Veil. Elle raconte qu'elle a avorté à 18 ans sans réaliser "la gravité de son acte" et qu'elle a mis des années à reconnaître et comprendre cette tragédie. Elle souligne également combien il lui a été difficile de se pardonner à elle-même et aux autres personnes impliquées dans sa décision. Le deuil a été d'autant plus difficile qu'il n'y avait ni corps, ni tombe.

C'est pourquoi elle attire l'attention sur une initiative américaine : depuis 1996 ont été enterrées, après un service funéraire, les cendres d'environ cinq mille foetus avortés. Ces foetus provenaient d'une clinique spécialisée dans les avortements du troisième trimestre. Pour cette lectrice, ce mémorial des enfants non nés a été source de guérison.

(Famille Chrétienne/ Génétique - Toutes nos sources) ajoutée le 2005-02-10



[infos voxdei](#)

Société: Sortie du film "Vera Drake", ou le drame de l'avortement clandestin
(AFP/ CPDH)

Le drame des avortements clandestins avant la légalisation de l'interruption de grossesse dans l'Angleterre des années 1950 donne une atmosphère pesante au dernier film de Mike Leigh, "Vera Drake", Lion d'Or au Festival de Venise et nommé trois fois pour les Oscars.

Une famille unie, modeste mais heureuse, vit son pauvre bonheur dans une cité de Londres. La mère, Vera (Imelda Staunton - prix d'interprétation féminine à Venise) est l'âme de la maison, entourée de son mari Stan (Phil Davis), de son fils Sid (Daniel Mays) et de sa fille Ethel (Alex Kelly). Toujours souriante, un mot gentil pour chacun, elle fait des ménages et aide ceux qui sont dans le besoin. Mais à l'insu de sa famille, elle est aussi "faiseuse d'anges" et son rôle sera découvert lorsqu'une de ses patientes tombera malade, faisant basculer sa vie et celle de son entourage.

Mike Leigh nous introduit dans l'atmosphère dramatique de ces opérations, à une époque où les "avortements" se faisaient clandestinement pour les pauvres et les "interruptions de grossesse" pour raison "médicale" avaient lieu en clinique pour les riches.

Imelda Staunton campe avec autant de virtuosité un personnage tour à tour enjoué et brisé. Elle a été nommée pour ce rôle dans la catégorie "meilleure actrice" pour la prochaine cérémonie des Oscars, le 27 février.

Le réalisateur britannique Mike Leigh a mûri pendant quatre décennies cette oeuvre qui évoque le "dilemme humain de l'avortement".

"J'ai ce film en tête depuis plus de quarante ans, parce que je suis assez âgé pour me souvenir de ce qui se passait avant que la loi ne soit modifiée, en 1967", a-t-il confié dans un entretien à l'AFP.

Le film est dédié à son père, médecin, qui traitait une clientèle populaire à Manchester (nord de l'Angleterre), et à sa mère, sage-femme. Le film n'est pas inspiré de leur expérience, affirme Mike Leigh, 61 ans. *"Je doute beaucoup que mon père ait réalisé des avortements. C'était illégal et c'était un médecin très moral."*

"Mais il a certainement eu à faire face à ce problème, comme ma mère l'a sans doute, d'une manière ou d'une autre, expérimenté. Lorsque j'ai fait ce film, j'aurais adoré en parler avec mon père, je n'ai jamais parlé de ces sujets avec lui, il est mort en 1985."

Le débat sur l'avortement qui continue aux Etats-Unis l'a, entre autres raisons, poussé à faire ce film, admet-il. *"C'est un sujet de débat partout. Il y a des forces qui voudraient changer la loi, rendre l'avortement illégal. Cela reste interdit dans certains pays, comme le Portugal."*

"J'espère ne pas avoir fait un film de propagande qui prêche en noir et blanc. J'espère avoir fait un film qui met, sans forcer, face au dilemme moral. Car c'est un dilemme moral. Mais qu'on légifère ou non, il y aura toujours des grossesses non désirées dans le monde, et des avortements".

Comme d'autres de ses films, il a été produit par la société Alain Sarde et les Studios Canal, et Mike Leigh trouve tout-à-fait "naturel" d'être produit en France.

"Pour moi ce qui est important, c'est que ce soit un film européen, sans intervention américaine. Ce qui est difficile en Grande-Bretagne, c'est que nous sommes dominés par les Américains. Parce que l'impérialisme culturel américain a détourné la notion de ce que doit être un film", assure-t-il.

(AFP/ CPDH - Toutes nos sources) ajoutée le 2005-02-10

notes

(1) pure invention humaine. Voir au chapitre des [falsifications](#) exercées sur les Ecritures par l'Eglise Catholique.

Documents



- **Liens concernant l'historique de l'avortement depuis l'Antiquité:**

<http://www.fse.ulaval.ca/dpt/morale/avort/hist/avhistor.html>

- [Journal d'un embryon condamné en .pps](#) (468ko Powerpoint) reçu par E-mail de la part d'une internaute.

Le serment d'Hypocrate

Je jure par Apollon, médecin, par Esculade, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivants: je mettrai mon maître de médecine au même rang que les auteurs de mes jours, je partagerai avec lui mon savoir, et, le cas échéant, je pourvoirai à ses besoins; je tiendrai ses enfants pour des frères, et, s'ils désirent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans salaire ni engagement.

Je ferai part des préceptes, des leçons orales et du reste de l'enseignement à mes fils, à ceux de mon maître, et aux disciples liés par un engagement et un serment suivant la loi médicale, mais à nul autre.

Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice.

*Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion; semblablement, je ne remettrai à aucune femme un **pessaire abortif**.*

Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté.

Je ne pratiquerai pas l'opération de la taille, je la laisserai aux gens qui s'en occupent.

Dans quelque maison que j'entre, j'y entrerais pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves.

Quoi que je vois ou entende en société pendant l'exercice ou même hors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a pas besoin d'être divulgué, regardant la discrétion comme un devoir en pareil cas.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes; si je le viole et que je me parjure, puisse-je avoir un sort contraire!

[Infos Blogdei :](#)

- **Première mondiale pour l'adoption posthume : Un couple californien adopte deux avortés**



Le couple entouré par l'animateur de l'émission radio et leur avocat

Un couple californien, rapporte l'[agence Assist News Service](#), a signé lundi 20 avril des documents qui constituent une première mondiale d'adoption posthume. L'homme a reconnu les 2 enfants dont sa femme avait avorté précédemment et leur a fait porter son nom. Le document a été signé en direct dans l'émission de radio de Rich Buhler "Talk from the heart", diffusée dans tout le sud de la Californie.

Stan Musil a voulu adopter les enfants de Lisa pour lui prouver son amour et son soutien. Lisa, 45 ans, était tombée enceinte à 19 ans, alors qu'elle était une toute jeune coiffeuse. Terrorisée, sans personne à qui parler, elle avait choisi l'avortement puis avait sombré dans la culpabilité, l'alcool et la drogue.

Elle finit par retomber enceinte d'un autre homme et avorta, cette fois dans son 3e mois.

Stan et Lisa se sont rencontrés lors d'une retraite pour célibataire et sont mariés depuis 7 ans, après une cour qui dura tout de même 13 mois.

Pour aider d'autres victimes, le couple a souhaité que leur [formulaire d'adoption](#) accessible à tous:

 [infos voxdei](#)

■ USA: L'auteur de la célèbre photo d'un fœtus saisissant la main du docteur offre son cliché aux "pro-vie":



Sources; <http://www.michaelclancy.com/photo.jpg>

[Retour haut de page](#)

C'est la photo ci-dessus où l'on voit un bébé dans sa 21e semaine tendant la main hors de l'utérus de sa mère lors d'une opération chirurgicale, qui a convaincu le photographe de USA Today de devenir un **activiste pro-vie**. **Michael Clancy**, qui a pris la photo en voyant la main sortir, offre désormais son cliché gratuitement aux associations pro-vie qui en font la demande.

Michael explique que "durant une procédure opératoire corrective in utero de Spina Bifida à 21 semaines, **bébé Samuel tendit son minuscule poing hors de l'utérus de sa mère. Alors que le docteur lui tenait la main, Samuel réagit au toucher et fit une pression sur le doigt du docteur. Comme pour tester sa force, le docteur a secoué ce petit poing. Samuel tenait bon. C'est à ce moment que j'ai pris ce cliché.**"

Le projet de Michael est de faire imprimer sa photo partout, et sur des calendriers. Si vous pensez avoir un projet intéressant, et principalement si vous pouvez en afficher dans des lycées ou des

universités, contactez-le pour convenir d'un accord.

Pour visiter le site de **Michael Clancy** (en anglais): <http://www.michaelclancy.com>

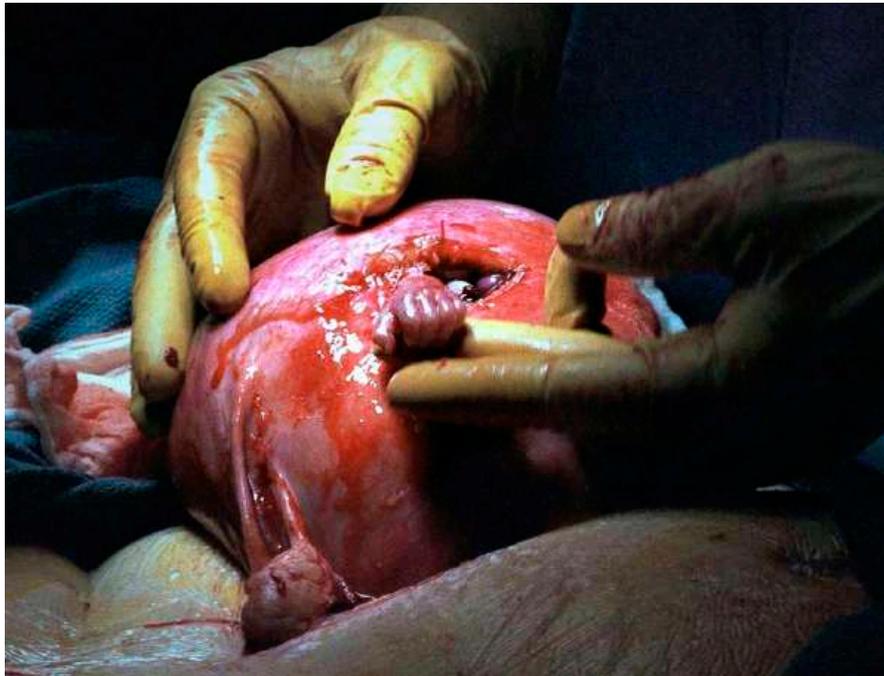
Suivi de l'histoire...



Samuel Armas et sa maman (infirmière en obstétrique) en 2003

Sources: <http://freerepublic.com/focus/f-news/1012548/posts>

Crédit photo: John Imbody



"La main de l'espoir"

Un diaporama et une vidéo sont disponibles sur le site de Michael Clancy, (<http://www.michaelclancy.com>) l'auteur de ce reportage et en secours sur mon propre site en cliquant sur [ce lien](#).

"Quand l'opération a commencé, les médecins ont fait une petite incision dans l'abdomen pour accéder

à l'utérus qu'ils ont sorti et placé sur la mère. Une autre incision a alors été pratiquée sur l'utérus lui-même, mais le fœtus est demeuré à l'intérieur pendant l'opération. C'est alors qu'un miracle s'est produit. Alors que le chirurgien terminait l'opération, il m'a questionné sur la vitesse de mon film et m'a demandé si j'avais saisi un mouvement. Personne à ce moment-là ne touchait à l'utérus mais il bougeait. Tout à coup, l'enfant a sorti un bras à l'extérieur, puis l'a rentré, ne laissant sortie qu'une minuscule main. J'ai commencé alors à prendre des photos. Le médecin s'est penché sur le fœtus et a soulevé la petite main. Samuel Alexander a alors attrapé le doigt du chirurgien. Celui-ci a secoué gentiment son doigt et le bébé l'a serré très fermement. Puis la main s'est retirée à l'intérieur et le médecin a commencé à coudre l'incision pour fermer l'utérus et compléter l'opération. Une infirmière m'a demandé ce qui s'était passé parce que j'avais crié 'Wow ! stupéfiant!'. Intérieurement, je me disais que de tout ce que j'avais vécu et accompli dans ma vie, cet événement était le plus significatif. Le lendemain de la publication de cette photo (dans USA Today), un homme de Saint-Louis m'a appelé et m'a dit 'je dirige 14 centres d'urgence pour femmes enceintes et je veux que vous sachiez que votre photo sauve des vies'. Plusieurs personnes m'ont également envoyé des courriels pour me dire que cette photo avait changé leur vie.".

Michael Clancy

Selon le chirurgien, au moment où il s'appropriait à recoudre l'utérus, l'enfant alors sous anesthésie a eu un geste réflexe, et il a délicatement remis la main en place.



La société Pepsi, qui doit lancer dans les toutes prochaines semaines son nouveau produit « Pepsi Next », fait face à un boycott de plus en plus vigoureux des militants pro-vie américains.

La compagnie utilise, en effet, des cellules issues de **foetus avortés** dans ses recherches pour réhausser le goût de la célèbre boisson. Avec l'aide de l'administration Obama, Pepsi a réussi à obtenir gain de cause.

Dans une décision rendue publique le 28 février, la SEC (Security and Exchange Commission) mise en place par le président Obama a statué: le laboratoire Semonyx, filiale de recherche du groupe PepsiCo', est autorisé à utiliser des restes de **foetus avortés** comme **rehausseurs de goût**. Cet usage est considéré comme des « opérations commerciales ordinaires ».

Sources: <http://www.blogdei.com/18615/ladministration-obama-a-tranche-pepsi-pourra-utiliser-des-cellules-de-foetus-avortes-comme-rehausseurs-de-gout/>

■ **Ethique: argumentaire lu sur un lien Catholique**

lu sur le lien: http://www.catholiques-en-campagne.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=28%3Aargumentaire-sur--lavortement&catid=38%3Aoutils-graux&Itemid=48

« L'embryon ou le fœtus ne sont pas des personnes potentielles, ce sont des personnes avec un vaste potentiel »

(Dr Wilkes, président de Right to Life)

Lutter contre l'avortement démontre une attitude rétrograde opposée au progrès social et qui va contre le sens de l'histoire.

Bien sûr... C'est pour cela qu'aux Etats-Unis et dans divers pays du monde, les hommes politiques, pressés il est vrai par leur électorat, reviennent sur cette législation qui n'aura fait que trop de ravages.

Etre contre l'avortement dénote un manque de tolérance.

Etre pour l'avortement, c'est précisément ne pas tolérer l'embryon. Nous, nous tolérons tout le monde, et surtout l'enfant à naître. Nous ne condamnons personne et surtout pas les plus faibles. Nous ne condamnons que l'avortement et le mensonge. Combien de malheureuses ont crié : « On m'avait persuadé que ce n'était pas un enfant » ?

Une femme est libre de son corps.

Si vous voulez, mais le bébé aussi. Liberté pour la femme, mort pour le bébé ! Ce n'est pas une formule acceptable, surtout si le bébé est du sexe féminin, ce qui lui donne encore plus de droits de disposer de son corps....

Avorter ce n'est que tuer un amas de cellules, l'embryon ou le fœtus, qui ne devient un être humain et vivant que lorsqu'il est autonome et prêt à affronter le monde extérieur, c'est-à-dire à partir de la naissance.

Premièrement, au moment de sa naissance un nouveau né n'est pas autonome et n'est pas prêt à affronter le monde extérieur. Il est en totale dépendance pendant plusieurs années après que le cordon ombilical soit coupé. Deviendrait-il humain quand il n'a plus besoin de ses parents ?

Deuxièmement, le fœtus est vivant. Sa vie vient de ses parents. A 3 semaines son cœur bat. Tous les parents qui ont eu une échographie à ce stade peuvent en témoigner.

Un embryon ou un fœtus n'a pas encore son cerveau ou son cœur formé. Il n'est donc pas un être humain ou une personne à part entière.

La vie humaine est transmise par les parents à la première cellule et va jusqu'à la mort. Peut-on honnêtement considérer qu'un être posséderait une vie de forme humaine sans être un être humain ? De plus, les femmes qui consultent pour un suivi post-IVG savent que pour parvenir à dépasser leur souffrance et à se reconstruire, il leur faudra apprendre à nommer l'enfant perdu.

II sera malheureux.

Qu'en savez vous ? Vous parlez en désespéré qui n' imagine que malheur. De quel droit choisissez-vous à sa place ? Quel homme subsistera si l'on tue tous les malheureux ? « Tuer par bonté ! » N'est ce pas une hypocrisie ?

Un bébé demande beaucoup d'attention et une mère adolescente célibataire, sans ressources et dont la famille est éclatée ou trop éloignée ne pourra pas élever dignement son enfant.

On ne cesse de revenir sur les avortements commis en raison d'une situation de précarité sociale ou de viol. Soit deux motifs qui peuvent toucher l'émotionnel collectif mais qui sont ultra-minoritaires.

Les mères en détresses vivent des situations douloureuses mais celles qui avortent repartent sans leur bébé mais avec un malheur de plus à leurs misères.

Il faut lire les rapports parlementaires publiés annuellement à ce sujet. Quel est le motif majoritaire des statistiques de l'avortement ? "Avortement de confort" (sic) ! Parce qu'un enfant en plus peut perturber le planning des vacances ou contrarier l'achat de la nouvelle voiture... Le vrai problème de notre société, c'est son matérialisme forcené et sa perte du sens des valeurs.

L'IVG n'est imposée à personne, c'est une liberté de la mère.

A chacun ses principes, à chacun ses croyances. L'IVG est imposée à cette pauvre victime innocente assassinée dans le ventre de sa mère. C'est un infanticide prénatal. Elle peut être aussi imposée au père par la mère, ou inversement.

Aucun groupe, et surtout pas les catholiques n'a le droit d'imposer son point de vue et d'interdire l'avortement à tout le monde.

N'importe quel individu, et encore moins un médecin ou une mère, n'a le droit d'imposer la mort à un être humain innocent.

Même si on interdisait l'avortement, des femmes y recourraient, la loi interdisant l'avortement ne serait donc pas utile.

La loi interdit de voler. Pourtant des gens continuent à commettre des vols. Parce que cette loi n'est pas respectée, faudrait-il dès lors autoriser le vol, en l'encadrant de manière stricte pour éviter les abus ? L'évasion fiscale est, dit-on, un sport national pratiqué par les hauts revenus, ce qui crée une injustice vis-à-vis du contribuable moyen. Empressons-nous de mettre la France au niveau des paradis fiscaux ? Evidemment non, ce serait précisément la porte ouverte à tous les abus.

■ Ethique: Des vaccins fabriqués à partir d'embryons humains

"Un officier catholique de la Garde côtière étatsunienne, Joseph Healy, avait refusé la vaccination obligatoire contre l'hépatite A parce que le vaccin proposé était fabriqué à partir d'un enfant avorté à 14 semaines.

La Garde côtière permet des exemptions religieuses pour ceux dont les croyances s'opposent à l'immunisation, mais ses supérieurs ont refusé l'exemption au lieutenant-commandant Healy sous prétexte que la foi catholique ne s'oppose pas à la vaccination (ce qui est certes vrai). L'officier ayant été en justice la Garde côtière vient - ce 9 mai - de dire qu'elle accordait l'exemption demandée. Ceci attire l'attention sur une horrible réalité : aujourd'hui de nombreux vaccins ... sont fabriqués à partir d'enfants avortés !!! L'association Children of God lutte contre cette pratique et demande au moins l'obligation de renseignement sur les sources des vaccins. ...

L'Académie pontificale pour la vie a rédigé un excellent document sur la question, très précis, en anglais ici, intitulé : *Moral Reflections on vaccines prepared from Stem Cells derived from aborted Human Foetuses*. Le document fait une liste provisoire de vaccins provenant de cadavres d'embryons (e.g. Poliovax contre la polio, Imovax contre la rage...), puis étudie la gravité morale des différentes coopérations avec cette horreur : la préparation, la distribution et la publicité, pour de tels vaccins, sont illicites car constituent une coopération formelle passive à l'avortement; les producteurs de tels vaccins se rendent coupables d'une coopération matérielle passive s'ils ne recherchent pas d'autre source de vaccin pour la même maladie; les utilisateurs, simples citoyens, commettent une coopération matérielle passive et éloignée au mal, d'autant que cela renforce le consensus social d'acceptation de la pratique."

sources: <http://www.blogdei.com/index.php/2008/05/24/3695-des-vaccins-fabriques-a-partir-d-embryons-humains>

■ Ethique: Argumentaire sur l'avortement

(Lesalonbeige.blogs.com)

Nous avons déjà tous entendu les objections suivantes légitimant l'avortement:

- "Les femmes ont un droit de disposer de leur corps, c'est une revendication du féminisme contre toutes les formes de misogynie. Elles ont donc le droit d'avorter."

- "Lorsqu'un viol a eu lieu et que la victime se retrouve enceinte, la femme ne veut pas avoir d'enfant (qui serait perturbé le jour où il apprendrait les conditions de sa création), alors il est licite de la faire avorter le plus rapidement possible : à situations exceptionnelles, mesures exceptionnelles."

- "Si pour une raison quelconque les vies de l'enfant et/ou de la mère étaient à coup sûr menacées lors de l'accouchement, il vaudrait ne pas prendre le risque de tuer soit la mère et son enfant soit carrément les deux ! Cela peut devenir alors un choix entre une vie et une autre."

Voici quelques réponses simples (et d'autres encore sur le même site !):

- L'enfant non né n'est pas un organe de sa mère, il est un être unique, distinct, avec son individualité génétique propre. La femme ne peut disposer l'existence de cet être à sa guise comme le faisait le pater familias dans la société romaine. Refuser cela, c'est reconnaître l'esclave, système où un être humain peut devenir la propriété d'un autre.

"il est malhonnête de se servir de situations extrêmes pour banaliser l'avortement- On ne remédie pas à une injustice en commettant une injustice plus grave encore ; on ne répare pas le mal en commettant le mal. Par ailleurs, on assiste ces dernières années à une augmentation du nombre de viols. La libéralisation de l'avortement crée une mentalité de violence où le plus fort a le droit pour lui et où le plus faible ne peut résister au plus fort. Par là, elle conduit à banaliser le viol en exposant davantage encore les femmes à l'emprise phallocratique des hommes. Enfin, il est malhonnête de se servir de situations extrêmes pour banaliser l'avortement. A partir de quelques situations contraignantes, tout devient soudainement permis.

- La fin ne justifie pas les moyens. Le principe de la solution est simple : on ne choisit pas. On ne peut pas sacrifier une vie innocente à une autre. Ce que l'on doit vouloir, c'est sauver les deux. Il peut arriver cependant que, ayant fait tout ce qui est humainement possible, on aboutisse à une conséquence non voulue : la mort. Il peut arriver aussi qu'en voulant soigner la mère d'un cancer, cela entraîne une conséquence malheureuse, non voulue, non désirée.

Lesalonbeige

(Lesalonbeige.blogs.com - Disclaimer) ajoutée le 2006-01-22

■ Christianisme: Un enfant de Dieu peut-il avoir recours à la Procréation Médicalement Assistée?

(voxdei)

date: 2006-04-23

Sur un forum évangélique, une soeur en Christ dans l'incapacité d'avoir des enfants avec son époux s'interrogeait sur la possibilité d'avoir ou non recours à la Procréation Médicalement Assistée.

Devant la grande confusion des réponses, j'ai demandé à Daniel Rivaud, du Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine (CPDH) quel était l'avis de son organisation. Le CPDH présente les orientations des grandes tendances évangéliques de France en matière d'éthique et de bioéthique.

Voici sa réponse:

"Chère sœur en Christ,

La question que vous avez posée est une question très importante et qui concerne de plus en plus de couples aujourd'hui, chrétiens ou non chrétiens. Vu la complexité des données qui sont en jeux, la réponse apportée ne peut pas relever du simple avis personnel, voire même d'un renvoi « à la

direction du Seigneur », mais bien d'une réflexion biblique et éthique en profondeur portée dans la prière. D'autant plus que la plus grande confusion règne dans notre société, particulièrement dans ce domaine, avec parfois des conséquences graves, et que ces sujets sont rarement abordés dans les églises. Le fait de ne pas être informés n'empêche pas les conséquences des choix que nous pouvons poser. D'où l'importance de s'informer, c'est ce que vous avez voulu faire et c'est bien. Nous ne voulons déconsidérer personne, mais travaillant sur ces sujets au quotidien, il nous a semblé important d'apporter les quelques éléments suivants.

Tout d'abord, il s'agit de bien prendre en compte la souffrance souvent profonde d'un couple qui ne peut pas avoir d'enfants. Dieu nous a créés aussi pour être féconds et lorsque cela ne peut pas avoir lieu (stérilité de l'un ou autre des conjoints, mais aussi dans le célibat, ...), cela peut amener la ou les personnes concernées à une blessure qui la/les touche dans tous les domaines de sa vie. Cet aspect doit être traité avec beaucoup de compassion et tout ne peut pas se régler à « coups de prière », même si nous croyons au miracle possible de Dieu.

Notre approche se fait dans le cadre d'un couple marié où les deux conjoints sont donneurs. Le problème est encore plus compliqué avec IAD (insémination avec donneurs) Même ainsi, compte tenu des possibilités de la science, les pièges peuvent être nombreux. À commencer par la définition du début de la vie !

À l'heure actuelle, pour des raisons idéologiques (notamment liée à la question de l'avortement), un certain nombre de scientifiques font démarrer le début de l'être humain au moment de la nidation, c'est-à-dire au moment où l'oeuf fécondé s'implante dans l'utérus, soit environ 7 jours après la conception. L'objectif de ce choix est simple : il permet durant cette période de faire ce que l'on veut. La question s'est posée particulièrement durant toutes les discussions concernant les lois de bioéthique déjà en 1994, puis en 2001 et ces deux dernières années, aussi bien à propos du statut de l'embryon que de la possibilité d'utiliser les embryons surnuméraires (j'ai mis une explication du terme en note. Si jamais elle n'est pas passée vous pouvez consulter notre lexique des termes particuliers sur notre site www.cpdh.info). Un autre objectif est de faire passer pour contragestives des méthodes qui sont en réalité abortives, je pense en particulier au stérilet et à la pilule dite « du lendemain » qui en plus de la fonction contraceptive agissent également en empêchant la nidation de l'œuf dans l'utérus en changeant la composition de la paroi.

Il faut être clair : biologiquement, la vie commence dès l'instant de la conception. Hors considérations idéologiques, tous les scientifiques s'accordent sur ce point. La Parole de Dieu le disait bien avant toutes les découvertes médicales modernes : « Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient et sur ton livre étaient tous inscrits les jours qui m'étaient destinés, avant qu'aucun d'eux existât » (Ps 139.16).

En résumé, toute pratique visant à intervenir après la conception relève de l'avortement. Pour ce qui concerne les PMA (procréation médicalement assistée), quelles que soient les méthodes utilisées, il est important de bien connaître le processus et ces implications. Ces techniques induisent une certaine déshumanisation pas toujours bien vécue par la femme notamment. Il est vrai que ce n'est pas quelque chose de facile à vivre et qu'il peut même mettre le couple en péril s'il n'est pas porté par un projet commun d'amour.

En voici quelques éléments développés de manière non exhaustive :

- tout d'abord, il y a fécondation de plusieurs embryons, car la technique est lourde, particulièrement éprouvante pour la femme, et comme cela revient cher, on « produit » plus d'embryons que nécessaire.
- une sélection de ces embryons est opérée avant implantation (sélection préimplantatoire) afin de repérer les embryons en parfait état pour les réimplanter. Premier problème.
- un nombre défini d'embryons sont alors implantés, les autres étant congelés en vue d'une utilisation ultérieure éventuelle (actuellement, il y en a environ 30 000 par an en France - d'où la demande des laboratoires pour que ce « matériau inutilisé » et « sans projet parental » puisse servir à l'expérimentation). Deuxième problème.
- enfin, pour les embryons qui se sont bien implantés dans l'utérus, on procède alors à une « réduction embryonnaire » qui consiste à ne garder que le nombre d'embryons que les parents veulent. Donc, avortement pour les autres. Troisième problème.

Comme vous le voyez, ce n'est pas simple ! Mais c'est possible. Nous connaissons des couples chrétiens qui ont fait appel à ces techniques en posant, préalablement, auprès de l'équipe médicale, les limites dans lesquelles ils voulaient que s'opère cette démarche. D'une manière générale, les équipes médicales respectent ces choix éthiques.

Pour terminer, face à une aspiration présente au plus profonde de chaque personne, la médecine ne propose qu'une réponse technique. Ce faisant, elle se trompe et trompe les personnes qui s'adressent à elle en les enfermant dans des pratiques qui peuvent devenir injustes. Toute personne souhaite très profondément une fécondité. Mais la fécondité est complexe et elle peut aussi s'exprimer autrement que par la procréation, comme par exemple l'adoption. Mais je vais m'arrêter là, car le sujet est vaste !

Enfin, j'aimerais vous recommander la lecture de deux ouvrages chrétiens qui vous permettront d'approfondir ces sujets :

"Le jeu de la vie" du Dr Saltzmann et "Questions de vie et de mort - La foi et l'éthique médicale" de John Wyatt que vous pourrez vous procurer auprès de « Ethos Diffusion », BP 90116, 67024 Strasbourg Cedex 1, Tél. 03 88 39 13 20, Email : EthosDiffusion@aol.com
Que Dieu vous bénisse ! Bien fraternellement,
Pasteur Daniel RIVAUD
Délégué général
CPDH

Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine
France : BP 261 - F- 67021 STRASBOURG Cedex 1
Tél. +33/(0)3.88.79.41.20
Fax +33/(0)3.88.39.13.23

Port. 06 14 04 00 54
Suisse : Ch. de la Pra 17 CH-1170 AUBONNE
Belgique : 115 rue des Juifs B-7331 SAINT-GHISLAIN
Email correspondance Avertir@aol.com
Médias : CPDHpresse@aol.com
www.cpdh.info

■ **Grande-Bretagne: L'horreur absolue, 50 bébés par an survivent à l'avortement et naissent en respirant et en pleurant**

(TimesOnline.co.uk)
date: 2005-11-28

NDLR: Prions que de plus en plus de médecins prennent conscience de la mort abominable qu'ils infligent à de petits êtres sans défense.
Une enquête d'une agence gouvernementale britannique réalisée auprès de médecins et rendue publique récemment montre que 50 bébés par ans survivent après une avortement.

L'enquête du CEMAH ("Centre d'Enquêtes Confidentielles de Santé Maternelle et Infantile") arrive au moment où un malaise croissant s'empare des milieux médicaux qui craignent d'être accusés d'infanticide.

Le Collège Royal des Obstétriciens et des Gynécologues, qui régule les méthodes d'avortement, a également commandité sa propre enquête.
Selon les grandes lignes de l'enquête, les bébés avortés après 21 semaines et 6 jours de gestation devraient avoir le cœur arrêté par une injection de chlorure de potassium avant d'être expulsés. Mais en pratique, peu de médecins souhaitent ou sont capables de pratiquer une opération aussi délicate.

Pour l'avortement de foetus plus jeunes, c'est une injection de médicaments qui cause la mort. L'enquête recommande aux médecins de s'assurer que les médicaments qu'ils utilisent causent effectivement le décès des bébés.

Mais selon Stuart Campbell, ex-professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'hôpital St-Georges de Londres, un certain nombre survivent.
"A 19 semaines de gestation, ils naissent en respirant et en pleurant", dit-il. "Je ne suis pas contre l'avortement, mais force est de constater que ce n'est plus de la médecine."

Le nombre d'interruptions de grossesses dans le 18e semaine ou après est passé de 5.166 en 1994 à 7.432 l'an dernier.

> Lire la suite (en anglais)
(TimesOnline.co.uk - Disclaimer) ajoutée le 2005-11-28

■ **Société: D'après une étude norvégienne, l'angoisse qui suit un avortement laisse plus de traces qu'une fausse couche**

(Telegraph.co.uk)
date: 2005-12-13

Les femmes qui ont subi un avortement peuvent souffrir de troubles mentaux, d'anxiété, de culpabilité et de honte au moins 5 ans après, viennent d'affirmer des chercheurs.

Une étude norvégienne a comparé un groupe de 40 femmes ayant fait une fausse-couche avec 80 femmes qui ont subi un avortement, les questionnant 10 jours, 6 mois, 2 ans et 5 ans après l'évènement. Bien que les femmes ayant fait une fausse-couche aient souffert de troubles mentaux jusque 6 mos après la perte de leur bébé, les femmes qui ont subi un avortement expérimentent encore plus de troubles mentaux, même 2 à 5 ans plus tard.

L'étude, réalisée par l'Université d'Oslo et publiée dans le journal BMC Medicine, a examiné les sentiments, émotions et souvenirs des patientes sur la fin de leur grossesse. Les chercheurs ont également constaté que nombreuses sont les femmes qui préfèrent éviter de parler de cet évènement.

Ils ont découvert qu'après 10 jours, 47.5% des femmes qui avaient fait une fausse-couche présentaient des signes de troubles mentaux, contre 30% pour celles ayant subi un avortement. Le pourcentage de femmes ayant vécu une fausse-couche et présentant des troubles mentaux tombait à 22.5% 6 mois plus tard et à 2.6% entre 2 et 5 ans après.

Cependant, le niveau de troubles mentaux restait élevé dans le groupe des femmes ayant avorté, tombant à 25.7% au bout de 6 mois et 18% au bout de 2 ans, mais remontant à 20% après 5 années. Ces mêmes femmes souffraient également d'un fort taux d'anxiété, de culpabilité, de honte et de regret.

Selon Anna Pringle, de l'association caritative pro-vie "Life", ces recherches prouvent que l'avortement peut provoquer des souffrances émotionnelles "massives". "Nous croyons qu'il est temps que le gouvernement reconnaisse le fait que l'avortement n'est pas exempt de risques psychologiques qui peuvent affecter la santé des femmes sur le long terme", a-t-elle déclaré. (...)
(Telegraph.co.uk - Disclaimer) ajoutée le 2005-12-13

■ **France: "Life Parade" aujourd'hui des "survivants" de l'avortement, "30 ans, ça suffit!"**
(Zenit)

Plusieurs mouvements, des mouvements traditionnels aux différentes coordinations étudiantes, se regroupent derrière le slogan "Trente ans, ça suffit", dimanche 23 janvier, pour manifester contre la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, rapporte « Génétique », la revue de presse de la Fondation Jérôme Lejeune (www.genethique.org).

Thomas, étudiant nantais, témoigne : "la loi de 1975 nous met mal à l'aise car elle ne propose pas d'alternative à l'avortement". Racontant comment certaines de ses amies ont été contraintes à

avorter, il se rappelle "sur le coup elles étaient soulagées d'avorter, mais après elles regrettaient. J'en ai vu s'effondrer en larmes".
Emile, 24 ans, a été sensibilisé par des jeunes nés après la loi Veil et ayant "le complexe du survivant" de ceux qui souffrent d'avoir eu un frère ou une soeur avorté. Au sein de l'association Life Parade, il se bat "pour protéger l'être humain" et interpelle le gouvernement qui "ne fait rien pour faire baisser le nombre d'IVG alors que l'on connaît les raisons à l'origine, qui sont la précarité et les pressions de l'entourage".
Le magazine Famille Chrétienne recense à cette occasion les structures d'accueil existantes pour accueillir les femmes enceintes en grande difficulté. Il présente notamment le travail quotidien de la maison Tom Pouce.
(Zenit - Toutes nos sources) ajoutée le 2005-01-23

■ Agenda in-utero

Psaume 139/15-16 : Mon corps n'était point caché devant toi, lorsque j'ai été fait dans un lieu secret, tissé dans les profondeurs de la terre. Quand je n'étais qu'une masse informe, tes yeux me voyaient
Un gynécologue se fait le porte-parole d'un fœtus.

1er mai - Par amour, mes parents, aujourd'hui, m'ont appelé à la vie.
15 mai - Mes premières artères apparaissent et mon corps se forme très rapidement.
19 mai - J'ai déjà une bouche.
21 mai - Mon cœur commence à battre.
22 mai - Je ne sais pas du tout pourquoi maman se fait tant de soucis.
28 mai - Mes bras et mes jambes commencent à croître. Je m'étends et je m'étire.
8 juin - À mes mains, poussent des petits doigts.
16 juin - C'est seulement aujourd'hui que maman a appris que j'étais là.
20 juin - Maintenant c'est sûr, je suis une fille.
24 juin - Tous mes organes se dessinent. Je peux sentir la douleur.
6 juillet - J'ai des cheveux et des sourcils.
8 juillet - Mes yeux sont finis depuis longtemps même si mes paupières sont encore fermées.
19 juillet - Mon cœur bat magnifiquement. Je me sens protégée.
20 juillet - Aujourd'hui, ma maman m'a fait mourir.

■ Bioéthique: La France et le droit du fœtus devant la Cour de Strasbourg le 10 décembre -

NDLR: Les féministes abortionnistes ont peur que grâce à cette loi nous puissions porter plainte contre eux pour meurtre ! Et c'est LE FOND DU PROBLÈME! Que ces hypocrites le disent: nous offrons des sacrifices à Moloch et qu'ils cessent de mentir à ces pauvres jeunes qu'ils manipulent! Une Française va dénoncer le 10 décembre devant la Cour européenne des droits de l'Homme de Strasbourg le refus de la France de qualifier d'homicide involontaire l'atteinte à la vie d'un enfant à naître qu'elle portait et qu'elle a perdue par erreur médicale, a-t-on appris vendredi auprès du Planning familial.

L'affaire devrait être suivie avec intérêt en France, alors que l'Assemblée nationale vient de voter, douze ans jour pour jour après les faits, l'amendement Garraud créant le délit d'interruption involontaire de grossesse, au risque, selon ses adversaires, de remettre en cause le droit à l'avortement.

La requérante, aujourd'hui âgée de 36 ans, s'est présentée le 27 novembre 1991 dans un hôpital à Lyon pour y subir la visite médicale du sixième mois de sa grossesse.
Par malchance, ce jour-là, une homonyme se présente dans le même hôpital pour se faire retirer un stérilet.
Confondant les deux femmes, le médecin procéda à un examen de la requérante et provoqua une rupture de la poche des eaux, rendant nécessaire un avortement thérapeutique.
La victime a saisi la justice. Après plusieurs épisodes, la Cour de cassation a cassé en 1999 l'arrêt de la cour d'appel de Lyon, qui déclarait le médecin coupable d'homicide involontaire et le condamnait à six mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 francs d'amende (1.500 euros).
Dans son arrêt du 30 juin 1999, la Cour de Cassation estimait que "les faits litigieux ne relevaient pas des dispositions relatives à l'homicide involontaire, refusant ainsi de considérer le fœtus comme une personne humaine pénalement protégée", selon le résumé de l'affaire sur le site de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Invoquant l'article 2 (droit à la vie) de la Convention européenne des droits de l'Homme, la requérante soutient au contraire que l'Etat a l'obligation de mettre en place une législation pénale visant à réprimer et sanctionner une telle atteinte à l'enfant à naître.
Le Mouvement français du Planning familial (MFPF) espère que la grande chambre de la Cour de Strasbourg suivra la Cour de cassation.

(AFP/ CPDH) ajouté le 1-12-2003

■ Société: L'avortement, une présentation de Pierre Courthial, de la Faculté Libre de Théologie Réformée -

NDLR: Pierre Courthial est doyen honoraire de la Faculté Libre de Théologie Réformée d'Aix-en-Provence. Merci à Vincent Bru et à son Site Réformé Confessant

I. - L'avortement consiste en l'expulsion de l'embryon ou du fœtus hors de l'utérus maternel, ce qui le fait mourir. Il peut être soit naturel (fausse-couche), soit artificiel.
La responsabilité humaine est engagée aussi bien dans le premier cas, si la fausse couche est recherchée ou provoquée, que dans le second.
Les moyens de l'avortement peuvent être externes ou internes.
Les motifs invoqués pour « justifier » l'avortement sont divers et peuvent être qualifiés de :

· thérapeutique, s'il s'agit de sauver la vie de la mère, psychiatrique, s'il s'agit d'éviter le développement d'une psychose profonde chez la mère, psychologique, s'il s'agit de préserver l'équilibre psychique de la mère,
· social, s'il s'agit d'éviter l'accroissement de la famille,
· personnel, si un parent ne veut pas de l'enfant,
· eugénique, s'il s'agit de prévenir la naissance d'enfants tarés ou débiles, moral, dans les cas de viol ou d'inceste.

Plusieurs de ces motifs peuvent être conjugués.

Selon les législations des Etats, l'établissement de la frontière entre l'avortement licite et l'avortement illicite est variable. Alors qu'à un extrême, certaines législations posent le principe de la liberté de décision et qu'à l'autre extrême telle législation interdit l'avortement sans aucune exception, la plupart des législations distinguent entre des avortements permis et des avortements interdits.

II. - Dans un monde imprégné du paganisme gréco-romain, et où l'avortement était une pratique généralement admise (PLATON et ARISTOTE l'avaient légitimé en certains cas), les chrétiens des premiers siècles, appuyés sur l'Écriture[1] considéraient et enseignaient que l'avortement volontaire est un meurtre[2].

Pour les Pères et les Docteurs de l'Église ancienne, la vie humaine de l'embryon existait dès la conception et le rapport sexuel conjugal était considéré comme « saint ».

Ce point de vue de l'Église ancienne est rigoureusement celui de l'Écriture. Écoutons-la :

« *Ouvrirais-je le sein maternel Pour ne pas laisser enfanter? dit le Seigneur ; Moi qui fais naître Empêcherais-je d'enfanter? dit ton Dieu* » (Esaïe 66.9).

Jean est « *rempli de l'Esprit Saint dès le sein de sa mère* » (Luc 1.15).

Marie est « *la mère du Seigneur* » dès la conception virginale (Luc 1.43).

Le « dessein d'élection de Dieu » est à l'œuvre « *quoique les enfants ne soient pas encore nés et qu'ils n'aient fait ni bien ni mal* » (Rom. 9.11).

Le Seigneur fait et forme « *dès la matrice* » (Esaïe 44.2 et 46.3).

Job demande : « *Pourquoi ne suis-je pas mort dès la matrice?* » (3.11).

Il apparaît clairement, à partir de ces affirmations scripturaires (et plusieurs autres pourraient être citées) que l'embryon est une vie humaine en son commencement et qu'il doit être estimé et respecté comme tel. C'est d'abord au Seigneur - avec son droit souverain et imprescriptible de vie et de mort - que cette vie humaine appartient.

Écoutons encore le Psaume 139 :

« *Tu m'as tissé dans le ventre de ma mère.*

Je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une étrange et admirable manière. Tes oeuvres sont merveilleuses et mon âme le sait très bien. Mes os ne t'ont pas été cachés lorsque j'ai été fait dans le secret, façonné comme une broderie dans les lieux bas de la terre. Tes yeux ont vu mon être informe et dans ton livre (mes membres) étaient tous écrits ; de jour en jour ils se formaient lorsqu'il n'y en avait (encore) aucun » (15-16).

Dietrich BONHOEFFER, dans son Ethique, est dans la droite ligne de l'Écriture Parole de Dieu, lorsqu'il affirme :

« *Tuer l'embryon dans le sein de sa mère signifie violer le droit que Dieu accorde à la vie en gestation. La discussion de savoir s'il s'agit déjà d'un être humain ne fait que camoufler ce simple fait : Dieu a voulu créer un homme qu'on a intentionnellement empêché de naître. Ce n'est rien d'autre qu'un assassinat* »,

et encore :

« *Si l'enfant tient de Dieu le droit de vivre et s'il est déjà viable, le tuer intentionnellement face à la mort naturelle hypothétique de la mère est un acte extrêmement douteux. La vie de la mère est entre les mains de Dieu, la vie de l'enfant est anéantie arbitrairement. Il paraît impossible de décider humainement laquelle des deux existences est la plus précieuse* »[3].

III. - Le mouvement contemporain en faveur de l'avortement libre et gratuit fait partie du grand mouvement de retour au paganisme, prétendument « humaniste », dont nous sommes témoins. Les hommes entendent décider « du bien et du mal » sans plus avoir égard à la Parole de Dieu qui veut les éclairer, les sauver et les réintroduire en leur honneur et en leur bonheur d'« hommes de Dieu », d'hommes-images de Dieu.

Sur ce point de l'avortement, comme sur d'autres, il est demandé, réclamé, que les législations des divers Etats autorisent et préconisent un retour en arrière, une régression, vers une situation païenne pire encore que celle du paganisme pré-chrétien. De même que la multiplication des adultères ne peut en rien justifier l'abandon du principe du mariage monogamique, les statistiques (au reste contestables) concernant les avortements clandestins ne peuvent en rien justifier le « fœticide » légitimé et légalisé.

La question de l'avortement étant, au premier chef, une question spirituelle et éthique, il est proprement effarant que des théologiens « chrétiens » et des organismes d'Églises perdent toute sensibilité biblique au point d'apporter leur appui et leur concours au mouvement en faveur de l'avortement.

Il ne s'agit certes pas de juger pharisaïquement des personnes, et, comme l'écrit Bonhoeffer[4], « lorsque cet acte de désespoir (l'avortement) procède d'une extrême solitude et d'une misère humaine ou sociale, la faute en incombe plutôt à la communauté qu'à l'individu » ; mais il n'empêche que l'avortement doit être défini comme le meurtre d'un innocent, et que l'Église et les chrétiens se doivent, et doivent au Seigneur Créateur et Sauveur, de le déclarer tel.

Le combat chrétien, quant à la réforme des législations, doit contribuer non pas à légaliser l'avortement mais à prévenir, autant que faire se peut, les conditions morales et sociales qui peuvent y pousser les individus.

IV. - En fait, dans la plupart des cas, l'avortement est devenu un des moyens - et le pire - du « contrôle des naissances ». Les cas où sont invoqués les motifs thérapeutique, psychiatrique et eugénique sont extrêmement rares.

Dans sa Dogmatique[5] Karl BARTH souligne que « *celui qui détruit une vie en germe tue un être humain ; il ose, chose monstrueuse, disposer de la vie et de la mort d'autrui, prendre une vie qui, pas plus que la sienne, ne lui appartient, mais dont Dieu est le maître puisqu'il l'a donnée* ».

Cependant il considère un cas-limite[6], celui où « *deux vies sont en jeu : celle de l'enfant à naître et celle de la mère* ».

Dans ce cas-limite, selon BARTH, la suppression de la vie de l'enfant peut être permise et prescrite

après une réflexion scrupuleuse « devant Dieu et dans la responsabilité envers lui », et « dans l'assurance que Dieu daignera pardonner tout ce qui pourrait relever ici humainement de l'ordre du péché ».

A mon sens, c'est là une terrible décision pour tous ceux qu'elle concerne. Il est providentiel qu'un tel cas-limite devienne, en suite des progrès de la médecine, de plus en plus théorique. Sans pouvoir juger ceux qui ont cru ou croient pouvoir se résoudre à prendre une telle décision, je serai, sur ce point du cas-limite, plus réservé encore que BARTH.

V. - Si un point d'interrogation subsiste devant le motif thérapeutique de l'interruption volontaire de la grossesse, je pense qu'il n'en est pas de même devant les motifs psychiatrique et eugénique. Certains psychiatres eux-mêmes rejettent la validité du motif psychiatrique. Un tel motif est plus souvent allégué que fondé. Et même quand il paraît fondé, il ne peut l'être indubitablement. Le « remède » est pire que le « mal », et provoque plus que lui le développement d'une grave psychose. Quant au motif eugénique, il fait intervenir un tel élément de probabilité (ou d'improbabilité) qu'il m'apparaît inadmissible pour des chrétiens. Combien de parents chrétiens, portant leur croix, peuvent témoigner que des enfants handicapés ont apporté à leurs vies de vraies et profondes bénédictions ! Combien d'enfants handicapés, combien de débiles, même profonds, ont vécu et vivent une existence baignée et éclairée par la lumière de Dieu !

Pour justifier l'avortement eugénique, une « prise de position » de la Fédération protestante de France évoque des vies « menacées dans leur propre viabilité future ».

Mais n'y a-t-il pas un abîme entre ce que l'homme naturel déclare « viable » et ce que nous découvrons « viable » à la lumière de la Parole de Dieu? L'homme sain (à nos yeux) et pécheur obstiné (aux yeux de Dieu) est-il plus « viable » qu'un être handicapé ou débile régénéré par l'Esprit Saint? Les Cahiers Laënnec, organe de l'aumônerie d'étudiants en médecine confiée à des « pères » jésuites, dans le numéro de mars 1971, affirment qu'un enfant conçu « ne sera jamais pleinement homme s'il doit naître un jour affligé d'infirmités effroyables ». M. Robert VOUIN, auteur de l'article, a-t-il mesuré qu'il rejette ainsi, dans les ténèbres extérieures à l'humanité, des êtres actuellement vivants, affligés de telles infirmités? En dehors de Jésus-Christ y a-t-il jamais eu un homme « pleinement homme »? Sous quelle norme et au nom de quoi des hommes peuvent-ils définir qui est « homme » et qui ne l'est pas? Ce que HITLER et le nazisme ont osé définir au nom du racisme aryen, devrions-nous le définir au nom d'un nouveau racisme à prétentions humanistes? Et, comme l'a écrit Carl F. H. HENRY dans The Christian Reformed Outlook (avril 1971) « si nous sommes libres de détruire la vie humaine et de nier sa dignité à telle étape, pourquoi pas à telle autre? » Ne peut-on pas passer du foeticide eugénique à l'infanticide eugénique et à l'homicide eugénique?

Ceux qui connaissent les Asiles John Bost, ce lieu saint à la fois effroyable et admirable, ceux qui ont eu à aimer, à servir, et à conduire vers Dieu de misérables créatures handicapées et débiles, loin de rejeter hors de l'humanité des êtres appelés par le Seigneur à son festin d'amour et de joie éternels, ne peuvent aucunement faire leurs les motifs eugéniques qui, aux yeux de certains, justifieraient l'avortement.

VI. - En fait, seule une prise de position ferme contre toute justification de l'avortement est bénéfique pour l'homme et pour le respect de la vie humaine.

Bénéfique pour les individus. L'adage de BLUMHARDT : « Vous appartenez à Dieu, vous les hommes ! » doit être maintenu, sans pharisaïsme et sans faiblesse, en toutes circonstances. La Loi de Dieu, si terrible quand elle juge notre péché, nous introduit et nous fait avancer, quand nous la recevons et l'acceptons, en Jésus-Christ, dans la repentance et la foi auxquelles nous sommes tous appelés, sur une route de reconnaissance et de vie (cf. le Psaume 119). Selon l'Écriture Sainte, notre corps appartient, comme notre âme, à Dieu et non pas à nous-mêmes comme nous l'imaginons dans notre prétention insensée à l'autonomie. Dans l'amour, c'est la Vérité que nous devons professer pour nous-mêmes et pour le prochain : la Vérité vraie et non pas une vérité arrangée, accommodée, falsifiée. C'est la Vérité (Jésus-Christ ; la Parole de l'Écriture) qui seule libère et secourt.

Bénéfique pour la recherche médicale. Quand la porte de l'avortement est fermée, la médecine est incitée à inventer, dans des directions légitimes, ce qui sauvera, par exemple, à la fois la mère et l'enfant, ou ce qui permettra - autre exemple - de prévenir des malformations, des maladies congénitales ou autres handicaps à craindre. En raison même des progrès de la médecine, beaucoup de risques ont déjà disparu et d'autres disparaîtront encore.

Bénéfique pour les législations. Il est bien certain que le refus d'une législation consacrant l'avortement oblige ceux-là mêmes (dont nous sommes) qui préconisent ce refus à rechercher, à réclamer et à promouvoir une autre et meilleure législation économique, sociale et politique que celle que nous connaissons. Refuser une législation ouverte à l'avortement ne serait qu'hypocrisie si, par conservatisme et aveuglement, n'étaient pas combattues, dans le même temps, les « causes » qui provoquent plusieurs à l'avortement.

Combien de malheureuses ont été (et sont) poussées à l'avortement par les conditions injustes d'existence auxquelles elles ont été (et sont) réduites ! Si l'avortement est un crime, sont aussi criminelles des situations que le conservatisme tolère et maintient. C'est toute une part de la législation présente concernant, par exemple, la famille, la sécurité professionnelle, l'habitat, l'éducation et l'alcoolisme qui doit être mise en cause.

Pour un certain nombre - à distinguer des autres - la tentation d'avorter est l'effet de causes auxquelles il faut s'attaquer, causes que nous devons discerner, dénoncer et vouloir supprimer, à la lumière de la Parole de Dieu, et qui expliquent en partie, sans pour cela le justifier, pourquoi trop d'êtres humains ont recours à l'avortement pour échapper, pensent-ils, à trop de misère.

Entre Madame qui se fait avorter aux moindres risques en payant très cher un grand « spécialiste » parce qu'il lui plait (et que cela arrange sa « liberté ») de ne pas avoir son enfant, et la mère de famille nombreuse, vivant dans un taudis avec un mari alcoolique, qui pleure en se résolvant à aller chez la « faiseuse d'anges » où va peut-être être ruiné à jamais le peu de santé qui lui reste, la distance morale est grande.

S'il est des crimes dont des individus portent la première responsabilité, il en est d'autres dont nous portons avec les criminels, criminels nous-mêmes à la mesure de notre indifférence et de notre lâcheté, une bonne part de responsabilité.

Cela aussi il faut le reconnaître et le dire. Pour changer.

[1] Cf. le VI^e commandement : « Tu ne commettras pas de meurtre » et Exode 21.22, 23.

[2] Cf. Didaché 11, 2 ; Constitution Apostolique VII, 3 ; Tertullien : Apol. 9 ; Minucius Felix, Oct. XXX ; Basile : Epît. CLXXXVIII, 2 et 8 ; Jérôme : Epît. aux Romains XXIV, 4 ; Augustin : De Nupt. et Concup. I, 15 ; Concile d'Ancyre XXI, etc.)

[3] P. 141 de la traduction française.

[4] Ibid.

[5] Volume 16 de la traduction française, pp. 101 et ss.

[6] « en l'envisageant », écrit-il, « nous n'ouvrons pas une porte de derrière par où le crime, qui s'installe si aisément dans ce domaine, pourrait se réintroduire » p. 108.
(Site Réformé Confessant) ajouté le 6-8-2003

■ **Conférence audio: "VIOLÉE À 15 ANS, ENCEINTE, J'AI GARDÉ L'ENFANT"**
Témoignage de Gitane MALTAIS

Durée: 72 minutes
Fichier: mp3
Poids: 32 mo
Qualité: 22khz, mono, 64kbps

Pour écouter la conférence:
<http://audio.ovh.net/bethelfr/gmaltais/gitane%20maltais.mp3>

Vous devez disposer d'une connexion rapide, ou illimitée, pour télécharger ce fichier. Vous devrez également disposer d'un logiciel de lecture des fichiers audio "mp3".

Cette conférence a été organisée par le CPDH (Comité Protestant Evangélique pour la Dignité Humaine), enregistrée par Médiasion Diffusion, et numérisée par nous-mêmes.

Ce fichier audio, comme tout ce qui est publié sur le portail [voxdei](http://voxdei.com)/béthel, est libre de droits: vous pouvez donc l'enregistrer, le graver sur CD audio et le distribuer autour de vous. Vous pouvez également le placer sur votre site web, il vous sera juste demandé de rendre le crédit à qui de droit, le CPDH.

Bonne écoute et souvenez-vous de la parole de votre Maître:

"Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement"!

■ **Bioéthique: Une jeune fille sur le point d'avorter décide de prendre soin de son enfant en le voyant bouger à l'échographie**

Rebekah Nancarrow, 23 ans, enceinte et dans la misère, est entrée dans un centre chrétien pour futures mamans, sûre à 95% de se faire avorter, mais elle a décidé: "*Je vais prendre soin de toi*". C'est l'échographie qui lui a fait changer d'avis. "*Elle bougeait, elle tapait, elle avait des jambes*" a-t-elle dit et elle a décidé sur le champ: "*Je vais prendre soin de toi*".

Des décisions aussi spectaculaires enthousiasment les activistes anti-avortement qui voient dans les images ultrasons d'embryons une technique de pointe pour l'évolution des esprits. Mais les groupes en faveur de l'avortement s'opposent à cette pratique, sous prétexte que l'échographie devient, entre les mains des activistes religieux, une arme de manipulation envers les femmes enceintes vulnérables. Le Docteur Dolores Pretorius, professeur de radiologie à l'Université de Californie, San Diego, est pionnier dans le développement de la technologie des ultrasons de dernière génération, qui peut fournir des images animées de petits détails tels qu'une oreille ou un menton. Pretorius, qui se dit en faveur de l'avortement, a été fascinée par la portée des images. Elle envisage une étude pour évaluer l'impact, mais reconnaît au fond d'elle-même que les images influent sur les décisions des femmes. Pretorius ne trouve pas que l'utilisation des ultrasons pour convaincre les femmes soit appropriée, car « *c'est une décision difficile* ». D'autre part, dit-elle « *les femmes ont le droit de savoir à quoi ressemble leur fœtus* ».

Quand les ultrasons sont utilisés par des centres chrétiens pour futures mamans, « *leur but n'est pas de leur faire acquiescer plus de savoir, mais c'est une tentative de les manipuler* » a dit Susanne Martinez, vice-présidente du Centre de planning familial auprès du pouvoir politique à Washington. Dans la plupart des Etats, la présence d'un médecin qui surveille ce qui se passe est la principale exigence pour proposer des ultrasons, bien que certains Etats soient plus pointilleux.

Après avoir offert des échographies gratuites, certains centres anti-avortement ont dit avoir constaté une augmentation du nombre des femmes qui recherchaient de l'aide, surtout celles qu'ils cataloguaient comme « susceptibles de se faire avorter ».

Prenons l'exemple du Collier Pregnancy Center of Naples en Floride: il a commencé à proposer des échographies gratuites en juillet. Son Directeur, Beth Chase, a dit que le centre anti-avortement recevait en moyenne 80 femmes par mois avant l'utilisation de l'échographie. Parmi les 10% identifiées comme pouvant se faire avorter, seules 4% menaient leur grossesse à terme.

Après l'offre d'échographie, le nombre de consultantes a grimpé à 105 par mois, dont 80% étaient susceptibles de se faire avorter. Dans ce groupe, 95% ont affirmé vouloir mener leur grossesse à terme après avoir vu les ultrasons.

Nous en avons conclu que « *si nous mettons en place de telles possibilités, elles viendront* »; « *je pense que nous avons mis en route quelque chose dont les femmes ont grand besoin, également pour en parler aux autres femmes* » a dit Chase.

Lors d'une interview téléphonique, Nancarrow, dont la petite fille est née le printemps dernier, a dit qu'elle était allée au Centre de planning familial à l'automne 2001 lorsqu'elle a découvert sa grossesse. Son ami l'avait mise en garde qu'il ne se sentait pas prêt à être père et qu'il l'abandonnerait si elle n'avortait pas.

Elle a déclaré avoir subi une échographie de 80 \$ au Centre de planning familial, mais on lui a déconseillé de voir les résultats « *car cela lui rendrait les choses plus difficiles* ».

Embarrassée et partagée, Nancarrow a consulté le Dallas Pregnancy Resource Center où elle se rappelle avoir dit: « *Je ne suis là que pour vous permettre de me donner un autre point de vue sur la question* ».

« *Je dois reconnaître honnêtement que si je n'avais pas fait d'échographie, j'aurais avorté. Mais cette échographie m'a confirmé à 100% que je portais une vie, et non pas un simple tissu ou un globule* ».

■ **Société: Controverse aux USA, 3 milliards d'avortements auraient été pratiqués légalement dans le monde à ce jour -**

Communiqué de l'Association Catholique des Infirmières, Médecins et Professionnels de la Santé.
27 avril 2003

Retournement de situation?

Les Démocrates américains se préparent à se battre contre la nomination d'un juge fédéral du nom de Miguel Estrada, un catholique pratiquant né au Honduras et très opposé à l'avortement. Son vote ferait basculer d'une voix la Cour Suprême des Etats Unis dans le camp des opposants à l'avortement. Une telle nomination aboutirait à l'abolition de l'arrêt Roe versus Wade (1963) qui stipulait qu'il n'était pas possible de définir le début de la vie humaine, légalisant ainsi cette oeuvre de mort. Une précédente nomination de juge à la Cour Suprême par Clinton avait abouti à la légalisation de la partial birth abortion qui consiste à déclencher l'accouchement à partir de quatre mois de grossesse (voire jusqu'au terme de celle-ci) et dès que possible vider par aspiration la cervelle de l'enfant in utero; ce qui a pour effet de réduire les diamètres de la tête de l'enfant et permettre son évacuation. Cette loi abolie il y a un mois au Congrès vient d'être entérinée par le Sénat.

La nomination d'un autre juge, en l'occurrence une femme n'avait guère fait évoluer la majorité.

Puis, astucieusement le président Bush a déclaré qu'il était important qu'un hispano-américain soit nommé à la Cour.

Les Démocrates ont déclaré qu'ils allaient déclencher une crise constitutionnelle! La popularité de Bush rend cette démarche difficile en ce moment. Estrada de son côté se refuse à toute déclaration. Il est évident que la restriction ou l'abolition de l'avortement aux Etats Unis bouleverserait l'éthique mondiale sur ce sujet.

Le nombre d'avortements légaux sur notre planète est estimé actuellement à 3 milliards.

Dr. J.P. Dickès

ACIM

20 B place Duplex

Paris 75 015

(ACIM)

■ **Etats-Unis** : La nomination du Juge Miguel Estrada à la Cour Suprême pourrait mener à l'abolition pure et simple de l'avortement aux USA -

NDLR: Déjà partiellement publié, mais avec plus de détails cette fois.

En dépit de la politique guerrière téméraire et injuste de Bush à l'extérieur des Etats Unis, avec quelques milliers de morts civils de trop, il faut signaler un événement sous son administration qui pourrait changer l'aspect du monde: la marche vers l'abolition pure et simple de l'avortement aux USA, épidémie qui a déjà tué plus d'un milliard de bébés dans le monde.

Voici un communiqué de presse du Dr Dickès, président de l'ACIM, du 3 mai à ce sujet : "Retournement de situation? Les Démocrates américains se préparent à se battre contre la nomination d'un juge fédéral du nom de Miguel Estrada, un catholique pratiquant né au Honduras et très opposé à l'avortement.

Son vote ferait basculer d'une voix la Cour Suprême des Etats-Unis dans le camp des opposants à l'avortement. Une telle nomination aboutirait à l'abolition de l'arrêt Roe versus Wade (1963) qui stipulait qu'il n'était pas possible de définir le début de la vie humaine, légalisant ainsi cette oeuvre de mort.

Une précédente nomination de juge à la Cour Suprême par Clinton avait abouti à la légalisation de la partial birth abortion qui consiste à déclencher l'accouchement à partir de quatre mois de grossesse (voire jusqu'au terme de celle-ci) et dès que possible vider par aspiration la cervelle de l'enfant in utero; ce qui a pour effet de réduire le diamètre de la tête foetale et permettre l'évacuation de l'enfant.

L'abolition de cette loi barbare a été votée en décembre 2002 par le Congrès américain; puis cette abolition a été entérinée par le Sénat par 64 voix contre 33 après trois jours de discussions. Un sénateur a qualifié cette intervention de 'non médicale' et 'répugnante'.

La nomination d'un autre juge à la Cour Suprême, en l'occurrence une femme aux votes incertains, n'avait guère fait évoluer la majorité. Puis, astucieusement le président Bush a déclaré qu'il était important qu'un hispano-américain soit nommé à la Cour, en désignant Miguel Estrada. Les Démocrates ont déclaré qu'ils allaient déclencher une crise constitutionnelle. La popularité de Bush rend la démarche des démocrates difficile en ce moment.

Miguel Estrada de son côté se refuse à toute déclaration. Il est évident que la restriction ou l'abolition de l'avortement aux Etats Unis bouleverserait l'éthique mondiale sur ce sujet."
(UNEC)

■ **Désinformation**: Techniques de manipulation, comment l'avortement a été imposé aux USA

Le professeur Bernard Nathanson, ancien avorteur et réalisateur du film "Le cri silencieux", a expliqué au magazine WHISTLEBLOWER (janvier 2003) comment l'avortement avait été introduit aux Etats-Unis :

"A l'époque, sachant que si un véritable sondage était réalisé, nous (avorteurs) serions complètement battus, nous avons simplement inventé des résultats fictifs. Nous avons annoncé aux médias que, d'après notre enquête, 60 % des Américains étaient en faveur de l'avortement. C'est une tactique bien connue..."

Nous avons suscité suffisamment de sympathie pour vendre notre programme d'avortement libre en falsifiant les chiffres des avortements illégaux pratiqués aux Etats Unis chaque année. Là où les chiffres réels annonçaient 100.000 cas, nous répétions 1.000.000 aux médias. Ces mensonges ont été faits tant de fois que le public en était convaincu.

Le nombre de femmes mourant chaque année d'un avortement illégal tournait autour de 200 à 250: nous en avions fait 10.000 . Un mensonge décisif qui emporta l'adhésion de l'opinion publique, fut de prétendre que la légalisation aurait pour seul effet de transformer les avortements illégaux en avortements légaux, sans augmentation de leur nombre.

En fait, maintenant que l'avortement est utilisé comme première méthode de contrôle de naissances aux Etats-Unis, le nombre annuel d'avortements a augmenté de 1500 % depuis sa légalisation".

Le nombre d'avortements pratiqués aux Etats-Unis depuis 30 ans est estimé à 43 millions.

(Correspondance Européenne/ CPDH)

■ **Bioéthique** : Des médecins chinois cultivent des cœurs de bébés avortés -

NDLR: Sans commentaire devant cet acte d'une horreur pis qu'abominable.

Des médecins chinois se vantent d'avoir prélevé des cœurs de bébés pendant l'avortement et ensuite d'avoir conservé vivants les cœurs dans une culture fluide.

Le docteur Wang Gong, médecin assistant au laboratoire de procréation à l'hôpital des Femmes et Enfants à la ville de Shengyang a déclaré qu'un de ces cœurs humains a survécu pendant 13 jours, et un autre pendant 9 jours.

Le premier cœur venait d'un bébé avorté le 5 juin 2003, âgé de 7,5 semaines.

Wang dit qu'il a prélevé le cœur, qu'il l'a déposé dans la culture et qu'il était heureux de le trouver en vie le lendemain.

Au microscope il a observé que les cellules du cœur, encore palpitant, étaient en train de se diviser.

"Ceci prouve qu'il grandissait", dit-il tout excité.

(UNEC)

Bioéthique : Cas de conscience dans un hôpital italien sur le sort d'un fœtus

(AFP/ Infoweb-J.net)

Un hôpital du nord de l'Italie, à Gênes, appelé à trancher sur le sort d'un fœtus dont la mère est dans un coma irréversible, a décidé de remettre la décision entre les mains du père, a rapporté la presse jeudi.

L'établissement, l'hôpital San Martino de Gênes, a réuni la veille son comité d'éthique composé de 16 représentants et du directeur, qui ont pris connaissance des risques pour l'enfant, entré dans la 23ème semaine de gestation.

A l'issue de la réunion qui a duré quatre heures, le comité qui compte parmi ses membres des scientifiques, mais aussi un théologien catholique, a décidé de laisser le père décider en son âme et conscience. Ce dernier a demandé à l'hôpital d'observer la plus stricte discrétion.

La femme, âgée de 36 ans, déjà mère d'un enfant, avait été hospitalisée en réanimation à la suite d'une hémorragie cérébrale, peu après Noël et se trouve dans un état de coma dépassé.

La loi italienne autorise les médecins à débrancher les appareils respiratoires pour éviter l'acharnement thérapeutique. "Dans 50% des cas, le nouveau-né souffrira de graves handicaps", a expliqué au quotidien Corriere della Sera le professeur Renzo Celesti, membre du comité, pour lequel il ne s'agit "pas d'un problème moral mais d'un cas clinique concret". Selon lui, l'enfant pourrait naître aveugle et souffrir d'insuffisance neurologique.

La vice-présidente du comité national de bioéthique, Cinzia Caporale, a suggéré en revanche dans le même journal que le désir de grossesse de la mère décédée soit respecté. "Je ne me sentirais pas le droit de l'imposer mais je suggérerais à la famille de continuer", a-t-elle déclaré.

(AFP/ Infoweb-J.net -

USA: 25 millions de femmes auraient déjà subi un avortement, une ex-cover-girl dénonce

Les statistiques disent qu'aux USA, 43 % des femmes âgées de moins de 45 ans ont eu au moins un avortement. Chiffre effroyable: presque une femme sur deux ! Il s'agit donc de 43 millions de femmes américaines. L'actrice **Jennifer O'Neill**, célèbre cover-girl pendant trente (!) ans, a osé parler le 21 septembre de ce crime abominable devant une commission de 65 Sénateurs et députés au Capitoll Hill. *"J'ai subi un avortement et j'ai payé pour cela toute ma vie, jusqu'à ce que j'aie trouvé guérison, et maintenant je suis capable d'aller vers d'autres femmes pour les aider"*, dit-elle, les larmes aux yeux.

Après son avortement, elle cherchait remède dans la thérapie de choc, pour enfin sortir de son état psychique désespéré. Mais personne n'a su la guérir de sa dépression. *"Ensuite, dit-elle, je me suis adressée au Ciel"*, parvenant finalement à la foi chrétienne.

Maintenant elle a retrouvé paix et consolation dans le pardon que seul Dieu peut donner. *"Si c'est un telle bonne idée, s'écria-t-elle devant l'audience, pourquoi l'avortement est-il caché comme un secret?"* Elle postula qu'une loi prescrive qu'on informe les femmes avant l'avortement des complications émotionnelles et physiques qui en résultent. *"On m'a menti du fond de l'enfer, en disant que mon bébé n'était rien qu'un bout de tissu !"* Elle déclara encore: *"Le résultat de l'avortement n'est pas seulement mortel pour l'enfant pas encore né, mais aussi pour la mère: cette femme est condamnée à porter cela pour le reste de sa vie !"*

Elle insista également sur les pressions énormes exercées de tout part sur les femmes et jeunes filles pour avorter: l'école, la famille, les amis, les acteurs sociaux, même les universités qui ne mettent aucune aide en place. *"Où est-ce qu'une fille de 17 ans peut aller quand elle est renvoyée de la maison, de l'école, de l'université parce qu'elle est enceinte?"* -

NB: en France, l'association SOS MAMANS essaye de s'occuper notamment de ces cas de détresse extrême, ayant déjà sauvé la vie de 34 bébés et leurs souvent très jeunes mamans.

Grande-Bretagne: La chanteuse du groupe "All Saints" dénonce le harcèlement qu'elle a subi en vue d'avorter -

L'avortement fait des ravages, même chez les étoiles du show-business. La **chanteuse Nicole Appleton** dont le dernier CD figure entre les 10 "singles" les plus vendus en Angleterre, vient d'ouvrir son cœur dans son autobiographie "Together" qui paraîtra fin 2002 dans les colonnes du quotidien Daily Mail.

Elle dit qu'en 1998, à 24 ans, quand elle faisait partie du groupe rock "All Saints", elle attendait un bébé de la **rock star Robbie Williams**, mais des pressions énormes du côté de la maison d'édition London Records qui ne se gênait pas de la harceler jusque par sa propre mère, l'avaient poussée vers l'avortoir. Ses directeurs lui proposaient directement de lui arranger un avortement vite fait. Elle dit que, finalement, *"la force m'a quittée et j'ai simplement accepté"*. Aujourd'hui elle confesse devant toute l'Angleterre: *"C'était le pire jour de ma vie. Après avoir subi l'avortement, j'étais en état de choc. Je ne pouvais croire ce que j'avais fait. J'avais envie de me suicider. Ce qui m'est arrivé, traîne encore dans ma vie. Je veux que les gens sachent ce que j'ai vécu"*. Et elle

s'explique: "Après, j'ai dit à tout le monde que rien ne s'était passé. J'avais trop peur d'une confrontation avec la réalité. Ce n'est que maintenant, après 4 ans, que je commence à reprendre confiance. Je me sentais comme une poupée, comme un robot commandé par quelqu'un autre. C'est la chose la moins enviable qui puisse vous arriver." En fait, ce crime était entouré d'autres, comme c'est presque toujours le cas avec l'avortement: son ami Robbie Williams avec qui elle avait fait le bébé, était marié à l'époque à une autre femme. Elle même s'est séparée ensuite de Robbie Williams, pour se donner au chanteur Liam Gallagher, du groupe Oasis, également marié, pour avoir un bébé "Gene" avec lui. Et cetera. Tous ces désordres se télescopent, se mélangent, font des noeuds, s'emballent, se déchirent, tombent en pièce... et de temps en temps un minuscule déchet se dégage de cet amas de ruines du monde des adultes: le corps d'un bébé innocent, jeté dans les poubelles ou **brûlé dans les fours crématoires** des hôpitaux et cliniques privées, s'il n'est pas recyclé dans les laboratoires des crèmes de beauté en Hongrie ou ailleurs. Qui veut jeter la pierre, sur qui, dans ce Capharnaüm? Non, c'est plutôt le show-business entier qui risque de passer au rebut, comme jadis Sodome et Gomorre. Dieu est toujours là, soyons en rassurés, Il continue d'écrire le Livre de la Vie.

■ **France: Les capacités d'IVG des Hôpitaux de Paris vont être augmentées pour pallier le retard de 30% dans ce domaine depuis 2000, les IVG ont augmenté de 4% en un an**

- Les capacités d'accueil de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris pour les femmes voulant une IVG vont être augmentées de 30% en août par rapport à 2000, pour pallier le "retard" de Paris dans ce domaine, a annoncé mardi le maire PS de la capitale Bertrand Delanoë. Egalement président du Conseil d'administration de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), M. Delanoë visitait le centre d'orthogénie de l'Hôpital Broussais (XIVème), en compagnie notamment de sa première adjointe Anne Hidalgo et du maire de l'arrondissement Pierre Castagnou. Il s'agit du plus important centre de Paris pour les interruptions de grossesses (environ 1.900 par an). Il est également pilote en matière d'IVG médicamenteuse. Alerté depuis plusieurs années sur l'insuffisance estivale des capacités d'IVG à Paris, M. Delanoë a demandé à l'AP-HP un effort particulier, dès août 2001, pour permettre aux femmes d'exercer "une liberté qui n'est pas discutable", a-t-il dit. Cet effort passe par la mise en place d'une cellule d'orientation téléphonique pour les femmes trouvant portes closes dans un centre pour cause de vacances, ainsi que par un meilleur roulement entre centres spécialisés, dont seuls 4 seront un moment fermés. Anne Hidalgo (PS) a par ailleurs annoncé un effort supplémentaire pour l'information sur la contraception avec l'MF accordé au planning familial et la mise en place d'un numéro vert spécifique pour les domaines de la contraception et de la sexualité. L'AP-HP a pratiqué quelque 12.500 IVG en 2000, un chiffre en augmentation de 4% sur un an, selon son directeur. (AFP)

■ **France: Rejet par le Sénat du délit d'interruption involontaire de grossesse**

Société : Le gouvernement français attaque violemment le Vatican à l'ONU sur la question de l'avortement

Chers collègues,

Lors d'une session de l'ONU cette semaine, le gouvernement français a violemment attaqué la religion en général et l'église catholique en particulier. Les français ont déclaré que les considérations morales et religieuses ne doivent prendre aucune part dans les débats à l'ONU, spécialement en matière d'avortement.

Tout le monde SE DOIT d'écrire à l'ambassadeur de France pour lui dire "Non non non"! (NDT : en français dans le texte) - voir ci-dessous

Austin Ruse

Président de C-FAM Ambassadeur de France aux Nations-Unies

Mr. Jean-Marc de La Sabliere

e-mail : france@un.int

FRIDAY FAX - 16 mai 2003

Le gouvernement français attaque la religion et l'église Catholique lors d'une séance à l'ONU. Le gouvernement français a attaqué la délégation du Saint-Siège mercredi lors d'une session de l'ONU. Dans un débat sur la protection de l'enfant à naître, la France a accusé le Saint-Siège d'injecter des "**critères moraux et religieux**" dans le débat.

Le comité des Organisations Non Gouvernementales de l'ONU étudiait alors le cas de la NAF (Fédération Nationale pour l'Avortement), association américaine à but lucratif facilitant l'accès à l'avortement. Selon le Saint-Siège, la NAF "**ne respecte pas la vie, et même elle la détruit dans ses premiers instants, alors même qu'elle aurait besoin de protection.**"

(...)

Le délégué français a déclaré : "**Encore et encore, ma délégation croit que nous devrions fonder notre décision uniquement sur la base de la santé publique et non sur la base de critère moraux ou religieux.**" Le délégué n'a pas expliqué en quoi la NAF améliorerait la santé publique mais il a continué ainsi : "ma délégation ne voit aucune raison de refuser la NAF au titre d'Organisation Non Gouvernementale". L'Allemagne s'est rangée à cet avis. Ce n'est pas la première fois que la France cherche à s'opposer à la religion en général, et à l'église catholique en particulier. En 1999, lors des débats sur la Cour Internationale de Justice, la France et le Canada avaient tenté de faire cesser le droit des prêtres au secret de la confession.

Contre l'accession de la NAF au statut d'ONG, le Vatican a été rejoint cette semaine par la Colombie, l'Iran, le Soudan et les Etats-Unis.

Le vote concernant la NAF aura lieu la semaine prochaine. (Friday Fax/ CPDH)

■ **Le projet de loi sur la sécurité routière**, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 19 mars dernier (cf revue de presse du 19/04/03 et l'Affaire Grosmançin), avait prévu d'introduire dans le code pénal **le délit d'interruption involontaire de grossesse**.

Ce texte avait pour but de mettre fin à l'impunité totale avec laquelle on peut, par faute, maladresse, négligence, inattention ou manquement aux obligations de sécurité, mettre fin à la grossesse d'une femme, notamment dans le cadre d'un accident de la circulation. En effet, dans l'état actuel du droit, un chauffard ivre responsable d'un accident sur une femme enceinte provoquant l'interruption de la grossesse de cette femme est sanctionné s'il la blesse mais n'encourt aucune peine pour la grossesse interrompue par sa faute. Précisons qu'il est sanctionné s'il blesse

seulement l'enfant sans l'empêcher de naître. L'intérêt du chauffard est, par conséquent, que l'enfant meure sur le coup et en tout cas, avant de naître.

Le texte adopté par l'Assemblée nationale visait à **protéger la mère et à sanctionner le fait de causer l'interruption involontaire de sa grossesse**.

Dans la nuit du 29 au 30 avril, le Sénat a rejeté ce texte voté par l'Assemblée nationale et soutenu par le gouvernement.

Le comité des parents orphelins, c'est-à-dire des parents qui ont perdu des enfants avant leur naissance en raison de la faute d'un tiers a exprimé sa consternation devant ce vote du Sénat qu'il qualifie d'"irresponsable et idéologique".

En effet, pour ce comité "il est apparu très clairement dans le débat au Sénat qu'une confusion inexcusable a été opérée entre ce texte et une éventuelle remise en cause de l'IVG". Ces femmes qui ont perdu leur enfant dans un accident comprennent mal en quoi la liberté que la loi leur laisse de mettre fin à leur grossesse si elles le désirent, permettrait à un tiers de provoquer la mort de leur enfant, alors qu'elles souhaitent mener leur grossesse à terme et attendent et désirent cet enfant. Les sénateurs ont assuré que cette question devait trouver une réponse juridique et ont promis de voter ce texte dans un autre cadre que celui de la sécurité routière.

Ce moment se présentera sans doute très vite, car le député **Jean-Paul Garraud**, qui avait proposé ce texte en première lecture à l'Assemblée nationale, entend déposer une proposition de loi à ce sujet, pour protéger les femmes enceintes et sanctionner les responsables d'une interruption involontaire de grossesse.

Consulter le compte-rendu de la séance du Sénat du 29/04 et le dossier Génétique "**homicide involontaire du fœtus**" (Génétique/ CPDH)

■ **Tchécoslovaquie: Vaclav Havel vient de signer une loi qui oblige les femmes à ensevelir dignement leur bébé avorté, sous peine de lourde amende...**

- Le président Vaclav Havel vient de signer une loi qui oblige toutes les femmes, sous peine de lourdes amendes (FF. 3500 à FF. 8750, selon le cas), de faire ensevelir "convenablement" son bébé avorté, après le passage à l'avortoir. Bref, on peut tuer les bébés, pas de problème, mais attention à l'enterrement du petit cadavre: il est sous haute bienveillance de l'Etat ! Bien sûr, on pourrait voir dans cette nouvelle loi une étincelle d'espérance, un début de reconnaissance de la dignité de la personne humaine avant sa naissance, mais on est quand-même surpris des méandres que certains hommes d'état sont prêts à parcourir dès qu'ils ont commencé à marcher sur les chemins du compromis avec l'ignoble, menant nulle part sinon tout droit à la schizophrénie.

■ **Société: Une équipe de chercheurs Genevoise vient de découvrir découvrir l'horloge qui rythme la construction de l'embryon:**

Une équipe de chercheurs genevoise vient de découvrir l'horloge qui rythme la construction de l'embryon. Ils ont montré que les gènes responsables de l'édification de l'organisme dans ses premiers stades obéissent à une même pendule moléculaire. D'après l'étude portant sur des embryons de souris, publiée aujourd'hui dans la revue Cell, il semblerait que toutes les 90 minutes environ, un nouveau segment soit conçu. Les résultats de cette étude sont parfaitement transposables aux autres vertébrés. Le processus qui commence avec l'édification de la première vertèbre cervicale et se termine avec le coccyx dure un peu plus de 2 jours et se déroule durant la phase appelée gastrulation. C'est un moment critique qui correspond à la troisième semaine de la grossesse. Le mécanisme qui gère l'édification de l'embryon est piloté par deux types de gènes: les gènes, dits « ingénieurs » qui s'occupent du gros œuvre et les gènes dits « architectes d'intérieur » dont la tâche est d'aménager chaque segment de manière différente mais cohérente entre eux, afin d'aboutir à un organisme pouvant se transformer en un être complet. Les chercheurs ont établi que ces 2 mécanismes se déroulaient de manière synchronisée et probablement simultanée. Pour Denis Duboule, professeur responsable de l'étude «c'est la même horloge moléculaire qui rythme les deux mécanismes [...] Et, c'est heureux car cela réduit les possibilités d'erreurs, par exemple des « architectes d'intérieurs » qui se tromperaient d'étage ou des " ingénieurs » qui en feraient trop ". Selon le chercheur cette construction permet la pérennité anatomique que l'on observe dans chaque espèce. (Le Temps)

■ **Colombie: Les évêques catholiques du pays menacent les avorteurs d'excommunication**

- L'Eglise Catholique en Colombie a averti les les médecins, les généralistes et les juges participant à la procédure d'avortement qu'ils pourraient faire face à excommunication éventuelle. Dans une lettre remise mercredi dernier et signée par tous les évêques du pays, les Colombiens étaient invités à émettre leurs objections de conscience et à refuser de participer à cet "abominable crime qu'est l'avortement." "Les croyants sont dans leur droit de s'y opposer. Ce qui signifie que les femmes, les médecins et même les juges peuvent se dispenser de participer à ce genre de crime quand leur croyances ne le permet pas," explique cette lettre. (Lifesite)

■ **Allemagne: 100 000 chrétiens défilent à Berlin pour protester contre les avortements massifs**

Les chrétiens défilent dans Berlin pour porter contre les avortements massifs. Aucun parti politique ne prend position contre la "plus grande catastrophe humaine". Plus de 100 000 chrétiens ont défilé à Berlin pour porter contre les 300 000 assassinats d'enfants à naître perpétrés chaque année en Allemagne. Les manifestants portaient un milliers de croix blanche symboliques. Une semaine avant les élections générales du 22 septembre 2002, les activistes pro-vie ont critiqué tous les partis politiques sans exception pour leur mutisme sur la question de l'avortement. La présidente de l'Association Fédérale Pro Vie, Claudia Kaminski, a attiré l'attention sur le fait que "chaque jour ouvrable, un millier d'enfants innocents perdent la vie" en Allemagne. Depuis la réforme de la loi sur l'avortement en 1995, 1.8 millions d'enfants ont été assassinés avant leur naissance. Selon Hartmut Steeb, secrétaire général de l'Alliance Evangélique allemande, le comportement des politiciens qui ne font rien pour prévenir la "plus grande catastrophe humaine" est irresponsable, alors qu'ils ont très rapidement réagi pour venir en aide aux victimes des inondations récentes.

■ **Ethique: La crémation des défunts, une voie funeste**

Un message de Wim Malgo, avec l'autorisation de l'équipe des Editions de l'Appel de Minuit. La

présente mise en garde ne concerne en aucune manière ceux qui pleurent des êtres chers passés par la crémation, car ce qui est fait est fait. Nous désirons plutôt proposer ce traité à l'attention de ceux qui envisagent de se faire incinérer après leur mort. Il existe des associations qui recommandent la crémation avec force arguments à l'appui. Nous devons absolument mettre en garde contre l'incinération des morts, quelles qu'en soient les circonstances. Notre devoir est d'insister avec le plus grand sérieux: sachez que la crémation est antiscripturaire, elle est une abomination devant Dieu, car l'élément "feu", si utile, voire indispensable à la conservation de la vie terrestre, est, dans la Bible, une image du jugement divin.

Le saint feu du ciel est tombé...

- sur les chefs de cinquantaine ([2 Rois](#) 1,10)
 - sur les brebis et les serviteurs ([Job](#) 1/16)
 - sur l'Egypte ([Ex](#) 9/23)
 - sur Sodome et Gomorrhe ([Gen](#) 19/24)
 - sur Nadab et Abihu ([Lév](#) 10/2)
 - sur la troupe de Koré ([Nombres](#) 16/35)
 - sur les israélites qui murmuraient ([Nombres](#) 11/1)
- Des impies en furent menacés ([Osée](#) 8/14, [Jér](#) 17/27, [Amos](#) 7/4)

L'affreuse coutume de la crémation, nous la trouvons chez les païens, mais aussi chez les israélites qui étaient tombés dans l'idolâtrie: ils faisaient passer leurs fils par le feu en hommage à Moloch ([Deut](#) 12/31, [Ez](#) 20/31, [2Rois](#) 16/3, 17/17, 21/6)

Si nous lisons attentivement 1 Corinthiens 15, nous comprenons mieux encore toute l'abomination qu'il y a à brûler les cadavres. Inspiré par l'Esprit Saint, Paul y affirme que le corps terrestre semé corruptible ressuscite incorruptible (V42-44). Cela signifie que dans le corps mortel se trouve une semence spirituelle, non analysable du point de vue matériel, mais pourtant si réelle et si forte que son immortalité se manifeste à la résurrection ([Phil](#) 3/21).

Dans la même ligne de pensée, nous rappellerons ce que notre Seigneur a dit de Son propre corps: "*En vérité, en vérité je vous le dis, si le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il reste seul: mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit*" ([Jean](#) 12/24).

Si l'esprit et l'âme de quelqu'un entrent dans le royaume des morts à son décès - soit au paradis dans la gloire, soit dans la nuit éternelle dans l'attente du jugement dernier - ils restent cependant, selon le net enseignement de l'Ecriture, attachés par des liens invisibles à leur corps inhumé jusqu'à la résurrection. Quiconque se fait incinérer s'insurge d'une manière sacrilège contre l'ordonnance divine. Cela ne restera évidemment pas impuni.

Le roi Josias a détruit le premier crématorium ([2 Rois](#) 23/10); et dans l'Ancienne Alliance, les partisans de l'incinération furent punis par Dieu "*parcequ'ils avaient brûlé, calciné les os du roi Edom*" ([Amos](#) 2/1-3).

Que l'on lise également avec attention le verset 3 du chapitre 6 du livre de l'Ecclésiaste: "*Quand un homme aurait cent fils, vivrait un grand nombre d'années, et que les jours de ses années se multiplieraient, si son âme ne s'est point rassasiée de bonheur, et si de plus il n'a point de sépulture, je dis qu'un avorton est plus heureuse que lui*"

Cette affirmation biblique est absolument claire: quiconque se fait incinérer "n'a point de sépulture", car qui dit "tombeau" dit "cadavre".

Dans son livre "Merveilles de l'âme", le professeur Dr Karl Ludwig Schleich décrit la semence spirituelle, dont question ci-dessus, en ces termes:

" Elle est le noyau nucléaire de la cellule, cette concentration du germe protoplasmique de la cellule qui doit être considérée comme une espèce d'organe central, un cerveau, une âme de la cellule, semblable au jaune de l'oeuf, comme la partie essentielle des unités vitales microscopiques. Ces dernières, le noyau nucléaire, restent en vie dans n'importe quelles circonstances; il n'y a pas de mort pour elles, mais seulement un état latent comme celui des spores, une attente, un certain sommeil, jusqu'à ce qu'elles refassent valoir leurs petites énergies immortelles dans un merveilleux cycle de vie par un transfert de rythmes. (1) Aucune digestion, aucun ferment, aucun acide (pas trop fort cependant), rien ne peut détruire leur vie presque cristallisée. Seul le feu les dissout ! Mais tel est le dessein de la nature. Par conséquent, la mort des cellules par les flammes est absolument contre nature. Il faut interdire à tout prix la crémation qui est une des plus graves erreurs de la civilisation !

Chaque noyau nucléaire qui se libère dans le sol porte et conserve quelque chose de l'être physique et psychique du corps en décomposition. Il y a donc un cycle de vie, un principe d'immortalité dans l'organisation corporelle.

Voilà les raisons pour lesquelles nous considérons l'incinération comme une acte absurde..." fin de citation. Ainsi parle un savant. S'il abhorre l'incinération pour des raisons scientifiques, nous, nous fondons notre rejet sur la Parole de Dieu. Ce qu'il affirme ici s'inscrit dans la ligne de 1 Corinthiens 11/14: "*La nature même ne nous enseigne-t-elle pas ...?*"

Quelqu'un d'autre qui se place dans l'optique de la foi interprète comme suit la grande vérité selon laquelle le corps contient une semence: " le grain de blé déposé dans la terre germe et produit une tige, puis un épi, et porte enfin du fruit: mais s'il est brûlé, ce processus est impossible. Invisible à l'œil et inaccessible au scalpel, se trouve dans notre corps: une fois mis en terre, elle mûrira en résurrection. Mais la crémation la détruit d'une manière sacrilège; elle est, dès lors, un système satanique de destruction fort raffiné!". C'est à dessein que je m'en tiens à la seule Parole de Dieu et ne m'arrête pas aux témoignages, crédibles certes, portant sur les souffrances de ceux qui se font brûler sciemment, volontairement. Mais que le puissant archange Michel ait disputé à Satan le corps de Moïse ([Jude](#) 9), cela prouve que notre corps, après le départ de l'âme et de l'esprit, doit échapper à l'incinération.

Plusieurs soulèveront cette objection: mais qu'en est-il des martyrs qui ont été brûlés à cause de leur foi?

Nous leur répondrons: ils sont de ceux qui, par amour pour Jésus, ont été privés de leur vie par la violence. En [Matthieu](#) 3/9, le Seigneur dit aux pharisiens et aux scribes: "*... de ces pierres-ci, Dieu peut susciter des enfants à Abraham*". Jésus-Christ, qui a prononcé ces paroles, est celui qui donnera à chacun de Ses martyrs, Ses témoins, un corps de résurrection. N'a-t-il pas merveilleusement délivré Ses trois fidèles serviteurs de la fournaise ardente de Nebucadnetsar? ([Dan](#) 3/19-27, [Isaïe](#) 43/2).

La chose se fera également pour ceux qui sont devenus introuvables à la suite d'incendies, d'explosions, d'accidents par acides particulièrement mordants. Il en ira de même pour ceux qui, aux temps des nazis, ont brûlé dans des fours à gaz, ou encore pour ceux dont le corps a été détruit sous des régimes politiques violents. A chacun d'eux, Dieu donnera un corps de résurrection. Mais se faire

volontairement incinérer équivaut, en gravité, à commettre un suicide. Qui s'engage par écrit à confier son cadavre aux flammes n'est évidemment pas un martyr. Il déshonore et outrage le corps que Dieu, le Créateur, lui a donné.

L'argument avancé par les partisans de la crémation - qu'il n'y a plus suffisamment de place pour enterrer les morts - ne tient pas. L'Eternel a dit " *Remplissez la terre!* " Celle-ci est loin d'être remplie par les vivants - ne devrait-il pas y avoir assez de place pour les corps des saints endormis en Christ?!

C'est assurément une forme d'apostasie à l'égard du Dieu d'Eternité que de mépriser Sa Parole de son vivant ! Mais si on le fait par-delà la mort, cela ne pourra produire que de terribles effets.

Recevez donc cette mise en garde contre la crémation satanique!

(L'Appel de Minuit)



CET ENFANT QUI M'A MANQUÉ par Michel Hermanjat

Il est rare qu'un homme parle de l'avortement. L'auteur le fait avec maîtrise et passion, fort d'une longue expérience en la matière et par le fait même d'avoir été touché dans sa chair par l'avortement de son premier enfant.

Quelle est la responsabilité des hommes dans l'avortement ? Comment ceux qui se sentent « rancardés » par ce droit des femmes, acquis de haute lutte dans le dernier quart du XXe siècle, peuvent-ils être entendus ? Pourquoi la libéralisation acquise partout en Europe a-t-elle aggravé les difficultés du couple et la guerre des sexes ? Quels liens y a-t-il entre l'idéologie de la « qualité de la vie » qui prévaut aujourd'hui et les nouvelles problématiques sociales, en particulier parmi la jeune génération ?

De plus en plus de professionnels issus des secteurs médicaux et socio-éducatifs s'autorisent un bilan critique de trente ans de libéralisation de l'IVG. Le vent est-il en train de tourner favorablement ? À la recherche de nouvelles voies de solidarité dans ce domaine des grossesses à risque, l'auteur aborde en particulier le rôle difficile des chrétiens et des églises, avec un bilan critique de leurs actions dans le domaine.

Engagé, informé et incisif, cet ouvrage à cheval entre plaidoyer, témoignage de vie et analyse des enjeux sociaux et spirituels apporte une nouvelle lumière et souhaite susciter espérance et réconciliation.



[Retour au sommaire](#)



[Retour au sommaire](#)